

Les Amis de La Seyne Ancienne et Moderne



Meilleurs vœux pour 2023

Le Filet du Pêcheur

N° 161 - décembre 2022

Prix : 3 €

C.P.A.P. N° 0423 G 88902

I.S.S.N. N° 0758 1564



*Les Amis de La Seyne
Ancienne et Moderne*

Siège social :
"Les Laurières"

543 route des Gendarmes d'Ouvéa
83500 LA SEYNE-SUR-MER

☎ : 06 10 89 75 23

bernard.argiolas83@gmail.com



LES AMIS DE LA SEYNE ANCIENNE ET MODERNE

Bulletin trimestriel de liaison
"Le Filet du Pêcheur"
N° 161

Président : Bernard ARGIOLAS.
Directrice de la publication : Charlotte PAOLI.
Réalisation : Bernard ARGIOLAS, Germaine LE BAS.
Illustrations : Bernard ARGIOLAS.
Mise en page : Germaine LE BAS.
Photographies : Collections privées ou internet libre de droits.
Imprimeur : Imprimerie SIRA (83500 La Seyne-sur-Mer).
Adresse e-mail : bernard.argiolas83@gmail.com
Site : seynoise.free.fr/seyne_ancienne_et_moderne/presentation.html

LE MOT DU PRESIDENT

Chers amis,

Après les fêtes de fin d'année qui, je l'espère, vous ont apporté joie et réconfort, nous voici engagés dans cette année 2023.

Au nom du Conseil d'Administration et de moi-même, je vous présente mes vœux les plus sincères de bonheur et de santé.

Comme vous l'avez sans doute constaté, nous avons dû annuler notre conférence de décembre, dans un contexte sanitaire à nouveau dégradé. Notre ami Michel HAVARD a été privé du contact avec le public, contact qui demeure un élément de convivialité et d'échange essentiels. Nous avons donc décidé, avec Michel bien entendu, de rendre compte dans ce numéro du *Filet du Pêcheur*, du contenu de sa conférence, malgré l'annulation. Je pense qu'il a déjà en tête d'autres sujets, et que nous le retrouverons bientôt.

Sur la page 4 de couverture de notre revue, vous trouverez les invitations pour nos trois prochaines conférences, en janvier, février et mars 2023. Nous allons rester optimistes et nous espérons fortement que la situation sanitaire sera enfin correcte.

De même, si la situation s'améliore, nous souhaitons vivement la tenue d'une Assemblée Générale traditionnelle.

Nous espérons pouvoir reprendre les sorties pédestres, et également les sorties pour la journée qui restent pour beaucoup d'entre nous d'excellents souvenirs marqués par la bonne humeur et la convivialité.

Sur le plan financier, votre participation reste essentielle. C'est grâce aux cotisations, qui restent fixées à 20 €, que nous pouvons vous proposer tous les trimestres notre revue. Ce *Filet* reste un lien très fort entre tous les sociétaires, et il reflète notre volonté de poursuivre coûte que coûte, nos activités. Les retours sont le plus souvent positifs, et vous êtes nombreux à relever la qualité de notre publication. C'est pour nous la récompense pour tous les efforts bénévoles accomplis. Mais cependant certains de nos amis oublient de régler leur cotisation, et même parfois depuis plusieurs années...

Dans ce cas, nos finances ne nous permettront plus de continuer à leur faire parvenir le *Filet*...

Je souhaite que cet appel soit entendu, et je sais pouvoir compter sur vous tous pour poursuivre cette belle aventure collective de notre association.

Je vous souhaite donc à nouveau une très bonne année 2023.

Avec toute mon amitié.

Bernard ARGIOLAS

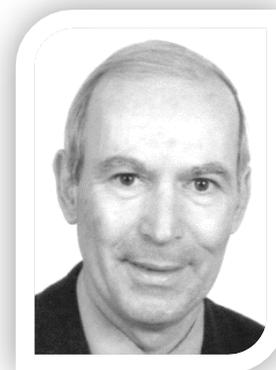
Sommaire

Illuminations de La Seyne-sur-Mer.	Photo Bernard ARGIOLAS	Couv.1
Le Mot du Président.	Bernard ARGIOLAS	Couv.2
Le Carnet	Jacqueline PADOVANI	Couv.3
Invitations Conférences.		Couv.4
Conférence du 10 octobre 2022 : "L'origine des noms de famille".	Gérard GUIGOT	1
Conférence du 14 novembre 2022 : Justice et vérité : Le Général GIRAUD, le libérateur oublié".	Hervé GIRAUD.	9
"L'esclavage des Européens en Afrique septentrionale pendant l'occupation ottomane. 1515-1830".	Michel HAVARD	26
Détente.	Chantal DI SAVINO	44

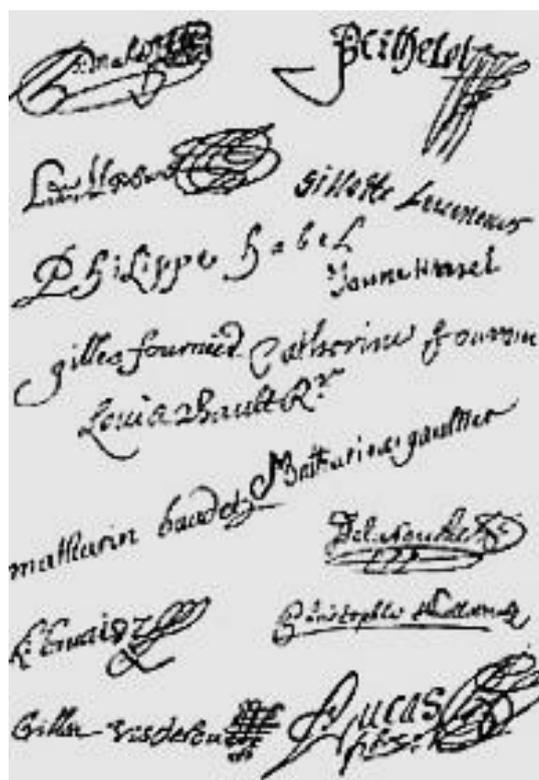
"L'ORIGINE DES NOMS DE FAMILLE".

Par Gérard GUIGOT.

L'onomastique, qui englobe l'anthroponymie et la toponymie, n'est pas une science exacte, elle a ses lacunes, ses imperfections et aussi ses mystères. Certains noms n'ont pas encore livré leur secret, d'autres peuvent avoir plusieurs significations ou interprétations. Chaque nom a sa propre histoire, son passé et il est quelquefois difficile, de nos jours, de connaître avec certitude dans quel contexte il a été attribué. Le sujet, qui nous concerne tous, est très vaste et il ne peut être abordé ici que d'une façon très succincte.



L'HISTORIQUE DES NOMS DE FAMILLE.



Afin de mieux comprendre la formation de nos patronymes, leur évolution et quelquefois leur modification, il est nécessaire de se placer dans un contexte historique.

L'antiquité : A la lecture des textes anciens, il est facile de se rendre compte que les Hébreux et les Grecs ne connaissaient pas les noms héréditaires.

L'empire romain : A contrario, les romains disposaient d'un système assez élaboré pour désigner les membres de la classe dirigeante. Il s'agissait des "tria nomina" c'est à dire des trois éléments d'un nom, à savoir :

- 1 - Le *praenomen* : nom personnel (prénom).
- 2 - Le *nomen* : nom de la famille.
- 3 - Le *cognomen* : nom de la branche ou surnom.

Ainsi, le nom complet de César était :
CAIUS JULIUS CAESAR.

Les invasions germaniques : On assiste à la chute de l'empire romain à la fin du V^e siècle suite aux grandes invasions germaniques (Francs, Wisigoths, Burgondes, etc.) qui auront une incidence sur l'origine de certains noms (appelés "noms d'origine germanique") dont nous allons parler.

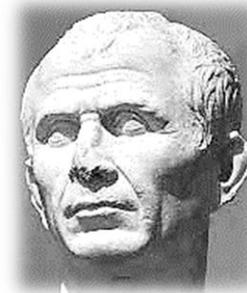
Le début du Moyen-Age: L'influence du christianisme va déboucher sur l'attribution d'un "nom de baptême" dès la naissance qui correspond à nos prénoms actuels.

Les XI^e, XII^e et XIII^e siècles : La poussée démographique, la disparition progressive du servage, le développement des villes franches, l'essor des activités commerciales et artisanales provoquent un exode rural important et le besoin de mieux identifier les individus. Le nom de baptême n'est plus suffisant, trop de personnes portent le même et l'on commence à voir apparaître des surnoms et des sobriquets. C'est l'amorce de nos patronymes actuels.

Le XV^e siècle : Nous sommes à une époque où les actes écrits se multiplient et où l'on constate que les noms continuent progressivement à se transmettre (en principe par le père) et à se fixer mais toujours de façon anarchique avec souvent de variantes orthographiques. Au XVI^e siècle, FRANÇOIS I^{er}, Roi de France, par l'ordonnance de Villers-Cotterêts en 1539, va instaurer ce que nous appelons de nos jours "l'état-civil" en confiant au clergé la tenue de registres paroissiaux avec l'obligation d'écrire les actes (baptême, mariage, sépulture) en français et non plus en latin.

La Révolution : Elle va entraîner la séparation entre l'Eglise et l'Etat qui conduira à la mise en service des registres d'état-civil dont la responsabilité est confiée au premier magistrat de chaque commune (loi du 20 septembre 1792). La période révolutionnaire n'aura pas une grande incidence sur les noms de famille, mise à part la disparition de quelques particules nobiliaires pour des raisons bien compréhensibles.

Le XIX^e siècle : C'est à partir du début du siècle que les noms vont enfin se stabiliser et surtout se formaliser. Il n'est plus possible d'appliquer le dicton bien connu "les noms propres n'ont pas d'orthographe". Il n'est plus question de modifier ou d'écrire phonétiquement un patronyme ce qui était trop fréquent dans le passé mais on peut encore constater des erreurs de transcription dans certains actes (comme un ROBERT qui devient ROBEL ou un LAHUEC qui se transforme en NAVUEC).



Ce qui montre bien que nous sommes toujours à la merci de fausses pistes, d'interprétations aléatoires ou erronées qui doivent nous conduire à la prudence quand nous recherchons l'origine d'un nom de famille.

Il est important de prendre en compte trois paramètres :

- ✓ la fréquence du nom,
- ✓ la localisation géographique,
- ✓ et les variantes possibles pour faciliter cette recherche qui doit aussi s'appuyer sur la généalogie.

L'ETUDE DES NOMS.

1 - La fréquence :

Nous proposons une classification, un peu théorique, qui permet de se faire une idée sur le sujet : A moins de 300 porteurs, on peut dire que le patronyme est très rare ; de 300 à 1200, le nom est peu fréquent ; de 1200 à 4500, il est assez répandu ; et à plus de 4500, il est très répandu.

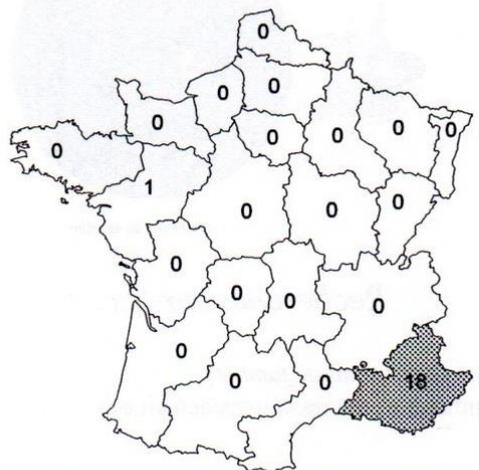
Les 15 patronymes les plus courants, selon une étude de l'Insee (1891 à 1991) sont, dans l'ordre décroissant :

MARTIN, BERNARD, THOMAS, PETIT, ROBERT, RICHARD, DURAND, DUBOIS, MOREAU, LAURENT, SIMON, LEFEBVRE, MICHEL, LEROY et ROUX.

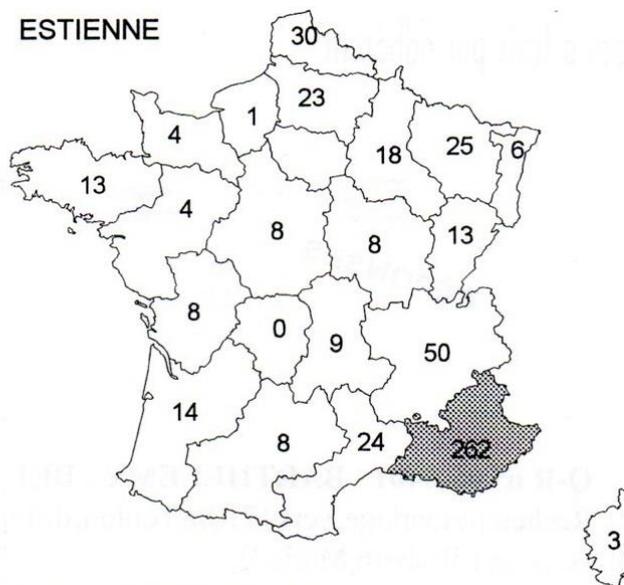
2 - La localisation :

Il est important d'étudier un patronyme à partir de sa répartition géographique pour essayer de mieux connaître et comprendre son origine. Cette observation est plus facile et plus efficace quand il s'agit d'un nom assez rare. De nos jours, plusieurs sites sur internet permettent de faire cette recherche (filae.com, Geneanet, géopatryme.com, etc.).

CARRASSAN



ESTIENNE



3 - Les variantes :

Comme nous l'avons déjà signalé, certains noms ont pu subir des modifications, des déformations plus ou moins importantes au cours des siècles qu'il est bon de prendre en compte surtout si l'on souhaite entreprendre des recherches généalogiques.

A partir d'un nom de famille comme GUILLAUME, on peut arriver à trouver de très nombreuses variantes :

GUILLAUMOT, GUILLAUMAU, GUILLEMINOT, GUILMINOT, GUILMOT, GUILLAUMET, GUILLOMET, GUILHAUMET, GUILLEMET, GUILMET, GUILLERMET...

On peut également trouver des variantes sous la forme d'aphérèses ou d'hypocoristiques.

(*L'aphérèse* est la contraction d'un nom par amputation d'une syllabe, ainsi HUGONET devient GONET et SEBASTIEN se transforme en BASTIEN).

(*L'hypocoristique* est un diminutif amical et affectueux, MARTELLET pour MARTEL ou encore BESSONNET pour BESSON).

LES NOMS DE BAPTEME.

Ce que nous qualifions aujourd'hui de prénoms ne sont, pour la plupart, que d'anciens noms de baptême qui étaient portés à titre individuel par nos lointains ascendants. D'origine hébraïque, grecque, latine ou germanique, ils deviendront plus tard de véritables patronymes pour certaines familles actuelles. Au milieu du XVI^e siècle, le concile de Trente va imposer aux chrétiens le choix de noms de saints ou de martyrs pour leurs enfants à l'occasion du baptême (ex : JEAN, JOSEPH, LUC, MARC, NICOLAS...).

C'est ainsi que des JEAN, trop nombreux dans la même paroisse ou le même quartier, ont pu devenir des PETITJEAN, GROSJEAN, MAUJEAN, BEAUJEAN, JANNOT, JANNET...

LES NOMS D'ORIGINE GERMANIQUE.

Ils ont été introduits en Gaule lors des grandes invasions germaniques et se sont généralisés à partir du V^e siècle. Ils seront très populaires jusqu'au X^e siècle et portés par de nombreuses familles gallo-romaines.

Leur signification n'est pas toujours évidente et reste aléatoire. La plupart sont composés de deux mots distincts qui sont accolés et souvent valorisants (riche, fort, audacieux, combat, gloire...).

Nous donnons quelques exemples :

LAMBERT : LAND (Pays) et de BERTH (brillant).

ROBERT : HROD (Gloire) et BERTH (brillant).

BOUVARD : BOVO (garçon) et HARD (dur, fort).

RICHARD : RIC (riche) et HARD (dur, fort).

SIGRAND : SIG (victoire) et HRAM (corbeau).

ROLAND : HROD (gloire) et LAND (pays).

Il faut préciser que la traduction de ces noms est donnée à titre indicatif car tous les chercheurs sont d'accord sur le fait qu'ils n'ont pas été choisis pour leur signification mais plutôt pour satisfaire à une mode de l'époque comme l'on fait actuellement pour choisir le prénom d'un enfant.

LES NOMS CONCERNANT L'ASPECT PHYSIQUE.

Ce n'est pas l'individu qui choisit son nom mais son entourage et quoi de plus facile que de lui donner un sobriquet plus ou moins sympathique sur son aspect physique.

Concernant **la taille** :

Pour les petits : PETIT, PETITGAS, LE NAIN, PETIOT, NANET, LEBAS, BASSET, LE COURT, COURTOT, COURTE-CUISSE, COURTEJAMBE...

Pour les grands : LEGRAND, GRANDET, LE LONG, LONGUET, LAPERCHE, LEHIR (*B*)...

Concernant **le poids** :

Pour les gros : LEGROS, GROSSET, LEGRAS, GRASSET, LEFORT, VENTRE...

Pour les maigres : LE MAIGRE, MAIGRET, MEGRET, MENU, MENUET...

Concernant **l'âge** :

Pour les jeunes : LEJEUNE, JEUNET, JEUNOT, JUNOT, JOUVE, JOUVENCEAU...

Pour les anciens : LANCIEN, VIEUX, VEILLARD, VIEL, VIELLE, LAINE, LAISNE.

Concernant **le visage, la tête** :

Pour les barbus : BARBE, BARBU, BARBEROUSSE, BARBAROUX...

Pour les cheveux : BRUN, BRUNEL, BRUNET (CHEVEUX BRUNS), LEGRIS, GRISONNET (cheveux gris). LENOIR, NOIRET (cheveux noirs), LE BLOND, BLONDEL (cheveux blonds), LEROUX, ROUX, ROUSSEAU (Cheveux roux), LEBLANC, BLANC, BLANCHET (cheveux blancs).

Pour les dégarnis : LECHAUVE, CHAUVEL, CHAUVOT, CALVIN, CALVET, LE MOAL (Bretagne).

Concernant **un défaut, un handicap** :

Des exemples : LESIMPLE, LESOT, LEFOL, FOLLET, LE BEGUE, MUET, TESTU, TESTARD, SAUVAGE, BOIVIN, BOILEAU, BOSSU, BOSSUET, BANCAL, BOITEUX, LEBORGNE, BORGNOL, LELOUCHEUR, LOUCHEUX, MOIGNON, LE MOIGNE, BECDELIEVRE, HIDEUX ...

Concernant **une qualité** :

Des exemples : LEDOUX, DOUCET, LEBON, TOUBON, GENTIL, PLAISANT, LESAGE, SAGET, JOLY, LEBEAU, LAMOUREUX, LAMOUR, COURTOIS, GALLAND, BIENFAIT, VAILLANT, GAILLARD, les BEAUX, les BONS et les MAUVAIS.

Avec "Bel" : BELAMANT, BELAMY, BELARBRE, BELHOMME, BELTESTE, BELTOISE...

Avec "Beau" : BEUCARNOT, BEUCHAMPS, BEAUCHASTEL, BEAUCHENE, BAUREGARD

Avec "Bon" : BONAMY, BONCOMPAGNON, BONFILS, BONBLED, BONNEFOY, BONVILAIN

Avec "Mau" : MAUFILS, MAUGENDRE, MAUPERE, MAUVOISIN, MAUVILAIN, MAUJEAN...

Avec "Mal" : MALHOMME (mauvais homme) - MALHACHE (mauvais bûcheron).

LES NOMS DE METIERS.

Comment ne pas résister à la tentation de désigner une personne par le nom du métier qu'elle exerce et nos ancêtres ne s'en sont pas privé. Nous en donnons une liste non exhaustive ci-dessous.

Le fer : FABRE, FAURE, LEFEBVRE, MARECHAL, FABRI, LE GOFF (*B*), SCHMIDT (*A.L*).

Le bois : BUCHERON, (LE) FORESTIER, BOIZARD, CROULEBOIS, GATEBOIS, TONNELIER, BARILLARD (*P*), CUVELLIER, CUVILIER, ... (LE) CHARPENTIER, FUSTIER (*P*), DUTOIT, THUILLIER (Couvreur)...

Le cuir : CORDONNIER, SABATIER, TAILLEPIED, (LE) SUEUR, QUERE (*B*), SCHUMAN (*A.L*), (LE) TANNEUR, MEGISSIER, BAZAINE...

L'habillement : TISSERAND, TISSERON, TEYSSERE, TISSIER, GUIADER (*B*) ... COUTURIER, TAILLANDIER, SCHNEIDER (*A.L*), QUEMENEUR (*B*)

Le bâtiment : (LE) MASSON, MASSOUNER, MURAIER, DUMORTIER.

La terre : VILAIN, PAGES, PAYEN, BORDIER, MENAGER, (LE) METAYER, MANOUVRIER, GRANGER, HOFFMAN, MEYER (A.L)...

L'alimentation : BOULANGER, FOURNIER, PANETIER, PASTIER, TARTIER, GATTELLIE, MEUNIER, MOULINIER, DUMOULIN, CASSEGRAIN, PILAVOINE, MULLER (A.L.), BOUCHER, MAZELIER (P), TUBOEUF... MARCHAND, MERCADIER, KAUFMANN (A.L)

La restauration : CUISINIER, CUSENIER, SAUPIQUET DAUBERGE, HOSTELLIER, TAVERNIER...

(*Légende :* (A.L) pour l'Alsace-Lorraine, (B) pour la Bretagne, (P) pour la Provence).

LES SOBRIQUETS DONNES PAR DERISION.

Nous sommes en présence de noms qui ont été attribués par dérision à des personnes qui se prenaient un peu trop au sérieux (comme Le Pape, Marquis). Dans certains cas, beaucoup plus rares, il peut s'agir de celui qui a vraiment exercé la fonction (Prévôt, Juge, Sergent). Mais il y a d'autres explications concernant l'origine de ces sobriquets.

Noms qui évoquent **une fonction ecclésiastique :**

LEPAPE, PAPON, CARDINAL, LEVEQUE, LEPRETRE, LEMOINE, MOINET, PRIEUR, CHAPELAIN, LE CLERC, LABBE, LERMITE, BEDEAU...

D'autre part, **la croyance en dieu** a donné des patronymes qui montrent une certaine ferveur comme DIEULAFAIT, DIEUTEGARDE, AMOURDIEU, BONDIEU, DEPARDIEU, PARDIEU, DONADIEU...

Noms qui évoquent **une fonction, un état :**

LE BAILY, BAYLE, BAILLON, PREVOT, PROVOT, PROUVOT, PRUVOST, PROUST, VIGUIER, VIGIER, LAVIGERIE, VOYER, SENECHAL, SENECAL, JUGE, JUGEAU, SERGENT, CAPITAINE...

La royauté et la noblesse n'ont pas été épargnées avec des LEROY, ROY, ROI, ROYAL, MARQUIS, COMTE, BARON, LECUYER, ESCUYER, LE CHEVALIER, DAMOISEAU, LEVAVASSEUR...

LES NOMS D'ORIGINE ANIMALE.

Le monde rural était proche des animaux et de la nature d'où de nombreux surnoms qui étaient le reflet du caractère de la personne ou qui mettaient en évidence leur profession.

Par analogie avec **l'animal :**

BOEUF, DUBOEUF : La corpulence, la force tranquille.

COCHON, PORC, GORET : Sale ou paillard.

OURS, LHOUS, ORSO : Peu sociable.

LE COQ (du village) : Le séducteur.

LELIEVRE, HASS (A.L) : Court vite ou poltron.

RENARD, GOUPIL : Très rusé.

LELOUP, WOLF (A.L) : Sauvage ou farouche.

MERLE, LEMERLE : Aime chanter ou siffler.

Par rapport à **celui qui s'occupe de l'animal :**

VACHER, VACHET : Gardien de vaches.

BERGER, PASTEUR, PASTRE : Gardien de moutons.

PORCHER, POURCHER : Eleveur de cochons.

GALINIER, GELINIER : Eleveur de volaille.

LES NOMS DE PLANTES, D'ARBRES.

Désigne celui qui possède ou exploite **une propriété plantée d'arbres** et, dans certains cas, **une personne qui habite une demeure avec un arbre remarquable** qui permet de l'identifier.

Des exemples : DUNOYER, NOGUIER, CHATAIGNIER, CHASTAING, POIRIER, POIRET, PERRIER, POMMIER, POMMEROL, PAULMIER, DUCHENE, CHENOY, CHENIER, DUFRENE, DELORME...

LE NOM DES ENFANTS TROUVES, ABANDONNES.

L'officier d'état-civil devait attribuer un nom et un prénom à l'enfant qui lui était présenté. En règle générale, il avait le choix entre trois possibilités pour nommer un enfant dont nous avons choisi Etienne pour prénom :

Un nom provenant du calendrier (Etienne JANVIER) qui pouvait être le mois correspondant à l'enregistrement de la naissance et quelquefois, le jour de la semaine et même la saison.

L'attribution de deux prénoms (Etienne JEAN), dans ce cas, le deuxième prénom fait office de nom de famille et deviendra un nouveau patronyme pour ses descendants.

Le nom du lieu de l'abandon (Etienne LAMARE) pour l'enfant qui a été découvert près d'une mare.

Une circulaire du 30 juin 1812 régleme cette désignation afin d'éviter des noms trop péjoratifs et des abus.

LES NOMS D'ORIGINE, DE LIEU (TOPONYMES).

Indique celui qui vient de (origine) ou qui habite à (lieu).

En règle générale, les noms de région ou de commune sont donnés à un étranger qui vient s'installer dans un nouveau lieu où il n'est pas connu, ce qui va permettre de le différencier et surtout de bien lui montrer qu'il n'est pas originaire du secteur.

Pour les lieux d'habitation, il est possible qu'une famille soit désignée par rapport à l'endroit où se trouve son domicile mais, dans de nombreux cas, c'est la famille qui va donner son nom au lieu d'implantation du foyer.

A Six-Fours, la plupart des quartiers de la ville portent le nom des familles (AUDIBERT, CURET, ISNARD, JOUGLAS, LOMBARD, MARTINENQ...) qui ont quitté le vieux village pour s'installer dans la plaine et qui ont formé les différents hameaux.

Un individu pouvait également se voir identifié en fonction de son environnement, comme celui qui habite dans les bois qui devient DUBOIS ou DUBOSC, ou encore DUHAMEL pour celui qui vient du hameau, sans oublier un DESPRES qui possède des prés et pâturages à la sortie du village. Et les exemples ci-dessous sont aussi significatifs :

Régions : (LE) NORMAND, (LE) BRETON, (LE) PICART, BOURGUIGNON, GASCON, SAVOYE...

Villes : TOULOUSE, TOULON, MARSEILLE, DAVIGNON, MONTIGNY, NEUVILLE...

Hameaux : DELAMOTHE (motte féodale), DUHAMEL (du hameau), DUTERTRE (hauteur, colline)...

Lieu d'habitation : DUPONT, DUBOIS, DUBOSC, DELAPLACE, DELPLACE, DESCHAMPS, DESPRES, DESPREZ, DUVAL, DULAC, LAMARE, DELETANG, RIVIERE, DUPUY, MAISONNEUVE...

A CHACUN SA REGION.

Le sujet étant très vaste, nous ne pouvons que donner un bref et rapide aperçu sur l'origine des noms de famille en usage dans les principales régions de notre pays. Les différentes langues régionales et les patois locaux ont largement contribué à la formation de nos patronymes actuels.

L'Alsace et la Lorraine :

Beaucoup de noms évoquent des sobriquets, des professions et la langue germanique est là pour nous rappeler l'histoire complexe et tourmentée de ces deux territoires proches de l'Allemagne.

Des exemples : KLEIN (de petite taille), GLASER (verrier), PFILMIN (producteur de pomme).

La Bretagne :

Les noms de métiers, de lieux, des sobriquets sur l'aspect physique sont très fréquents, dont certains avec l'article (Le) devant, comme LE GOFF (le forgeron), LE MOAL (le chauve), LE BIHAN (le petit).

On trouve également des terminaisons en "EC" comme pour CARADEC (aimable), GUENEC (cheveux blancs), PENNEC (tête), GALLOUEDEC (puissant).

D'autre part, les noms composés avec "KER" indiquent l'habitation, on peut citer quelques exemples :

KERALAIN (la maison d'Alain), KERBIHAN (la maison du petit), KERSAUSON (la maison du saxon).

La Corse :

Les patronymes corses apparaissent ou se stabilisent, pour la plupart, à partir de 1768. L'influence de la langue latine et italienne est bien caractérisée dans l'utilisation de prénoms avec des diminutifs qui deviendront des noms de famille tels que SIMONETTI (Simon), PIETRI, PIERI (Pierre), MARIANI (Marius).

Le lieu d'habitation est aussi mis à l'honneur avec CASALONGA (maison en long), CASANOVA (maison neuve), CASABONA (bonne maison), CASABIANCA (maison blanche)...

La Flandre :

L'influence flamande fait que beaucoup de noms commencent par "VAN" qui indique l'origine, le lieu...

VANDERMEERSCH (l'habitant du marais), VANDEWALLE (du rempart), VAN DE PUTE (du puits).

Le pays Basque :

Les noms évoquent souvent la maison (ETCHE), la terre, le domaine familial. Le lieu d'habitation était mis en évidence pour désigner les individus, comme pour ETCHEGORRY (maison rouge), ETCHEBERRI (maison neuve), ETCHEGOYEN (maison du dessus), BORDABERRY (ferme neuve), URRUTY (demeure éloignée),

URGATA (demeure entre deux cours d'eau)...

La Provence :

Nos patronymes proviennent de l'héritage gréco-romain et judéo-chrétien, sans oublier l'influence germanique et italienne. Ils sont souvent issus des évangiles, des saints chrétiens, de la féodalité, de l'occitan et de différents patois ce qui entraîne une grande diversité dont nous donnons quelques exemples.

Noms d'origine germanique : ALMARIC, ASTIER, AUDIBERT, AUTRAN, AYCARD, BERENGUIER, BREMOND, GIRAUD, GUIGO, ISNARD, LAUGIER, ROSTANG, SICARD, TROIN...

Noms de lieu : CABASSE, CADIÈRE, DECUERS, DECUGIS, PUGET, REVEST, TOUCAS, TOURTOUR

Noms divers et fréquents : AGASSE, ALLEGRE, ANDRIEU, AUBANEL, AUZANDE, BARBAROUX, BARTHOMIEU, BOURGAREL, BOYER, CARBONNEL, CAYOL, CHABERT, ESCOFFIER, FABRE, GUIGUE, GUIGOU, JAUFFRET, JAUME, JOURDAN, LATIL, MAYOL, MISTRE, MURAIRE, PAGNOL, PEYRON, PONS, REBOUL, RICORD, ROUMANILLE, SENEQUIER...

Le Roussillon :

Il est important de rappeler le traité des Pyrénées de 1659 pour l'annexion du Roussillon à la France. Toutefois, les Catalans sont restés très attachés à leur langue et leurs traditions ce qui a pu avoir des répercussions patronymiques.

On constatera des **prononciations différentes** comme le "X" qui se dit "CH" (XATARD se prononce "chatard"). La consonne "L" est souvent doublée "LL" comme dans LLORANT (Laurent), LLUIS (Louis), VALLS (vallée).

Les noms **d'origine espagnole** sont fréquents suite à l'immigration des FERNANDEZ, GARCIA, GONZALEZ, SANCHEZ... mais aussi des CATALA, CATALAN (celui qui vient de Catalogne), CERDAN, SARDAT (celui qui vient de Cerdagne). On trouve quelques noms de métiers comme CARROCER (charron – qui répare les *carretas*), FARGAIRE (ouvrier de forge – *la farga* en catalan), CRIDAIRE (crieur public – *feia la crida* en catalan).

La Savoie :

On constate des terminaisons en "0Z" et "AZ" pour les patronymes et les toponymes. Le "Z" final rend la dernière syllabe atone pour accentuer l'avant dernière. Cette pratique de la fin du XVI^e siècle, qui semble se perdre de nos jours, vient du parler patois de l'époque appelé *l'arpitan* ou le franco-provençal.

Quelques exemples : BERLIOZ (cultivateur de cresson), GALLIOZ (homme joyeux), MERMOZ (le dernier né), ou encore BORDAZ (ferme, *borde*), COMBAZ (combe, vallon), DUPRAZ (du pré)...

Par contre, si un nom se termine par un "X", il ne faut pas le prononcer mais insister sur la dernière syllabe, on dira CHAMONI et non pas CHAMONIX.

Les noms de la communauté juive :

Les changements de nom étaient fréquents dans une même famille mais, sous l'Empire, il a été fait obligation d'adopter un patronyme définitif (décret de juillet 1808). Certaines familles vont prendre ou garder un nom ancestral, souvent à caractère religieux COHEN, KHAN, LEVY, LEVI ou avec BEN (fils de) BENAÏM, BENSIMON, BENGUIGUI. D'autres déclareront le nom de la ville où ils sont installés et deviendront ainsi des LUNEL, DAVIGNON, CARPENTRAS...

LES NOM PORTES PAR LA NOBLESSE.

Les familles les plus anciennes, issues de la noblesse d'épée (ou chevaleresque) portaient le nom de leur fief, comme les (DE) TOULOUSE, ROHAN, CASTELLANE, D'HARCOURT, CASTELBAJAC, LA ROCHEFOUCAULT.

Plus tard, les nombreuses familles qui ont été anoblies possédaient déjà un nom mais ont vite compris qu'il valait mieux ne garder que le nom de leur seigneurie (fief) pour faire oublier leurs origines roturières, ce qui va expliquer et généraliser la fameuse "particule nobiliaire".

C'est ainsi que les membres de la famille D'ORMESSON étaient, à l'origine, des LEFEVRE qui deviendront "Seigneur d'Ormesson" suite à leur anoblissement mais ne conserveront que l'appellation D'ORMESSON car LEFEVRE signifie "le forgeron", donc un métier manuel indigne de leur nouvel état.

On peut citer d'autres familles qui n'ont conservé que le nom de leur terre, comme (GOULLET) DE RUGY, (JOLIS) DE VILLIERS, (GOUYON) DE MATIGNON, (GALAUP) DE LA PEROUSE, (LAMOIGNON) DE MALESHERBES, (CHABANNES) DE LA PALISSE, (BONNIER) DE LA MOSSON...

Il existe également des familles, souvent de la haute bourgeoisie, qui ont réussi à se faire attribuer une particule pour se donner un petit air de noblesse, c'est ainsi que les GISCARD sont devenus GISCARD D'ESTAING (demande faite en 1922 par le père de notre ancien Président), les GALOUZEAU ne sont plus que des DE VILLEPIN, suite à un lointain mariage avec une dame DE VILLEPIN (famille de l'ancien Premier-Ministre), Patrick POIVRE (journaliste TV) se transforme en POIVRE D'ARVOR en empruntant le pseudo de son grand-père maternel, un poète connu comme étant Jean D'ARVOR et pour terminer citons une certaine Geneviève DE FONTENAY, née MULMANN qui a adopté le pseudo de son compagnon appelé "DE FONTENAY" dans la Résistance. Précisons toutefois que des personnes plus modeste peuvent avoir un patronyme commençant par DE, D', ou DU mais qui indique tout simplement l'origine comme DE MARSEILLE, D'AVIGNON, DU LAC, DU HAMEAU, DE LAMARE...

LES NOMS EXPRIMANT LE LIEN DE PARENTE.

Ils sont fréquents dans de nombreux pays pour permettre de se rattacher à l'ancêtre fondateur de la famille.

Ils doivent se traduire par "fils de" qui deviendra par la suite un patronyme héréditaire.

En France (avec A la - Au - De)

A la : ALAMARTINE (fils de la Martine), ALAPHILIPPE (fils de la (veuve) de Philippe)...

Au : AUBAILLY (fils de Bailly), AUPETIT...

De : DEGEORGES (fils de Georges), DEPIERRE, DEJEAN...

En Angleterre (avec son) : RICHARSON, JOHNSON, THOMASSON, PETERSON

En Arménie (avec ian) : AZNAVOURIAN, GABRILIAN, ANTONIAN

En Ecosse (avec mac) : MAC-MAHON, MAC-DONALD, MAC-LAREN

En Espagne (avec ez) : FERNANDEZ, PEREZ, RODRIGUEZ

En Grèce (avec poulos) : RASTAPOPOULOS, PAPADOPOULOS

En Irlande (avec o') : O' BRIEN, O' CONNOR, O' TOOLE

LE CHANGEMENT DE NOM.

La loi du 6 fructidor de l'an II (1794) précise que "*nul ne peut porter un autre nom que celui qui figure sur son acte de naissance*".

Toutefois, une loi de 1803 et ensuite un décret de 1859 vont prévoir trois cas particuliers afin d'envisager de solliciter un changement de nom :

1 – Pour un nom qui a une connotation péjorative : une personne avec un patronyme qui porte à sourire peut faire la démarche pour en changer. En effet, il est très difficile de s'appeler COCU, COUILLON, CRETIN ou BATARD. Des noms comme HITLER, STALINE ou LANDRU sont aussi concernés.

2 – Pour demander une francisation : elle est souvent faite par une personne naturalisée française mais qui souhaite faciliter son intégration et éviter toute discrimination ou tout simplement quand son nom d'origine est trop difficile à prononcer ou à écrire. Ces demandes sont de plus en plus rares.

3 – Pour relever un nom : Cette demande a pour objectif de conserver ou de retrouver un patronyme familial ou pour faire valider un pseudonyme comme nous venons de le voir au chapitre sur la noblesse.

La procédure à suivre se traduit par l'obligation de faire une publication dans deux journaux d'annonces légales, dont une dans le Journal Officiel suivie d'une requête auprès du Ministère de la Justice.

LE CHOIX DU NOM DE FAMILLE.

La loi du 18 juin 2003 mais applicable à compter du 1^{er} janvier 2005 est venue perturber l'attribution du nom qui, jusqu'à jours, était le nom du père. Maintenant, l'enfant peut porter :

- Soit le nom du père (LEGRAND).
- Soit le nom de la mère (PETIT).
- Soit les 2 noms accolés (LEGRAND-PETIT ou l'inverse).

Une déclaration conjointe et écrite des parents est nécessaire et devient irrévocable.

Une nouvelle loi, en date du 1 juillet 2022 va encore plus loin, elle permet de changer de nom une fois dans sa vie en prenant le nom du parent qui ne l'a pas transmis. La procédure est allégée, il suffit de remplir une demande en mairie et de confirmer son intention de changement un mois après.

Les autres lois restent toujours en vigueur et nous sommes bien loin de l'origine de nos patronymes qui ont traversé les siècles et dont le suivi s'avère maintenant très complexe, sans parler de l'arbre généalogique avec ses nouvelles greffes dont les branches vont avoir du mal à s'épanouir.

UN PEU D'HUMOUR POUR CONCLURE.

Suivant les époques, les mots n'ont pas toujours eu la même signification et cette remarque est valable pour nos noms de famille. Il faut toujours se méfier des "faux amis" et nous en donnons quelques exemples.

BORDEL :	L'habitant de la ferme isolée (vient de borde, la ferme).
TAPIN :	Personne qui se cache (vient de se tapir).
PAILLARD :	Qui couche sur la paille.
LANUSSE :	Nom qui évoque "la lande" (dans le Sud-Ouest).
LABITTE :	Surnom d'un carrier (vient de bite : pierre équarrie).
LAVERGE :	Personne qui mesurait un contenu avec une verge.
GOGUE :	Qui est de bonne humeur (être en goguette).
SALEPETEUR :	Surnom de l'ouvrier salpêtrier.
BIDET :	Coursier, valet de pied (du vieux français <i>bider</i> : trotter).
VEYSSET :	Qui habite un bois de noisetiers (<i>veisse</i> en occitan).
CONARD :	Origine germanique (brave et fort).
MOLARD :	Qui demeure sur la colline (vient du latin <i>molaris</i>).
CRETIN :	Déformation de chrétien.
SECRETIN :	Surnom d'un sacristain.
POUBEL :	Personne au physique ingrat (peu beau).
RINGARD :	Origine germanique (courir et jardin).
VILAIN :	C'est d'abord le nom donné au paysan.
BUREAU :	Celui qui porte un vêtement de bure.



Jacques Le Boulanger, fils de René et de Louise
 Des Landes sa femme, a été baptisé par M^{re} Mon
 sousignat Curé le dix sept et sixiesme Jour
 de fevrier en l'année de Jesus 1634 et luy
 nommé Jacques Le Meistre et Francois Le
 Boulanger. presens Gillette Le Boulanger
 Marguerite Guillaume Julienne Le
 Boulanger & plusieurs autres yz sont
 les enffans de son Pere de la Dism. l'An 13^{me} de
 Moir.

"JUSTICE ET VÉRITÉ : LE GÉNÉRAL GIRAUD, LE LIBÉRATEUR OUBLIÉ".

Par le Vice-amiral d'escadre Hervé GIRAUD.



Henri GIRAUD voit le jour à Paris, le 18 janvier 1879 dans une France endeuillée par la perte des provinces d'Alsace et de Lorraine, mais qui ne s'avoue pas vaincue. Jamais en effet, notre pays n'a vibré d'une telle ferveur patriotique. C'est la première fois dans notre histoire que des mères ont, délibérément, élevé leur fils dans la perspective de la guerre.

Car, en ce temps-là, l'amour de la patrie commandait tout.

"Cet amour-là, écrit Henri GIRAUD au soir de sa vie, je l'ai sucé avec le lait de ma mère, je l'ai appris sur les genoux de mon père, je l'ai raisonné par l'étude de l'Histoire, je l'ai fortifié par la vie intense que j'ai menée".

Pour Henri GIRAUD, l'Histoire de France était un bloc, ainsi qu'il l'a écrit en préface à son livre *Mes évasions* :

"Dès mon plus jeune âge, j'ai voulu être soldat pour imiter ceux dont j'avais lu les aventures, qu'ils soient les soldats du Roi, de la République ou de l'Empire (...)", faisant ainsi écho à la splendide formule de l'historien Marc BLOCH qui disait :

"Il est deux catégories de Français qui ne comprendront jamais l'Histoire de France : ceux qui refusent de vibrer au souvenir du sacre de Reims; ceux qui lisent sans émotion le récit de la fête de la Fédération".



Henri GIRAUD

Lors de l'inauguration, à Dijon, d'un monument à la mémoire du Général GIRAUD, le 25 juin 1961, M. **Pierre MESSMER**, ministre de la Défense du Général DE GAULLE, rappelait cette phrase du maréchal LYAUTEY à ses officiers : *"Regardez bien GIRAUD, il est grand en tout ! Il est grand par la taille, il est grand par le cœur, il est grand par l'intelligence !"* Peu d'hommes peuvent se vanter d'avoir eu droit à un tel éloge de la part de LYAUTEY.

Mais, sans doute, LYAUTEY pressentait le destin de cet officier d'exception. Un destin comme l'histoire militaire de notre pays en compte peu. Jugez plutôt :

Le 30 août **1914** GIRAUD est blessé d'une balle au poumon en chargeant une batterie allemande à la tête de sa compagnie sur le plateau de Guise. Laissé pour mort sur le champ de bataille. Il est ramassé le

lendemain matin par les brancardiers allemands et fait prisonnier. Son état ne fait guère de doute pour le médecin allemand qui se contente en voyant son cas de demander sa religion, et de faire un signe à l'aumônier. Ce n'est que plus tard, en constatant qu'il est toujours vivant, qu'il décide de l'opérer.

"Vous avez de la chance que vos hommes ne vous aient pas emporté dans leur retraite, Monsieur, vous seriez mort maintenant", lui dit-il à son réveil. C'est en effet le caillot qui s'est formé au cours de la nuit qu'il a passée sur le champ de bataille, qui a sauvé la vie du capitaine GIRAUD. Un mois et demi plus tard, sa blessure encore ouverte, un drain dans le poumon, GIRAUD s'évade au cours d'une odyssée incroyable qui le verra passer par la Belgique, la Hollande, la Grande-Bretagne et enfin la France où il devient célèbre du jour au lendemain.

Je souhaiterais vous lire un court extrait d'un des nombreux témoignages que GIRAUD reçoit alors. Celui d'une mère d'un de ses soldats. *"Monsieur, ce n'est pas sans émotion que j'ai appris par des amis votre évasion et quelques-unes des péripéties qui l'ont accompagnée. Vous êtes le capitaine d'un fils très cher Georges, caporal dans votre 14^e compagnie et si heureux de partir avec vous qu'il considérait comme un dieu. Georges a été tué près d'Ypres le 17 décembre dernier. Notre premier mot en vous sachant libre a été à tous : "Si Georges était là, s'il pouvait le savoir !" Eh bien, moi, sa mère, je viens le remplacer, mon gars tué loin de vous qu'il aimait et vous dire de sa part l'admiration, la joie profonde que votre évasion nous fait éprouver. Quoiqu'il vous arrive par la suite, sachez que vous avez été l'idole d'un enfant mort seul, ou presque, parce que nos ennemis l'ont séparé de vous, et que l'amour de cet enfant vous portera bonheur car il vous a béni. Pardonnez cette longue lettre, n'y voyez que l'hommage d'outre-tombe d'un soldat qui vous adorait et croyez aux sentiments d'admiration de sa mère".*

La formulation peut paraître aujourd'hui un peu naïve, mais c'est le témoignage poignant d'une mère qui a perdu son fils et cela reflète bien ce patriotisme que j'évoquais au début de mon propos.

Dès son retour en France, GIRAUD reprend immédiatement sa place au combat et c'est lui, alors commandant qui le 23 octobre 1917, à la tête de son bataillon, s'empare du **Fort de la Malmaison** tenu par la Garde impériale du Kaiser.



Les mitrailleurs allemands s'étaient enchaînés à leurs armes pour s'empêcher de reculer. Cette victoire connaît alors à travers tout le pays un grand retentissement. GIRAUD termine la guerre avec cinq citations (dont quatre à l'ordre de l'armée). Lieutenant-Colonel, GIRAUD est appelé au Maroc par **LYAUTEY**.

La situation y est critique : A la tête de son régiment de tirailleurs, GIRAUD est partout jouant de la ruse face au nombre. Les rebelles l'appellent "El Dib", le chacal.

Dans une lettre à son frère du 17 mai 1925, il prévient : *"Que l'on sache bien à Paris que la lutte est de nouveau très sérieuse et qu'il ne s'agit pas de Rifains mais d'Allemands. Ce sont des tranchées allemandes que j'ai prises. C'est de l'artillerie, ce sont des mitrailleuses allemandes qui tuent mes tirailleurs et mes Français"*.



S'affranchissant des ordres reçus, GIRAUD sauve la ville de **Taza** donnée pour perdue.

Après cet exploit GIRAUD reçoit le titre honorifique de "Premier Zouave de la République" allusion à Théophile-Malo de LA TOUR D'AUVERGNE qui reçut de NAPOLEON, alors premier Consul, le titre de "Premier Grenadier de la République".

C'est l'époque où, comme je le disais plus haut, **LYAUTEY** le



donne en exemple à ses officiers :

"Regardez bien GIRAUD, il est grand en tout !"

Même écho du haut en bas de la hiérarchie. **BOURNAZEL**, l'homme à la veste rouge, le héros légendaire dont les exploits ont bercé toute une génération d'officiers, écrit de GIRAUD à ses parents : *"Ce chef est un dieu pour moi"*.

D'ailleurs, un soir, assiégé par les Rifains, après des aventures sans nom où il a vécu jusqu'aux extrémités de la peur, **BOURNAZEL**, le brave parmi les braves, le courage à l'état pur, connaît lui aussi sa nuit de Gethsémani qu'il a racontée ainsi : *"J'ai fait le tour de ma pauvre défense. J'ai causé avec les hommes et j'ai constaté qu'il en manquait encore une vingtaine environ. Je me suis assis, j'ai mis ma tête dans mes mains et je me suis mis à pleurer doucement. J'ai pleuré de détresse morale, je le confesse aujourd'hui, j'ai pleuré de souffrance physique. J'ai pleuré en me suppliant d'arrêter mes larmes et je n'ai pu retrouver mon calme qu'au moment où dirigeant ma pensée vers Dar Caïd Medboh, la silhouette du colonel GIRAUD m'est apparue. Dans mon désarroi, je voyais ce magnifique soldat toujours confiant malgré les épreuves nombreuses auxquelles il était soumis. Alors je me suis raccroché à cette évocation et j'ai séché mes yeux, honteusement"*.

Grièvement blessé le 2 août 1925, GIRAUD reprend aussitôt sa place au combat.

C'est lui qui capture **ABD EL-KRIM**, le chef de la dissidence rifaine, dans son fief de Targuist et le ramène dans nos lignes avec toute sa smala de plus de 3 000 personnes.



La reddition du chef rifain fait les gros titres de la presse française et étrangère et le colonel GIRAUD apparaît avec son célèbre prisonnier à la **Une du Petit Parisien**, et on peut lire dans *Le Temps* décrivant le défilé du 14 juillet 1926 :

"Les acclamations populaires vont plus particulièrement au colonel GIRAUD qui commande cette merveilleuse phalange".

Le Colonel GIRAUD est ensuite nommé professeur d'infanterie à l'Ecole supérieure de Guerre en 1927.

Le général **DUFFOUR** commandant l'Ecole note que : *"Son enseignement, nourri d'une expérience consommée de la guerre en Europe et en Afrique, est à la fois très pratique et très élevé"* et il conclut : *"le professeur égale chez lui l'homme d'action"*.

Parmi ses élèves, Henri GIRAUD comptait notamment les futurs généraux **DE LATTRE** et **NAVARRÉ** et ce dernier raconte dans ses Mémoires :

"J'ai le souvenir d'un exercice sur la carte, dirigé par le colonel GIRAUD, dans lequel celui-ci fit intervenir des unités de chars rapides, accompagnés d'une infanterie transportée sur véhicules blindés et d'une artillerie motorisée".



Vous pouvez donc constater que dès 1927, GIRAUD envisage concrètement l'hypothèse de l'emploi de chars rapide comme unités autonomes destinées à percer, tactique qu'il mettra d'ailleurs en œuvre trois ans plus tard lors de la pacification du Maroc avec, en plus, l'utilisation de l'aviation.

Le livre *Vers l'Armée de métier* du Colonel DE GAULLE paraîtra bien des années plus tard, en 1934.

Jeune général, de 1930 à 1934, GIRAUD prend le commandement des Confins algéro-marocains. Il a ainsi le grand honneur de parachever l'œuvre de LYAUTEY, la pacification du Maroc.

L'attraction qu'il exerce alors sur les jeunes officiers est immense. Et ce sont les plus insolents qui l'admirent le plus. Hier, c'était BOURNAZEL. Aujourd'hui, c'est le lieutenant de **HAUTECLOQUE, le futur Maréchal LECLERC**,



qui écrit à ses parents après les combats du Baddou en 1933 :

"L'allure de GIRAUD droit devant l'autel avec sa haute taille ne manque pas de grandeur. La qualité maîtresse de ce chef, c'est qu'il ignore la peur [...]. Au Maroc, on voit encore commander. Or, de même que c'est une joie pour un sportif de voir galoper un beau cheval, c'est une vraie joie, je dirais presque, artistique, de voir commander un grand chef..."

Commandant la division d'Oran à partir de 1934, GIRAUD n'a qu'une obsession : préparer sa division à monter en urgence dans le nord de la France. Car, pour lui, l'histoire est écrite. Depuis septembre 1935, les autorités françaises savent qu'Hitler veut réoccuper la zone démilitarisée. Il faut donc désigner un chef énergique face à l'Allemagne. Le choix de l'Armée se porte depuis longtemps sur GIRAUD.

Mais il y a des oppositions politiques à cette désignation. Curieusement, celles-ci disparaissent d'un coup, le 5 mars 1936 au soir, lorsque le Führer prononce un discours d'une rare violence.

Et par décret du 6 mars 1936, GIRAUD est nommé **gouverneur militaire de Metz**, commandant la VI^e région militaire, Metz qui est alors la véritable capitale militaire de la France face à l'Allemagne. GIRAUD y aura sous ses ordres des officiers prestigieux : parmi eux, DELESTRAINT, DE LATTRE, DE GAULLE.

Le jour même de sa nomination, la Wehrmacht réoccupe la Rhénanie.

Aussitôt, GIRAUD presse l'Etat-major de riposter et dit : *"Laissez-moi faire, j'ai 100 000 hommes prêts à foncer et personne en face. Ce soir je couche à Mayence. Vous pourrez alors discuter"*. Mais on ne l'écoute pas.

Il écrit à nouveau le 16 mars : *"La situation est sérieuse. On pouvait riposter instantanément. On ne l'a pas fait. C'est reculer pour mieux sauter. La guerre franco-allemande est fatale. Les ruines seront d'autant plus effroyables qu'on attendra plus longtemps"*. Langage prémonitoire quand on connaît la suite !

Pour GIRAUD, la faiblesse, attire la guerre. Irrésistiblement. Il écrit le 12 juillet 1936 : *"Nous ne pourrions pas céder et nous humilier perpétuellement. Un jour, quel que soit le parti au pouvoir, il devra dire : NON. Ce jour-là, si la France a l'armée qu'elle doit avoir, l'Allemagne reculera. Dans le cas contraire, ce sera la guerre. Notre conduite est donc toute tracée : Avoir l'armée nécessaire et suffisante"*.

GIRAUD réaffirme ses convictions le 15 septembre 1936, à CHURCHILL, venu lui rendre visite à Metz.

Et, surtout, il les clame dans un grand discours à Douaumont – lieu emblématique des combats de la première guerre mondiale – le 20 septembre 1936, dans lequel il vante les vertus d'effort, d'application et de travail, et défend le système démocratique institutionnel français contre l'assaut que lui livrent, je cite *"les doctrines qui viennent des bords de la Spree ou de la Moskova"*.



Le discours fait quelques vagues au sein du monde politique. Mais GIRAUD insiste. Il fustige la loi des 40 heures et ne mâche pas ses mots. On raconte l'anecdote suivante :

Le 24 novembre 1937, **Edouard DALADIER**, Ministre de la Défense, fait un voyage d'inspection dans la région fortifiée de la Sarre en compagnie du Général GIRAUD. Désignant l'Allemagne, GIRAUD dit soudain au ministre :

- *"En face, ils travaillent 48 heures. Ceux qui ont voté la loi des 40 heures sont soit des imbéciles, soit des criminels."*

- *"Vous semblez ignorer, mon général, que je suis de ceux qui ont fait voter la loi de 40 heures"*, réplique DALADIER.

- *"Je ne l'ignore nullement et je sais aussi que vous n'êtes pas un imbécile"*, répond GIRAUD. Ce qui explique sans doute que

dans ses mémoires, DALADIER aura des mots peu flatteurs pour le Général GIRAUD !

Le 23 juillet 1938, toujours préoccupé de prendre l'initiative face aux Allemands, GIRAUD presse l'Etat-major de changer de stratégie et prône une action offensive "limitée". A l'époque, la stratégie du haut commandement repose sur la défensive derrière la protection illusoire de **la Ligne Maginot**.



Face aux provocations d'HITLER, GIRAUD propose de se porter sur la Sarre et de s'y installer défensivement. "La manœuvre, dit-il, n'offre "aucun alea" et les résultats de l'opération seraient "payants". La guerre serait portée dès le début, en territoire ennemi, sous forme de riposte instantanée à l'invasion d'un pays allié, conformément à nos promesses répétées. Nous tiendrions sous notre feu terrestre une des régions les plus peuplées et les plus industrielles de l'Allemagne". Langage de guerre, certes, mais GIRAUD est un guerrier qui sait la guerre inévitable ! Deux mois après ce sera Munich. Que n'a-t-on laissé faire le Général GIRAUD, au moins une fois ! En 1936 ou en 1938. Car une fois suffisait : non pour éviter la guerre, bien sûr, mais pour la faire commencer à nos conditions. Et on peut l'espérer, à notre avantage.

Au moment de l'offensive allemande, GIRAUD commande la VII^e Armée qui se trouve sur la gauche de tout le dispositif français. Ce sont les Britanniques qui ont exigé que l'Armée GIRAUD soit sur le flanc gauche afin de les protéger d'une possible incursion allemande en Grande-Bretagne, car la réputation de GIRAUD dépasse les frontières. GIRAUD se lance – avec tout son allant mais contre son gré – dans la **manœuvre Breda**, qui restera – avec l'offensive de Narvik – la seule grande offensive française de la guerre de 1939-1940.

Mais sur son flanc droit, la Neuvième Armée a été enfoncée.

L'idée de GIRAUD, c'est alors de foncer avec toutes ses forces vers le Sud-Est en direction de Trèves pour s'enfoncer dans le flanc droit de l'ennemi en jetant le désordre dans ses communications et pour l'obliger à interrompre sa poussée vers la Manche.

Après la guerre, les généraux GUDERIAN et ROMMEL qui menaient alors l'offensive allemande ont déclaré :

"Si GIRAUD avait effectué cette manœuvre, nous nous serions trouvés dans une situation des plus critiques. Nous étions exagérément étirés donc très vulnérables. Cela pouvait tourner très mal pour nous. Nous avons tremblé pendant cinq jours". Mais, au lieu de cela, le Haut-Commandement donne l'ordre à GIRAUD de quitter sa VII^e Armée pour venir redresser la situation au sein de la Neuvième Armée, comme si sa seule présence pouvait rétablir une situation déjà totalement compromise.



Mais GIRAUD doit obéir et c'est alors qu'il se trouve aux avant-postes de cette neuvième Armée, au sein de laquelle son arrivée a redonné du courage, **qu'il est fait prisonnier par les Allemands** après que l'automitrailleuse dans laquelle il se trouvait eut neutralisé deux chars allemands !

Conscients de la prise qu'ils viennent de faire, Les Allemands lui donnent immédiatement une large publicité. Fait prisonnier le 19 mai 1940, GIRAUD est transféré dans la **forteresse de Koenigstein**, qui surplombe la vallée de l'Elbe. Il refuse de prêter serment de ne pas s'évader et annonce au contraire qu'il fera tout pour s'évader.

En septembre 1940, il écrit à ses enfants une lettre qui circulera bientôt à travers la France et qui aura un très fort retentissement :

"Mes chers enfants, Je ne sais combien de temps je resterai ici, des mois, des années peut-être. Il est possible que j'y sois enterré. Je suis prêt à tout : peu importe. Je vous confie le soin de me remplacer dans une tâche sacrée, le relèvement de la France. Je vous interdis de vous résigner à la défaite et d'admettre que la France puisse passer après l'Italie, l'Espagne ou la Finlande. Peu importe les moyens. Le but seul est essentiel. Tout doit lui être subordonné. Vous lui sacrifierez vos intérêts personnels, vos goûts, vos théories, votre mystique. Il fixe le programme : - les esprits sont faits en France - l'instruction est faite aux colonies - le matériel est fait à l'étranger. Et il conclut : Mais avant tout, que les esprits soient à la hauteur de leur tâche. Qu'ils veuillent être Français, totalement. Rappelez-vous qu'une bourrasque passe, mais que la patrie reste. Une Nation vit quand elle veut vivre. Répétez cela autour de vous. Forcez les autres à penser comme vous, à travailler comme vous. Nous sommes sûrs du succès, si nous savons vouloir. Résolution. Patience. Décision".



Cette lettre, écrite du fond de sa cellule, dans une forteresse en plein cœur de l'Allemagne, par un homme qui a toutes les chances d'y mourir, est un exemple admirable d'acte de foi en l'avenir et de patriotisme.

Je regrette qu'elle ne soit pas plus connue aujourd'hui.

Le Général DE GAULLE, dès qu'il en a eu connaissance, s'est employé à diffuser "l'Appel de Koenigstein" auprès des siens avec des commentaires très élogieux pour son ancien chef de Metz.

Un an et demi après avoir écrit cette lettre, remarquable d'anticipation puisque ce qu'il décrivait de sa prison en septembre 1940 est exactement ce qui, moins de deux ans après se produira, le Général GIRAUD, à 63 ans, malgré les séquelles de plusieurs blessures



graves, s'évade le 17 avril 1942, de la prison dont on ne s'évade pas – telle était en effet la réputation de cette forteresse – en se laissant glisser le long d'un à-pic de 45 mètres.

Cet à-pic, vous pouvez le constater sur la photo ci-dessus est assez impressionnant. Et il l'est d'autant plus que, GIRAUD, à Koenigstein, est foudroyé par des douleurs résultant de ses blessures de guerre.

Or c'est cet homme, qui va franchir un parapet haut d'un mètre quarante, avant d'entamer une descente, sous le tir probable d'une sentinelle, dépendant tout entier de la force musculaire de deux de ses camarades âgés qui laissent filer la corde. Une corde faite d'un câble léger et de bouts de ficelles qu'il a tissées lui-même avec l'aide du général MESNY – qui le paiera de sa vie – au cours de ses deux années de captivité.

Cet exploit insensé, GIRAUD lui accorde dix lignes dans son livre *Mes Evasions*. Je le cite :

"Je me débarrasse de ma pèlerine et demande à LE BLEU de m'aider à enjamber le parapet, car la blessure de ma jambe droite m'interdit certains mouvements. Me tenant solidement au barreau du créneau, je m'assieds sur la barre de bois qui me sert de siège et, lâchant le barreau pour empoigner le câble à deux mains, je me laisse descendre par mes deux amis qui filent lentement la corde. Mes pieds et mes mains freinent ma descente contre la paroi du rocher".

Il traverse l'Allemagne et grâce à l'héroïsme d'un certain nombre d'Alsaciens et de Lorrains – qui le paieront de leur vie – il parvient en France.

Dès qu'il apprend son évasion, le **Général DE LATTRE** lui écrit :

"Depuis votre magnifique évasion, je voulais vous écrire pour vous dire toute ma joie, toute notre fierté aussi. Plus qu'avant encore, vous personnifiez une des fiertés françaises et vous honorez grandement notre corporation de Généraux..."



Votre évasion affirme encore notre confiance dans les destinées de la France puisqu'elle a donné le jour à des fils tels que vous".

Plusieurs années plus tard, le **Maréchal JUIN** écrira à propos de cette évasion :

"Le 17 avril 1942, le Général GIRAUD s'évadait de la forteresse de Koenigstein. Cette évasion, fut un véritable fait d'armes militaire".

"Fait d'armes", dit JUIN en parlant de l'évasion de GIRAUD et cette qualification tire toute sa valeur de ce qu'elle a pour auteur le vainqueur du Garigliano grand

guerrier s'il en fut. Mais l'évasion de GIRAUD fut, au-delà d'un exploit personnel, une œuvre collective : une centaine de personnes ont concouru à cette entreprise, chiffre énorme, compte tenu des risques encourus en ces temps de terreur. A ce titre, en tant qu'activité résistante, la première qui, sur le long terme, a mobilisé tant de bonnes volontés, de dévouement et de sacrifices dans le secret le plus absolu, l'évasion du Général GIRAUD témoigne de la précocité et de la vitalité du patriotisme français toutes opinions confondues.

Au plan politique, cette évasion de GIRAUD est venue casser la politique de collaboration avec l'Allemagne, que mettait en place LAVAL et conforter avec panache la flamme de la Résistance française.

L'évasion de celui dont **CHURCHILL** dira devant les Communes : *"Tant qu'il y aura des Hommes comme le Général GIRAUD, ce vaillant guerrier que nulle prison ne peut retenir, tant qu'il existe des hommes qui résistent au nom et pour la cause de la France, ma confiance dans l'avenir de la France demeure inébranlable".*

HITLER l'apprend, le 20 avril 1942, le jour de son anniversaire.

Jusqu'ici, tout avait réussi au Führer. A partir de cette date, les vents vont lui être contraires. Les historiens de l'avenir verront peut-être dans ce camouflet que lui inflige cet officier général français sur le territoire même du Reich comme le signe annonciateur du tournant de la guerre. Quand il l'apprend, HITLER laisse en effet éclater sa colère auprès de son entourage : *"Pourquoi avez-vous laissé courir GIRAUD? Cet homme vaut trente divisions !"*. Car HITLER connaît la réputation de GIRAUD. Il s'était déjà opposé person-

nellement, en mai 1941, à la libération de GIRAUD de la prison de Koenigstein que PETAIN avait sollicitée pour le nommer au Maroc en remplacement de NOGUÈS. Et si HITLER s'était opposé à cette libération, cela ne tenait pas seulement à la valeur militaire de GIRAUD que les différents rapports de l'Abwehr mettaient en évidence.

Non, l'opposition de HITLER tenait à sa prise de conscience – dès le mois de mai 1941 – que l'armistice l'ayant privé de la mainmise sur la Méditerranée, l'ancrage africain de ce général français, dont même ses geôliers se plaisaient à souligner le caractère exceptionnel, représentait un potentiel militaire et un réel danger ;

Et le 30 avril 1942, treize jours après l'évasion de GIRAUD, lors de son entretien avec **MUSSOLINI**, **HITLER** reprend son antienne contre l'évadé et prédit : *"On doit s'attendre à voir l'Afrique du Nord Française nous tomber dessus. L'évasion du Général GIRAUD accroîtra ce danger au cas où il réussirait à gagner l'Afrique".*



Comme l'ont montré les archives de Nuremberg et le journal de GOEBBELS, HITLER a ordonné de tout faire pour récupérer GIRAUD, mettant notamment sa tête à prix pour une somme considérable. Puis, voyant qu'il n'y arrivait pas, il a alors donné personnellement l'ordre de l'abattre. Car HITLER a très vite compris que GIRAUD présentait pour l'Allemagne un vrai danger. GIRAUD prend en effet, dès son arrivée en France, le commandement de l'armée clandestine et met sur pied avec les Américains un plan pour la reprise des hostilités.

Mais alors que l'évasion de GIRAUD suscite en France – et notamment au sein des mouvements de résistance – un réel espoir car il se dit que *"si GIRAUD s'est évadé, tout redevient possible"*, il n'en n'est pas de même du gouvernement de Vichy que cette évasion, je vous l'ai dit, gêne considérablement.

GIRAUD subit alors d'énormes pressions de toutes sortes, morales, physiques, psychologiques pour qu'il accepte de se reconstituer prisonnier. On lui fait valoir – par un odieux chantage – que depuis son évasion, les conditions de captivité des autres prisonniers français ont été durcies. Mais GIRAUD qui sait ce qu'est la captivité sait très bien que son évasion a au contraire créé un immense espoir dans les camps. Il tient bon et refuse. Il est alors traqué par les Gestapo française et allemande, et passe d'un refuge à l'autre – parfois en catastrophe – avec une partie de sa famille qui finira par le payer cher comme on ne le sait pas assez.



Le Président américain ROOSEVELT, dès qu'il apprend l'évasion de GIRAUD, prend immédiatement contact avec lui afin de relancer la France dans la guerre.

Or avec cette perspective nouvelle de l'engagement américain sur le théâtre européen, la guerre change véritablement de dimension. L'avenir alors, c'est l'Amérique.

Jean-Pierre CHEVENEMENT le reconnaît sans ambages dans son livre *La France est-elle finie ?* Quand il explique pourquoi le futur Président MITTERRAND s'est alors rallié à la résistance giraudiste.

Car GIRAUD dispose de 4 atouts considérables :

- ✓ l'armée clandestine au sein de l'Armée d'armistice (qui représente 100 000 hommes),
- ✓ l'armée d'Afrique (plus de 200 000 hommes), que l'on doit au Général WEYGAND,
- ✓ la flotte,
- ✓ les services spéciaux.

Quatre atouts que DE GAULLE ne peut plus espérer avoir dans son jeu depuis la douloureuse affaire de **Mers el-Kébir**, et les affrontements franco-français meurtriers de Dakar et de Syrie.

On comprend donc que GIRAUD donne suite à la proposition américaine



qui est la seule, dans son esprit, susceptible de contribuer véritablement à la défaite des forces de l'Axe, qui sera toujours son seul but.

"UN SEUL BUT LA VICTOIRE", tel fut le slogan du Général GIRAUD pendant toute la guerre.

Mais dans ses discussions avec les Américains, GIRAUD est bien décidé à défendre pied à pied la position et la souveraineté Française comme en attestent les Accords GIRAUD-MURPHY (représentant personnel de ROOSEVELT) datés du 2 novembre 1942 dont voici les extraits les plus significatifs :



"Mon Général,

Me référant aux déclarations faites à plusieurs reprises par le Président ROOSEVELT et aux engagements déjà contractés par le gouvernement Américain, je suis en mesure de vous assurer que la restauration de la France en sa pleine indépendance, dans toute sa grandeur et toute l'étendue qu'elle possédait avant la guerre, aussi bien en Europe qu'Outre-mer, est un des buts de guerre des Nations Unies.

Il est bien entendu que la souveraineté Française devra être rétablie, aussitôt que possible, sur tous les territoires métropolitains et coloniaux, sur lesquels flottait en 1939 le drapeau Français.

Le gouvernement des Etats-Unis considère la Nation Française comme une alliée et la traitera comme telle.

J'ajoute qu'en cas d'opérations militaires en territoire français (soit dans la Métropole soit dans les colonies) les Autorités américaines n'interviendront en rien dans toutes les affaires qui sont uniquement du ressort de l'administration nationale, ou qui relèvent de l'exercice de la souveraineté Française".

Suivait une lettre plus technique sur l'extension de la loi "Prêt Bail" aux commandes françaises aux Etats-Unis concernant tant l'Armement que les Marchandises, etc.

En d'autres termes, ces Accords GIRAUD-MURPHY qui engageaient les Etats-Unis à traiter la France comme une Alliée, réglait dans le principe, la plupart des problèmes importants qui se poseront par la suite, puisqu'il était bien spécifié que la réinstallation de l'administration française dans tous les territoires libérés se ferait sans immixtion étrangère pour tout ce qui relevait de l'exercice de la souveraineté française.

Le 3 novembre 1942, ayant appris la veille, l'imminence du débarquement américain en Afrique du Nord, et ayant réglé au mieux des intérêts de la France nos rapports avec les Américains tout en jetant les bases de la création de l'Organisation de Résistance de l'Armée – l'ORA – GIRAUD confie au Général FRERE le commandement en chef de toutes les forces civiles et militaires de la France métropolitaine et entreprend sa troisième évasion.

Avant de gagner l'Afrique du Nord, GIRAUD écrit une lettre au Maréchal PETAIN dans laquelle il dit entre autres : *"Aujourd'hui, j'estime l'heure trop grave pour rester spectateur. Je crois qu'il se présente pour notre patrie une chance inespérée de sortir de la guerre avec honneur. Je n'ambitionne rien que de voir la résurrection de notre patrie. J'y consacre les biens et les forces qui me restent..."*



EISENHOWER écrit pour sa part au Général GIRAUD le 4 novembre 1942 une très longue lettre dont voici quelques extraits :

"Mon premier souci est d'éviter qu'un conflit général n'ait lieu entre les forces américaines et l'Armée française en Afrique du Nord.

En raison de votre brillante renommée et considérant la profonde estime dont vous jouissez personnellement parmi les Nations Alliées et dans l'Empire Français, je suis persuadé que rien ne saurait assurer aussi complètement la coopération entre l'Afrique française du Nord et les forces Alliées que votre arrivée dans cette région.

Nous mettons à votre disposition tous les moyens dont vous pourrez avoir besoin pour arriver rapidement à Alger.

Je tiens à vous assurer à nouveau, au nom du Président des Etats-Unis, que le seul but des Américains débarquant dans ce territoire est de libérer la Nation française du joug de l'Axe et d'inaugurer la restauration de votre Patrie à sa position de Grande Puissance. Le gouvernement américain engage sa responsabilité pour assurer le maintien de l'intégrité du territoire français..."

Fort de ces engagements, GIRAUD entreprend donc sa troisième évasion. De France cette fois-ci, à partir de la petite plage de la Fossette au Lavandou.

Le mauvais temps se met malheureusement de la partie. Le départ dans une barque de pêcheur est retardé pendant deux nuits, puis ce sera un transbordement en **sous-marin** puis en hydravion dont les connaisseurs pourront apprécier le caractère acrobatique par gros temps !

Arrivé à Gibraltar, GIRAUD presse EISENHOWER d'inclure la Tunisie dans le champ du débarquement. Mais la machine de guerre américaine est lancée et ne peut être infléchie. Il y aura donc une campagne de Tunisie ! Et elle sera meurtrière. De plus, GIRAUD – du fait de l'annonce tardive par les Américains de la date précise du débarquement et de ces difficultés d'acheminement de dernière minute, indépendantes de sa volonté – n'arrive à Alger que le 9 Novembre 1942 alors que le débarquement a eu lieu la veille. Et la situation y est

déjà compliquée et pas du tout conforme à ce qui était prévu. En arrivant à Alger, GIRAUD est en effet confronté à deux difficultés majeures :

- 1) Le maréchalisme profond de l'armée d'Afrique et de la population tant européenne que musulmane - qui accueillent GIRAUD comme un intrus malgré son prestige. Ceci n'était à vrai dire pas une véritable difficulté car GIRAUD savait bien que l'Armée d'Afrique n'attendait qu'un ordre pour reprendre le combat ! Encore aurait-il fallu en laisser le temps à GIRAUD.
- 2) Mais le deuxième obstacle – véritable celui-là et qui devait conduire à durablement brouiller les cartes, était la présence totalement imprévue de **l'Amiral DARLAN** à Alger.

Présence dont les Américains avaient choisi – faisant ainsi preuve d'un grand opportunisme – de tirer profit en l'absence de GIRAUD parce que, dépositaire de la confiance du Maréchal, DARLAN était à leurs yeux le seul capable de faire cesser les hostilités, ce qu'il fit en effet.

GIRAUD, dès son arrivée, se trouve donc confronté à un dilemme :

- ✓ Soit il tente un coup de force mais c'est alors inmanquablement, déclencher la guerre civile,
- ✓ Soit il décide de composer au risque de paraître faible.

Ce que je vous ai décrit de la personnalité de GIRAUD peut laisser penser que la tentation de s'imposer par la force lui a très certainement traversé l'esprit. Et pourtant, c'est la seconde solution qu'il choisit, celle du compromis – et donc de son relatif effacement alors que c'est en son nom que le débarquement a eu lieu – car la priorité à ses yeux, c'est la situation en Tunisie ou Il faut faire face à la foudroyante réaction du Maréchal KESSELRING au débarquement allié. Et avec l'aide précieuse de JUIN qui se range sous sa bannière *"même si je devais le faire comme simple soldat je le suivrais"*, dit-il, GIRAUD se jette littéralement dans la bagarre.



Et son œuvre historique, commencée avec l'appel de Koenigstein, poursuivie avec son évasion spectaculaire de cette forteresse et ses premiers efforts pour organiser la résistance militaire en France ainsi que la coopération avec les Etats-Unis prend alors un tour réellement exceptionnel.

Elle va se développer du 14 novembre 1942 (date de sa directive N°1 à l'Armée) au 8 avril 1944 (date de son limogeage). Et elle se déroule à un rythme effréné puisqu'en l'espace de quinze mois il accomplit sept actions majeures :

- 1) La libération de la Tunisie,
- 2) La création du CFLN avec le Général DE GAULLE,
- 3) La libération de la Corse,
- 4) La Campagne d'Italie,
- 5) La reconstruction de l'Armée française,
- 6) La création de l'ORA organisation de résistance de l'Armée,
- 7) L'union de tous les Français combattants.

1) Première action majeure : La libération de la Tunisie.

Le 19 novembre 1942, GIRAUD relève donc l'ultimatum de KESSELRING et lance dans la bataille de Tunisie 80 000 soldats français. Un correspondant de guerre anglais les dépeint ainsi : *"habillés de loques, armés d'antiques tromblons et de quelques 75, dépourvus de tout transport... Leur vaillance était stupéfiante, car ils n'avaient aucune chance devant l'équipement moderne des Allemands"*.

Ces soldats font preuve d'un héroïsme quotidien durant cinq longs mois. Le bilan est terrible : 10 000 tués, blessés et disparus. Un combattant sur huit, mais le résultat sera à la hauteur des sacrifices consentis par ces soldats français.

En effet, le 20 mai 1943, à Tunis, aux côtés d'EISENHOWER avec qui – malgré la disproportion des forces – il a dirigé la bataille en *alter ego*, GIRAUD préside le **défilé de la victoire** qui se solde par 250 000 prisonniers et la prise d'un matériel énorme. Le Président américain ROOSEVELT lui adresse ce message :

"J'exprime l'admiration du peuple de l'Amérique en saluant la brillante contribution des forces françaises sous votre commandement, qui vient d'aboutir, hier, à la délivrance de Tunis et de Bizerte. Les soldats de France ont montré qu'ils n'attendaient que l'occasion de bondir à nouveau contre les oppresseurs nazis. Ce précédent, si victorieusement réalisé, marque l'aube du jour où les Nations Unies, travaillant ensemble, rendront la France à son peuple".

GIRAUD répond sobrement au président américain :

"Je suis certain que lorsqu'elles auront reçu tout l'armement qui leur est nécessaire, les troupes françaises étonneront encore le monde dans les batailles qui aboutiront à la délivrance de notre patrie".

Treize mois plus tôt, GIRAUD était encore prisonnier en Basse Saxe et l'Allemagne remportait victoires sur victoires ! Quel bouleversement en peu de mois !

La Résistance intérieure française comprend parfaitement l'importance militaire de l'événement que constitue la victoire de Tunisie.



Et le 27 mai, soit 7 jours à peine après le défilé de la victoire à Tunis, lors de sa première réunion sous la présidence de **Jean MOULIN**, le CNR, Comité national de la Résistance, *"adresse son salut au Général GIRAUD qui a préparé et assuré avec les Alliés la victoire en AFN et souhaite ardemment qu'il prenne le commandement de l'armée française ressuscitée"*.

Ce double hommage du président américain et des résistants de l'intérieur, GIRAUD l'accueille d'un front serein. Car ce guerrier sait d'expérience, qu'il existe une "Loi des compensations". Cette loi est parfois dérisoire : c'est le cas, par exemple, lorsque, lui le héros de la Grande Guerre et de la campagne du Maroc, l'évadé d'Allemagne au péril de sa vie, se voit déchu de la nationalité française par décret de Vichy, le 28 novembre 1942. Sans compter la confiscation de tous ses biens.

Mais, en cette fin d'année 1943, cette même loi des compensations va s'avérer terrible. Impitoyable même pour le Général GIRAUD: quinze membres de sa famille (dont sa femme, trois de ses filles et sept de ses petits-enfants, le dernier âgé d'un an) sont déportés en Allemagne. Et sa fille aînée, Renée y mourra.

2) Deuxième action majeure : La création du CFLN véritable gouvernement de la France.

Le 15 mai 1943, au lendemain de la victoire de Tunisie, le général GIRAUD, qui exerce alors seul la plénitude du commandement en Algérie, terre française, invite le Général DE GAULLE alors en exil à Londres en terre étrangère, où il traverse une passe difficile, à le rejoindre à Alger afin de réaliser l'union de tous les Français combattants.



Le Général GIRAUD le fait en s'affranchissant de l'avis de tout son entourage qui y est très hostile, ayant pu apprécier au cours des premiers contacts, l'intransigeance du Général DE GAULLE et le sectarisme et l'hostilité dont ont fait preuve certains émissaires venus de Londres en précurseurs.

Les nombreuses tentatives de débauchage au sein de l'Armée d'Afrique et des bâtiments de la marine française envoyés par GIRAUD dans les ports américains pour modernisation ne sont en outre pas faites pour calmer les esprits.

Winston CHURCHILL qui se trouve à Alger écrit à sa femme Clémentine le 29 mai 1943 – la veille même du jour de l'arrivée de DE GAULLE à Alger : *"DE GAULLE doit arriver demain et tout le monde s'attend à ce qu'il fasse tout pour créer la zizanie et mettre en avant ses ambitions personnelles"*.



Mais GIRAUD passe outre aux avertissements de ses proches car il veut l'union de tous les Français, et le 30 mai 1943, **il accueille lui-même le Général DE GAULLE sur l'aérodrome de Boufarik**. Il ne l'a pas vu depuis qu'à Metz, sous ses ordres avant la guerre, DE GAULLE commandait un régiment. Le 3 juin 1943, il crée avec lui le Comité Français de Libération Nationale, le CFLN, véritable gouvernement de la France en guerre. Ces deux généraux en assument la coprésidence avec un partage des tâches naturel entre eux, GIRAUD traitant des problèmes militaires – je rappelle que la France est en guerre – DE GAULLE des affaires politiques.

3) Troisième action majeure : La libération de la Corse.

Dès le mois de Novembre 1942, le Général GIRAUD propose à EISENHOWER de sauter sur la Corse en prévision de l'assaut de la "forteresse Europe". La Corse est occupée depuis le 11 novembre 1942 par 80 000 soldats italiens et par un corps de la Wehrmacht de 10 000 hommes appuyés par une brigade blindée d'une centaine de chars.

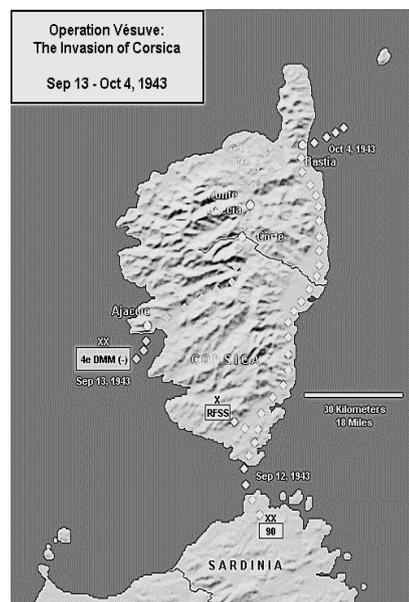
Le Général RONIN, patron des services de renseignement de GIRAUD envoie sur place la mission "Pearl Harbour" chargée d'assurer la liaison avec Alger. **Le capitaine Paul COLONNA D'ISTRIA** reçoit du Général GIRAUD, la mission de "coordonner l'action de tous les groupes de résistance corses", sans tenir compte des appartenances politiques et de préparer, grâce à l'envoi d'armes et de munitions promis par GIRAUD, le soulèvement de la résistance qui doit accompagner le débarquement des troupes françaises.



De nombreux résistants tombent les armes à la main. Ils sont désormais des centaines dans le maquis. Les réseaux sont laminés. L'occupation est massive : 90 000 occupants pour 250 000 habitants ! Chaque village ou presque, a sa garnison ennemie. Grâce aux livraisons d'armes – en l'espace de 10 mois, il y aura 64 parachutages et 9 débarquements de sous-marins organisés par les services secrets de GIRAUD – COLONNA D'ISTRIA trouve un accord avec la seule force organisée, le Front National contrôlé par les communistes et dirigé par le professeur de lettres **Arthur GIOVONI**. GIRAUD promet son aide à GIOVONI tout en insistant sur le fait que l'action de la Résistance doit être conjuguée avec celle du corps expéditionnaire qu'il va leur envoyer. Mais le 8 septembre en Corse, les événements se précipitent, et COLONNA D'ISTRIA envoie à GIRAUD le message suivant : *"Ajaccio s'est soulevé, les insurgés en sont maîtres. Les Italiens ne résistent pas, on se bat à Bastia. La Corse demande l'aide de l'Armée"*.

accord avec la seule force organisée, le Front National contrôlé par les communistes et dirigé par le professeur de lettres **Arthur GIOVONI**. GIRAUD promet son aide à GIOVONI tout en insistant sur le fait que l'action de la Résistance doit être conjuguée

avec celle du corps expéditionnaire qu'il va leur envoyer. Mais le 8 septembre en Corse, les événements se précipitent, et COLONNA D'ISTRIA envoie à GIRAUD le message suivant : *"Ajaccio s'est soulevé, les insurgés en sont maîtres. Les Italiens ne résistent pas, on se bat à Bastia. La Corse demande l'aide de l'Armée"*.



GIRAUD apprend peu après que les 35 000 hommes de la 90^e Panzer venant de Sardaigne passent en Corse, et marchent en direction de Sartène et d'Ajaccio pour écraser la résistance Corse. Aussitôt GIRAUD décide de lancer l'opération **"Vésuve"** de libération de la Corse. Il le fait sans l'aide des alliés qui refusent de lui fournir le moindre bateau parce qu'ils jugent l'affaire trop risquée. Il le fait aussi contre l'avis de DE GAULLE qui estime l'opération trop dangereuse.

Au sein du CFLN, dont ils sont tous deux co-présidents, les discussions sont vives : GIRAUD y est accusé de courir une aventure insensée : *"C'est de la folie, ce sera un bain de sang dont vous porterez la responsabilité devant l'Histoire"*. GIRAUD n'a cure de ces conseils de prudence et adresse aux Corses le message suivant :

"Corses,

L'heure que vous avez tant attendue est arrivée. Les premières troupes françaises ont débarqué dans votre île. Accrochez-vous farouchement au sol sacré de la patrie.

C'est à vous qu'il appartient de livrer le premier combat et de remporter la première victoire. Montrez au monde ce que peuvent des âmes viriles. L'armée vous apporte ce qui vous manque : Aidez-la de toutes vos forces, de toute votre foi.

Vive la CORSE pour que vive la France".



Et dès le 11 Septembre, GIRAUD envoie en Corse, à bord du *Casabianca* du commandant L'HERMINIER, 109 hommes du bataillon de choc sous les ordres du commandant GAMBIEZ. Ils sont à pied d'œuvre dès le 13. Puis il donne l'ordre à la Marine française, qui réussit ce tour de force, de transporter à bord du *Terrible*, du *Fantasque*, du *Montcalm* et de la *Jeanne d'Arc* par des norias incessantes un corps expéditionnaire de 15 000 hommes aux ordres du général Henry MARTIN, auquel GIRAUD donne pour mission d'établir une solide tête de pont autour d'Ajaccio, puis dans un deuxième temps de foncer vers Corte et Bonifacio en tentant de refouler les



Allemands à l'Est de la ligne dorsale qui domine toute l'île. Le 20 septembre, agacé par l'ambiance délétère qui règne au sein du CFLN où chacun fait assaut des prédictions les plus pessimistes, GIRAUD gagne la Corse à bord de son *Glenn Martin*, sans escorte, de nuit, en longeant la côte sarde au ras des flots pour échapper aux radars.



Il est le 21 à Ajaccio et à Corte. Le Général MARTIN lui rend compte de la situation. GIRAUD approuve en bloc tout ce qui a été fait et donne l'ordre de porter désormais l'effort sur Bastia. Le 22, il est à Sartène et Levie. Partout, la population lui fait un triomphe. Après de durs combats, notamment autour de Levie et de la vallée du Golo, et sur le col de Teghime, enlevé de haute lutte par les tabors marocains du lieutenant-colonel BOYER DE LATOUR, le 4 octobre Bastia est reconquise. La Corse est ainsi libérée en trois semaines – sans le "bain de sang" prédit – et le plus magnifique porte-avions à proximité des côtes de Provence se trouve maintenant à la disposition des alliés qui vont y construire 17 terrains d'aviation !

La Corse est ainsi le premier département Français libéré – uniquement par des Français – et c'est à GIRAUD qu'on le doit. Pour la petite histoire, sachez qu'après la libération de l'île, la place centrale d'Ajaccio s'est appelée "place GIRAUD" avant d'être débaptisée quelques mois plus tard, le Général DE GAULLE ayant su – avec beaucoup d'habileté politique – récolter les lauriers d'une victoire à laquelle, dans sa phase ultime et décisive il n'avait pris aucune part et s'était même opposé.

4) Quatrième action majeure : La campagne d'Italie.

Le 21 novembre 1943, GIRAUD lance en Italie le corps expéditionnaire commandé par JUIN et fait adopter son plan de la marche sur Rome par les généraux britanniques et Américains, qui n'osaient pas le concevoir aussi audacieusement, Faisant ainsi, une nouvelle fois, preuve de ses qualités de stratège hors pair.

Le général BEAUFRE, expert en stratégie et qui l'accompagne partout écrit : "*GIRAUD juge en opérationnel, avec un coup d'œil et une audace remarquables. Son jugement militaire est sans défaut*".

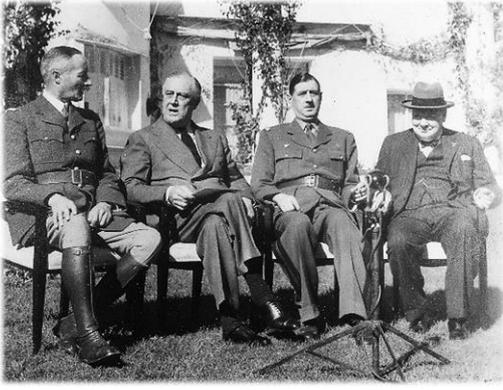
Mais GIRAUD ne s'est pas contenté de lancer le corps expéditionnaire français en Italie. Il s'y est rendu à plusieurs reprises en tant que Commandant en Chef afin d'y rencontrer les troupes engagées dans de très durs combats, n'hésitant pas à s'exposer lui-même dangereusement au grand dam du général DE MONSABERT, lui-même au cœur des combats et très inquiet pour la sécurité de son Commandant en Chef.



5) Cinquième action majeure : La reconstruction d'une armée moderne.

Dès décembre 1942, GIRAUD envoie une mission en Amérique pour y traiter prioritairement du réarmement de l'Armée française.

Quelques jours plus tard, se tient la fameuse Conférence d'Anfa au Maroc.



De cette fameuse conférence d'Anfa en janvier 1943, on ne retient généralement que la célèbre poignée de mains entre les Généraux GIRAUD et DE GAULLE sous le regard malicieux de ROOSEVELT et de CHURCHILL, photo qui a fait la une de tous les journaux de l'époque et que certains connaissent sans doute, tant elle est célèbre. Mais cela, c'était pour la galerie.

Car à Anfa, s'est jouée une partie autrement décisive.

Anfa est en effet la première conférence interalliée à laquelle un Français participe. Et ce Français, c'est GIRAUD seul ! Et il y participe pour rien moins qu'obtenir le réarmement de l'armée française.

D'entrée de jeu, les négociations s'annoncent dures !

GIRAUD expose son plan de rénovation devant le "Combined Chiefs of Staff", le fameux Conseil de guerre impérial. Il a en face de lui les plus hauts représentants des armées de terre, de mer et de l'air alliées. C'est le cercle des vrais décideurs : ceux qui conduisent la guerre mondiale ! GIRAUD fait, devant ses Pairs, le bilan de la situation militaire.

"L'armée française, assure-t-il, est rentrée dans la guerre et elle n'a pas seulement la volonté de se battre; elle a l'expérience et la connaissance du combat".

GIRAUD se fait fort de constituer un corps expéditionnaire de 300 000 hommes (soit douze divisions). Mais convaincre de tels interlocuteurs, relève de l'exploit, car les Français arrivent en énième urgence sur la liste des demandeurs auxquels l'Amérique doit fournir tout ce qui leur manque.

Heureusement, GIRAUD dispose dans son jeu d'un formidable atout : la réputation guerrière des troupes françaises acquise par leurs exploits quotidiens et leur sacrifice en Tunisie.

D'après les archives américaines, cette séance du *Combined Chiefs of Staff* laisse transparaître un moment d'émotion lorsque son Président dit en conclusion *"combien il se sent honoré par la présence du général GIRAUD, dont il sait ce qu'il a souffert pour son pays, et son grand bonheur de le voir de retour pour conduire la France à la victoire"*. GIRAUD lui répond alors : *"En septembre 1940, alors prisonnier des Allemands, les autorités allemandes m'ont demandé de signer un papier promettant de ne pas m'évader. J'ai refusé. Elles m'ont alors demandé si j'envisageais de m'évader comme je l'avais fait en 1914. Je leur ai répondu : Ne vous souciez pas de ce à quoi je pense. Vous êtes mes geôliers, je suis votre prisonnier. Il est de votre devoir de me garder comme il est du mien de m'évader. Nous verrons qui remplira le mieux son devoir. Eh bien, Messieurs, cela m'a pris deux ans pour m'évader, mais maintenant je suis de nouveau parmi vous"*.

Fait unique dans les annales du *Combined Chiefs of Staff*, ses membres se sont alors levés et ont applaudi l'intervenant. Mais il fallait encore arracher la décision de ROOSEVELT.

Là encore, GIRAUD sait trouver les mots pour convaincre le Président américain.

"C'est un succès complet", écrit en conclusion le général BEAUFRE. Le plan comporte trois divisions blindées, huit divisions motorisées, 500 chasseurs, 300 bombardiers, 200 avions de transport.

GIRAUD obtient là ce que personne d'autre que lui n'aurait pu obtenir. Les accords entre **GIRAUD et ROOSEVELT** sont signés le 24 janvier 1943. Il y est dit que "Le Président des Etats-Unis et le général GIRAUD se sont mis d'accord afin que les forces françaises reçoivent, en priorité, l'équipement qui leur est indispensable et que celui-ci soit constitué de matériel le plus moderne".

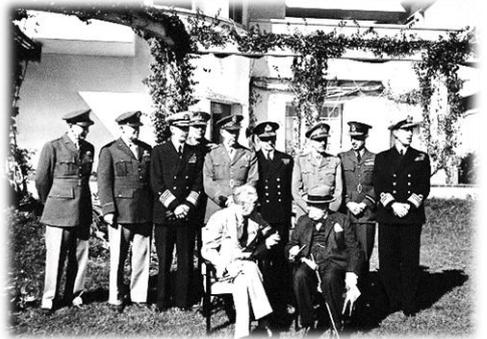
Le Protocole d'Anfa signé de la main même du Président ROOSEVELT précise notamment ;

- Que le débarquement du 8 novembre 1942 a été effectué sur demande des Français qui dès 1940 entendaient reprendre la lutte contre l'Allemagne ce qui signifie que les français sont toujours restés dans la guerre et qu'ils feront donc partie des vainqueurs de la guerre.

- Que les Accords GIRAUD - MURPHY sont toujours en vigueur et conservent toute leur validité pour l'avenir.

- Enfin, que le peuple français étant pour l'heure dans l'impossibilité de désigner librement un gouvernement de son choix, le Général GIRAUD Commandant en chef siégeant à Alger doit préserver sur tous les plans les intérêts français jusqu'au jour où, en toute liberté, la Nation et le peuple français pourront désigner leur gouvernement.

Cette reconnaissance de GIRAUD comme "gérant de tous les intérêts français" n'a évidemment pas plu à DE GAULLE qui a alors fait le siège de CHURCHILL pour que celui-ci intervienne afin de restreindre les pouvoirs conférés à GIRAUD.





Ce qui fut fait par un texte profondément équivoque, dans la plus pure tradition de la diplomatie britannique, que GIRAUD a néanmoins accepté pour faciliter le rapprochement avec DE GAULLE.

Mais GIRAUD avait obtenu gain de cause sur ce qui lui apparaissait essentiel, à savoir le réarmement de l'Armée française. Et le 8 mai 1943, à Alger, EISENHOWER remettait solennellement à GIRAUD le premier lot de matériel américain. Cette armée va bientôt compter 686 000 hommes dont 233 000 musulmans.

L'effort demandé à la population musulmane est énorme.



Mais une mobilisation sans précédent est également décrétée parmi les Européens : vingt classes d'âge (1924-1944) sont appelées. Sur le million de Français de souche européenne, un peu plus de 175 000 sont ainsi mobilisés. Soit un pourcentage de 16,4% contre 12,5% en 1914-1918.

Et je regrette que dans les cérémonies qui aujourd'hui parlent enfin de cette Armée d'Afrique – qui fut trop longtemps ignorée, car c'était l'Armée GIRAUD – soit délibérément passé sous silence le nom de GIRAUD.

Mais l'injustice ne s'arrête pas là, car est également souvent omise la participation des Français d'Afrique du Nord, ces fameux Pieds Noirs au sein de cette Armée d'Afrique, alors que c'est au sein de cette communauté qu'ont été recensées proportionnellement les pertes les plus sévères au cours de la campagne de libération de la France, ce qui rends encore plus injuste l'oubli dans lequel ils sont tenus.

Durant toutes ces années de guerre, GIRAUD n'a qu'une certitude : l'Armée est le seul atout de la France et c'est cette armée qui conditionnera la position future de la France

On a reproché à GIRAUD d'être un piètre politique, mais y a-t-il – en temps de guerre – un acte plus important pour un responsable au plus haut niveau comme l'était GIRAUD, que celui de redonner à ses concitoyens et à ses soldats humiliés par la défaite, la possibilité de prendre leur revanche les armes à la main. N'est-ce pas dans le fonds un acte politique de première grandeur ?



Certains historiens en prennent conscience.

"Le réarmement se fait sous l'impulsion du général GIRAUD qui a joué un rôle essentiel dans ce domaine", écrivait déjà le Pr Maurice VAÏSSE dans son ouvrage *Diplomatie et outil militaire* paru en 1987. L'historien ajoutant :

"Les Américains sont décidés à satisfaire le général GIRAUD qu'ils considèrent comme "le seul représentant militaire des intérêts de la France". Et pourtant, Les exigences de celui-ci sont grandes : Il veut obtenir le maximum de moyens des Américains tout en conservant à l'armée française une autonomie d'action".

Dans son *Histoire de l'armée française de 1914 à nos jours*, le Prof. Philippe MASSON est encore plus catégorique et écrit : "On ne peut oublier que c'est à GIRAUD seul que l'on doit la renaissance d'une armée française".

Sans GIRAUD, donc, pas d'armée française indépendante et reconnue. Seulement un corps de volontaires servant de force d'appoint aux forces alliées et donc pas de participation de l'Armée française en tant que corps constitué à la libération du territoire et évidemment pas de participation française à la signature de l'armistice à Berlin.

Il est donc temps de reconnaître ses mérites à celui qui fut, comme CARNOT un siècle et demi plus tôt, l'"Organisateur de la victoire".

Il est temps aussi d'en finir avec une réécriture de l'histoire à des fins partisans, et il est anormal que l'on ne comptabilise jamais l'œuvre giraudiste dans l'histoire de la Résistance et de la libération.

On peut légitimement penser que l'attribution à la France du siège de membre permanent du Conseil de sécurité de l'ONU, décision qui a redonné à la France après la guerre, son statut et son rang de Grande Puissance doit beaucoup au général GIRAUD.

Car cette décision a été prise, non pour nous faire plaisir, mais pour une raison simple :

La perception progressive et tardive par Londres et Washington qu'il y avait urgence à remettre la France et surtout l'Armée Française dans le jeu international au moment où montait à l'horizon est-européen le danger soviétique. C'était essentiellement l'Armée française qui intéressait nos partenaires ! Et à qui la devait-on, cette Armée française ? A GIRAUD intégralement !

6) Sixième action majeure : La création de l'ORA, l'Organisation de la Résistance de l'Armée.

Dès son arrivée à Alger en novembre 1942, GIRAUD, qui en a jeté les bases dès son retour en France après son évasion de Koenigstein, structure l'Organisation de Résistance de l'Armée, l'ORA afin d'assurer la coordination entre les maquis en France et les forces de débarquement, que GIRAUD comptait déployer.

La libération de la Corse que j'ai évoquée en a été le plus parfait exemple de même que l'appui des résistants de l'intérieur au Débarquement en Provence



7) Septième action majeure : L'union de tous les Français combattants.

C'est à cette union que GIRAUD a tout sacrifié, son sort personnel, celui de sa famille cruellement éprouvée et c'est sans aucun doute celle qui devrait lui valoir toute notre reconnaissance.

Alors voyez-vous,

- la libération de la Tunisie,
- la création du CFLN,
- la libération de la Corse,
- la campagne d'Italie,
- la refonte d'une armée française qui va pouvoir participer aux côtés des alliés à la victoire finale,
- la création de l'ORA
- et enfin l'union de tous les français combattants.

Tout cela en l'espace de quinze mois. Sans parler de l'honneur retrouvé auprès de tous nos alliés !

N'est-ce pas une œuvre qu'il convient de saluer à sa juste mesure ? D'autant que, dans le même temps où il accomplit cette œuvre admirable de conduite de la guerre, le général GIRAUD vit, comme je vous l'ai dit, une tragédie familiale. Sa famille déportée, sa fille aînée morte en déportation pour la seule raison qu'elle était sa fille !

Et qu'il doit en plus gérer quotidiennement – et ce n'est pas faire œuvre polémique que de le rappeler – l'offensive politique permanente du Général DE GAULLE qui bien vite s'est posé en rival, la politique ayant repris ses droits avec son cortège de coups bas, de mensonges et de trahisons. Avec comme conséquences, l'élimination politique puis militaire du Général GIRAUD.

Rappelons simplement les faits :

Le 15 mai 1943, au lendemain de la victoire de Tunisie, le Général GIRAUD, invite le général DE GAULLE à le rejoindre à Alger afin de réaliser l'union de tous les Français combattants.



Le 3 juin 1943, le **Comité Français de Libération Nationale**, le CFLN, véritable gouvernement de la France, est créé par ces deux généraux qui en assument tous deux la co-présidence.

Le 9 novembre 1943, soit un peu plus de 5 mois plus tard, le Général GIRAUD est exclu de ce CFLN et dépossédé de toutes ses responsabilités politiques, le général DE GAULLE voulant assumer seul le pouvoir.

Jean-Pierre BLOCH qui participa au côté du Général DE GAULLE à cette éviction, pris sans doute par les remords, écrira vingt ans plus tard dans son livre *Le temps des méprises* :

"Aujourd'hui, on demeure confondu et un peu honteux d'avoir participé indirectement à cette opération. GIRAUD fut placé devant le fait accompli. On l'éliminait par un tour de passe-passe, mais sans honte on annonçait que cette situation était prévue par l'article 4 du décret du 2 octobre qu'on venait purement et simplement de violer. Nous nous sommes réjouis de cette victoire, nous étions persuadés que la démocratie l'avait emporté sur le césarisme et que GIRAUD avait fait courir à la République les pires dangers. Méprise, mais il faut bien reconnaître que celle-ci fut de taille".

GIRAUD, tout amer qu'il pourrait être de la violation des accords signés, se soumet néanmoins au verdict politique, soigneusement orchestré par celui qui est devenu son rival.

Je tiens à préciser d'ailleurs que, si pas une fois au cours de ces événements, on peut prendre GIRAUD en défaut d'indiscipline républicaine, on ne peut en dire autant en revanche du Général DE GAULLE qui reconnaîtra d'ailleurs lui-même dans ses Mémoires avoir, je le cite : *"exercé à Alger une dictature momentanée au cours de la tempête"*.

En l'occurrence, GIRAUD fut donc victime de cette "dictature momentanée" et les choses ont au moins le mérite d'être claires. Éliminé du Comité Français de Libération Nationale, GIRAUD reste encore Commandant en Chef de l'armée réunifiée et cela seul compte à ses yeux. Et il pense sans doute, compte tenu de ses victoires récentes, de son passé militaire glorieux et de son prestige immense au sein de l'armée, personne ne peut lui contester ce rôle. Mais il se trompe.



En effet, le 8 avril 1944, soit exactement 5 mois après son éviction de la scène politique le général DE GAULLE désormais seul président du CFLN, prend la décision, afin d'écartier le général GIRAUD, de supprimer le poste de commandant en chef.



L'Histoire retiendra donc que cette destitution du Général GIRAUD commandant en chef des forces françaises, s'est faite par suppression du poste de Commandant en chef... en pleine guerre ! Chacun jugera !

Remarquons cependant qu'au cours de la Grande Guerre, CLEMENCEAU, malgré les sentiments pour le moins mitigés qu'il nourrissait à l'égard du Maréchal FOCH, avait compris la nécessité, pour le prestige de la France et l'efficacité des opérations, de conserver un Commandant en chef à la tête des Armées françaises.

DE GAULLE se fait d'ailleurs discret sur cet épisode dans ses mémoires, mais il justifiait à l'époque cette décision en répondant à un journaliste – étonné de la suppression du poste de Commandant en Chef des Armées Françaises – lors de sa conférence de presse du 15 avril 1944 : *"Il y a déjà un Commandant en chef. Il est américain et il s'appelle EISENHOWER"*.

Comme si CHURCHILL avait éliminé MONTGOMERY sous prétexte qu'il y avait déjà EISENHOWER !

L'épisode laisse songeur quand on sait que la propagande gaulliste n'a eu de cesse, afin de le discréditer, de présenter GIRAUD comme l'Homme des Américains !

Et je me permets de remarquer qu'on est loin alors de l'exemple de la bataille de Tunisie, où malgré la disproportion des forces, GIRAUD et EISENHOWER dirigent côte à côte les opérations.

On est loin également de ce 29 mai 1943, à Alger où le Général GIRAUD décore le Général américain EISENHOWER, au garde-à-vous devant lui, des insignes de Grand-Croix de la Légion d'Honneur sur le front des troupes françaises.

Le 15 avril 1944, le Général GIRAUD adresse aux forces armées françaises, dont il assure le commandement depuis plus d'un an et demi son dernier ordre général, le N° 19 :

"Officiers, sous-officiers et soldats des armées de terre, de mer et de l'air.

La nouvelle organisation de la Défense Nationale supprime le poste de Commandant en chef. Je n'ai plus l'honneur de vous commander effectivement dans la bataille. Ce n'est certes pas sans un serrement de cœur, après vous avoir fait rentrer dans la lutte le 9 novembre 1942, après avoir, à votre tête, libéré la Tunisie et la Corse, après avoir obtenu de l'Amérique l'armement qui vous permet, en Italie, de manifester votre valeur, après avoir sonné le ralliement des escadres autour de l'Amirauté d'Alger, après avoir tout sacrifié à l'union de tous les Français.

Je vous avais donné un seul but : la victoire. Je vous le répète plus que jamais. N'écoutez qu'une voix, qu'un appel, celui de la France, celui de vos familles qui espèrent, qui souffrent, qui meurent. Elles n'ont qu'un seul désir, vous voir délivrer le sol sacré de la patrie, aux côtés de nos alliés. Ne les décevez pas. Soyez disciplinés, soyez instruits, soyez forts. J'aurai souhaité vous commander jusqu'au bout. Je me contenterai de suivre vos efforts et d'applaudir à vos succès. Ma vie a été assez bien remplie pour que je n'en garde aucune amertume.

Les hommes passent : La France reste. Alger, le 15 avril 1944".

Or, GIRAUD ne comptait plus politiquement depuis son élimination du CFLN. Il ne gênait donc nullement son "rival" qui avait obtenu ce qu'il voulait, à savoir être le seul chef du Gouvernement de la France.

Cette seconde élimination – d'ordre militaire – ne s'imposait donc pas. Au contraire ! GIRAUD aurait dû représenter – comme MONTGOMERY pour les Britanniques ou EISENHOWER pour les Américains – une carte maîtresse dans le jeu français dans une alliance militaire forcément un peu compliquée !

Mais la vraie raison de l'élimination de GIRAUD est double :

Elle répondait en premier lieu à la volonté de DE GAULLE de s'ériger comme l'unique libérateur. Car en effet, si GIRAUD était rentré en France à la tête des Armées françaises comme son rôle de Commandant en chef pouvait le laisser présager, c'est sans aucun doute lui qui serait apparu aux yeux de la population comme le libérateur ! Ou, à tout le moins, ils eussent été deux à pouvoir revendiquer ce titre.

Mais c'est la deuxième raison, à savoir la différence de stratégie dans la conduite de la guerre entre ces deux généraux qui m'apparaît la plus significative et la plus éclairante.

Quelle était donc cette différence ?





L'occupation nazie de l'Europe en 1943

Comme CHURCHILL, GIRAUD était partisan de frapper l'ennemi dans les Balkans, le fameux "ventre mou de l'Europe", afin, précisait-il "de couper la route de Berlin à l'Armée rouge", ce qui, vous en conviendrez, ne manquait pas de vision, comme la suite des événements en Europe l'a montré.

Cette stratégie, GIRAUD l'expose très clairement en détail au Président ROOSEVELT et à tous les chefs militaires alliés lors de la conférence d'Anfa en janvier 1943 :

"Primo, libérer l'Afrique. Ensuite, occuper les trois grandes îles : Sicile, Sardaigne et Corse. Préparer là une base sérieuse, aérienne surtout, pour l'attaque de l'Europe. Puis débarquer sur la côte italienne entre Livourne et Gênes, s'emparer de la vallée du Pô, et préparer le débouché en Europe sur l'Axe Udine- Vienne, appuyé par une aviation basée sur toute l'Italie. D'un seul coup, on atteint ainsi l'Allemagne en pleine vallée du Danube. On isole les Balkans à droite, la France à gauche, et on devance les Russes à Vienne, Vienne, clé de Berlin".

Cette stratégie danubienne de GIRAUD s'opposait frontalement à celle de STALINE qui visait à une domination sur l'Europe Orientale, domination qui passait par une avancée la plus profonde possible des troupes soviétiques sur le continent européen.

Quelle était, de son côté la stratégie du général DE GAULLE ? Elle était exactement à l'opposé de celle de GIRAUD et se résume en une phrase, celle que prononce le Général DE GAULLE lui-même, le 4 décembre 1942, au cours d'un entretien qu'il a sollicité auprès d'Ivan MAÏSKI, ambassadeur soviétique à Londres :

"Je souhaite que les Russes entrent à Berlin avant les Américains". Stratégie qui est évidemment particulièrement du goût de STALINE qui va désormais faire du forcing auprès de DE GAULLE pour obtenir l'élimination de GIRAUD. Sur cette élimination, les archives soviétiques sont d'ailleurs très précises.

Le 16 juin 1943 – soit à peine quinze jours après la création par les deux généraux Français du CFLN – STALINE fait savoir à DE GAULLE qu'il le soutient dans sa rivalité avec GIRAUD.

Puis, la pression soviétique sur DE GAULLE s'accroît : 4 jours après ce premier message, soit Le 20 juin, STALINE avertit que la reconnaissance politique du Comité Français de Libération Nationale par l'URSS ne se fera qu'au prix de l'élimination de GIRAUD. Les choses ont au moins le mérite d'être claires.

Le 7 août, Moscou accentue encore la pression en argumentant auprès de DE GAULLE que :

"Si l'offensive danubienne était mise en œuvre, les Alliés se trouveraient au printemps 1944 à pied d'œuvre pour une invasion de l'Allemagne par l'Autriche, alors que l'Armée Allemande et l'Armée Rouge se trouveraient encore aux prises en Pologne". On est bien pour STALINE au cœur du problème !

En réponse, le 10 août, DE GAULLE fait savoir que : "Les Russes n'ont pas à craindre qu'il établisse un compromis avec GIRAUD au prix d'une dégradation des rapports franco-soviétiques, car pour lui, l'amitié franco-soviétique est indéfectible et qu'il s'en tiendra toujours à cette position".

D'où l'élimination de GIRAUD qui s'accompagne – pour la première fois depuis la création du Parti communiste français en 1921 – de l'entrée de deux ministres communistes GRENIER et BILLOUX au gouvernement de la France. Dans le même temps où il limoge GIRAUD, DE GAULLE décide de démanteler le Corps expéditionnaire français, qui vient de se couvrir de gloire pendant la campagne d'Italie mais qui serait susceptible d'appuyer les généraux alliés désormais convaincus de la justesse de la stratégie danubienne prônée par GIRAUD.

Le futur maréchal JUIN, camarade de promotion de DE GAULLE, qui commande ce CEF et qui connaît le prix du sang payé par les troupes françaises, est furieux et lui écrit : *"Fait rare dans l'Histoire, on aura vu une direction de Guerre décider de sang-froid que la victoire ne serait pas exploitée et permettre que deux armées ennemies qu'elle tenait à sa merci s'échappent et se reconstituent. L'histoire jugera et elle ne jugera pas sans ironie en déplorant que le bon sens français n'ait pu se faire entendre au Conseil Interallié".*

Mais c'est précisément pour que le "bon sens français" ne puisse pas se faire entendre au Conseil interallié que le Général GIRAUD, Commandant en chef, avait été éliminé en pleine guerre et au moment crucial.

L'armée est quand même troublée par l'élimination brutale de son chef comme en témoigne cette lettre du général DE MONSABERT – le libérateur de Toulon et de Marseille – à GIRAUD :

"Jusqu'à la dernière minute, j'ai espéré que le bon sens triompherait des passions.



Dans la Campagne d'Italie, le Général de Monsabert entre les Généraux de Gaulle et Juin

Vous êtes victime d'une politique qui marque une pénible étape dans le redressement de la France et de considérations personnelles qui auraient dû céder devant l'intérêt supérieur de la patrie.

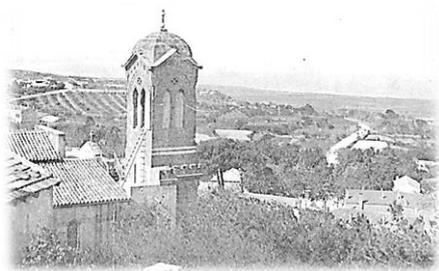
J'ai une foi profonde en Dieu et dans la France. Je crois que nul ne voit encore comment elle se relèvera mais ce sera à coup sûr par l'union, celle que vous avez prêchée et à laquelle vous vous êtes sacrifié.

Quand cette heure sonnera, justice vous sera rendue.

En attendant, vous pouvez être assuré que les élèves que vous avez formés n'auront qu'un but : Assurer la victoire de la France, continuer l'œuvre de redressement commencée en Tunisie, poursuivie en Italie et que pour ma part j'ai conduit au belvédère en attendant de la conduire à Rome et en France si on veut bien me le permettre. Au combat, vous serez toujours présent. Ce sont vos élèves qui suivent vos traces et ce que j'ai réussi, du Mona Casale au Belvédère, c'est à vous que je le dois. Hélas, j'espérais que ce serait vous qui remettriez dans le Palestre de Pompéi, les Palmes dont vous avez bien voulu parer mes drapeaux et étendards.

Mais au jour de la victoire, vous serez au milieu d'eux. Je pense à vos sacrifices et à ceux des vôtres. Si d'aucuns affectent de les oublier, Dieu saura les rétablir à leur vraie place".

Le 21 avril 1944, quelques jours après sa destitution, le général GIRAUD s'installe à **Mazagran**, petit village situé à l'Ouest de Mostaganem en Algérie. Il n'a plus aucune fonction. Il a auprès de lui, sa fille Monique, et sa mère, sa belle-fille venue l'y rejoindre avec son fils Henri-Christian, mon frère aîné alors âgé de trois mois. Et c'est alors que l'impensable se produit.



Le 28 août 1944 à 18 h 45 min, alors qu'il se promène dans cette propriété au bras de sa mère, poussant dans un landau mon frère Henri-Christian, GIRAUD est victime d'un attentat dont il ne réchappe que par miracle.

Au même moment, **le Général DE GAULLE et les parisiens en liesse** fêtent leur libération !

Je vous laisse méditer sur le contraste saisissant entre la situation de ces deux hommes qui quelques mois auparavant luttait côte à côte pour le rétablissement de la France. L'un gît dans son sang, l'autre répond aux vivats de la population !

La vérité sur cet attentat n'a jamais été officiellement élucidée.

Le Général GIRAUD a demandé en vain au Général DE GAULLE alors chef du gouvernement la grâce de BOUALI MILOUD – celui qui avait tenté de l'assassiner et qui invoquait un ordre venu d'*Allah*. GIRAUD qui connaissait bien les musulmans pensait pour sa part qu'il pouvait être intéressant d'identifier les intermédiaires entre *Allah* et BOUALI MILOUD !

Il ne lui fut jamais répondu. Et le 30 janvier 1945, le Général DE GAULLE alors président du gouvernement provisoire ordonnait au général CONNE commandant la division d'Oran qui avait appuyé la demande de grâce formulée par GIRAUD : "*Prière assurer exécution immédiate (de l'homme qui avait attenté à la vie du général GIRAUD) et rendre compte*".

J'en arrive, Mesdames Messieurs, au terme de mon exposé.



Après une vie recrée d'épreuves, consacrée toute entière au service de son pays, le corps épuisé par tant de combats, le Général GIRAUD s'éteignait à l'hôpital de Dijon le 11 mars 1949 après avoir reçu sur son lit de mort la médaille militaire, distinction exceptionnelle pour un officier, et alors que retentissait à ses oreilles pour la dernière fois, dans la cour de l'hôpital, *La Marseillaise* interprétée par une fanfare militaire.

Il y eut alors à travers tout le pays, une sorte de sursaut. Un deuil national de 3 jours fut décrété pour célébrer ce Héros. *Paris-Match* y consacra sa couverture et un numéro spécial. La population de Dijon, puis celle de Paris vint s'incliner en masse devant son catafalque. Le gouvernement au grand complet, et tous les chefs militaires les plus prestigieux de l'armée française lui rendirent un dernier hommage.

Le Général DE GAULLE alors retiré à Colombey est venu s'incliner devant la dépouille de GIRAUD qui, auréolé de son titre de Commandant en chef devant l'ennemi, entra au Panthéon des braves. Il fut enterré aux Invalides, ou il repose toujours aujourd'hui. On pouvait alors légitimement espérer que justice, enfin lui serait rendue.

Et bien non ! C'est tout le contraire qui s'est produit aussi incroyable que cela puisse paraître !

Certains n'ont en effet eu de cesse depuis sa mort, de faire en sorte que l'on n'évoque jamais sa mémoire, ou – les rares fois où l'on en parle – que cela soit fait en mauvaise part.

Ce sont pourtant les victoires de GIRAUD qui ont permis à la France de figurer parmi les vainqueurs de la guerre, c'est l'armée forgée par GIRAUD qui a permis la libération de notre territoire !

Est-ce trop demander que cette évidence ne soit pas systématiquement occultée ?

Le Général DE GAULLE déclarait lui-même le 15 avril 1944 :

"Je dis bien haut que la magnifique carrière militaire du général GIRAUD fait extrêmement honneur à l'Armée Française.

Je dis bien haut que son évasion légendaire de la forteresse allemande, de Koenigstein, sa volonté immuable de combattre l'ennemi, sa participation éminente à la bataille de Tunisie et à la libération de la Corse lui assurent dans cette guerre même une gloire qui ne sera pas oubliée".

Et pourtant, le moins que l'on puisse dire, c'est que la postérité s'est montrée peu généreuse envers le Général Henri GIRAUD : Pas une promotion de Saint-Cyr, pas une rue, pas une place de Paris, sa ville natale, ne portent son nom.

Lui, dont la dernière citation se terminait par l'éloge suivant :

"Soldat magnifique, d'un courage jamais abattu, d'une dignité égale à son abnégation. Compte parmi les gloires les plus pures de l'armée française".

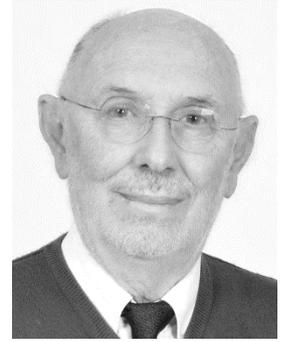
Lui qui avait fait sienne la merveilleuse devise du maréchal DE FABERT inscrite sur le socle de sa statue sur la place de la cathédrale de Metz :

"Si pour empêcher qu'une place que le Roi m'a confiée ne tombât aux mains de l'ennemi, il me fallait mettre sur la brèche ma personne, ma famille et mon bien, je n'hésiterais pas un seul instant à le faire".



**"L'ESCLAVAGE DES EUROPEENS EN AFRIQUE SEPTENTRIONALE
PENDANT L'OCCUPATION OTTOMANE. 1515-1830".**

Par Michel HAVARD.



I – PREAMBULE.

1) L'esclavage pendant cette période de 315 ans a touché tous les pays européens et l'Amérique.

L'esclavage devenant périodiquement un sujet d'actualité, il s'avère que l'on découvre par hasard ce qui s'est passée en Afrique septentrionale, et la première découverte que chacun peut faire est de trouver des listes de noms d'esclaves libérés des mains des Turcs des régences de Tripoli, de Tunis, d'Alger et du Maroc.

Dans ces très longues listes il est facile de retrouver certains noms de nos ancêtres, elles contiennent le nom et le prénom de l'esclave libéré, son âge, le nombre d'année de détention et l'année de la libération.

2) Notre région a été particulièrement touchée.

Notre région a été particulièrement touchée par cet esclavage puisque nous étions une région maritime, Marseille et Toulon étant les points de départ pour le commerce entre la France et le Levant.

On découvre les noms de Six-Fournais, de Seynois, de Toulonnais, parmi ces noms, on peut citer BOYER, ROUX, SICARD, BLANC, PERRIN, MARTINENCQ, GUIGOU, BEAUSSIÉ, MARTIN, AUDIBERT et bien

Sur la Barque le Saint Sacrement, prise le 2 Avril 1763.

N O M S.	QUALITÉS.	PAYS DE NAISSANCE.	ÂGES.
Felix Roux	Capitaine	de la Seine	33.
Nicolas Daniel	Second Capitaine	<i>idem</i>	60.
Gregoire Padirac	Volontaire	<i>idem</i>	20.
Pierre Bonace	Maître d'Equipage	<i>idem</i>	29.
Antoine Guigou	Charpentier	<i>idem</i>	23.
Louis Bonaud	Calefat	<i>idem</i>	31.
François Serenon	Cuisinier	de Senari	36.
Jean Flote	Matelot	<i>idem</i>	36.
Joseph Mouton	<i>idem</i>	de Toulon	40.
Jean Spanet	<i>idem</i>	de Senari	32.
Noël Guiraman	<i>idem</i>	<i>idem</i>	35.
Modeste de Cugis	Mouffe	de la Seine	17.
Pierre Brouchier	<i>idem</i>	<i>idem</i>	16.
Joseph Venel	Novice	de Toulon	19.

d'autres dont la signature est bien locale, mais aussi d'Ollioules, du Beausset, de Cassis, de La Ciotat et de Marseille pour ce qui concerne notre région, mais aussi de toute la France. On trouve aussi des noms d'étrangers, Anglais, Hollandais, Espagnol, Italiens et bien d'autres, venant de villes côtières. Ces esclaves étaient pour la plupart des marins mais aussi des marchands, des habitants de zones côtières, des voyageurs car les voyages étaient plus

Rachat des esclaves Seynois.

Extrait des Archives de La Seyne par M^{lle} Baillet

Année 1690

BB2 folio 162 recto et verso

4 mai 1690

La communauté a racheté 9 esclaves, mais il n'en est revenu que 7, il en est mort 2 en Alger.

La communauté veut être remboursée par les 7 qui sont revenus, et récupérer les 800 £ prévus pour les deux morts, auprès des héritiers ou du Roi.

BB3- folio 57 recto

16 mai 1690

Arrêt du conseil du roi du 21 mars 1690 et ordonnance de l'intendant sur le rachat des esclaves en Alger.

La communauté doit fournir 4000 £ (400 £ par homme) pour les 10 esclaves originaires de La Seyne. Elle pourra se rembourser sur les biens de ces esclaves ou de leurs pères (La ville doit emprunter)

BB2 folio 68 recto

28 juin 1690

Emprunt de 3600 £. Elles sont apportées à Marseille au receveur général du domaine du Roi pour servir au rachat de 9 esclaves en Alger (le 10^{ième} étant mort)

BB2 folio 194 recto

11 mai 1690

Remise des documents concernant le rachat des esclaves aux archives de la ville

✓ **Le captif :**

Le captif est une personne qui a été capturée au cours d'un conflit, de ce fait il est privé de liberté, il est prisonnier. En tant que prisonnier, il n'est pas forcément esclave dans sa prison, mais dans le langage courant les mots "esclave" et "captif" sont utilisés indifféremment.

✓ **La barbarie :**

Nom donné aux pays d'Afrique septentrionale, une des premières cartes de la barbarie a été publiée par Mercator dès le XVI^e siècle.

✓ **Les pirates ou corsaires barbaresques :**

Les pirates ou corsaires barbaresques capturent les navires marchands ennemis et soumettent à l'esclavage ou à la rançon les passagers et l'équipage. Il est difficile de distinguer les deux mots pirates et corsaires, dans le cas des pirates de barbarie, car un pirate est un aventurier qui attaque et pille un navire marchand pour son compte, tandis qu'un corsaire attaque un navire ennemi en temps de guerre pour le compte d'un état ou d'une puissance.



Carte de Gérard Mercator (1630)

✓ **Les Janissaires :**

Ordre militaire puissant formé d'esclaves européens chrétiens d'origine convertis au mahométisme, élite de l'infanterie Ottomane.

✓ **La course :**

La course est une pratique de guerre maritime consistant à attaquer les navires de commerce d'une puissance ennemie, en vue de s'en accaparer, les mots course et corsaire se complètent. Par analogie, on parle de course pour les pirates barbaresques.

✓ **La rédemption des captifs :**

Terme utilisé par les prêtres des ordres religieux qui vont racheter les captifs ou esclaves, la rédemption étant le rachat du genre humain par le sacrifice du Christ qui a permis la rémission des péchés et donné un espoir de vie éternelle en Dieu, on parle de "prêtre rédempteurs", et de "rédemption".

2) Les sources.

Pour cette conférence, les sources car il faut bien les citer, ce sont les témoignages très émouvants et d'un réalisme surprenant d'anciens esclaves rachetés et libérés qui ont raconté leur esclavage.

Tout ce qui suit n'est qu'une synthèse de leurs récits, complétée par des faits historiques incontestables.

Le sujet qui va être traité concerne une partie peu connue de l'esclavage qui a touché de nombreuses familles à travers l'Europe et l'Amérique sans exception pendant trois siècles.

Les auteurs des récits sont cités ainsi que les titres de leurs ouvrages. Il s'agit d'ouvrages anciens dont certains ont été reproduits sous forme de copies de plus ou moins bonne qualité.

Si le lecteur veut approfondir ses connaissances sur le sujet de l'esclavage et en savoir plus sur ces récits, il pourra retrouver librement les textes originaux, certes écrits en vieux Français pour les plus anciens, dans les nombreuses bibliothèques numériques en Europe et à l'étranger.

La bibliothèque Nationale de France (BNF), est une source pratiquement inépuisable pour entreprendre des recherches, mais la qualité des éléments scannés est quelquefois contestable.

3) La période d'esclavage concernée.

La période de cet esclavage, commence au début du XVI^e siècle en 1515, date de la prise de possession de la régence d'Alger par les frères BARBEROUSSE qui passe sous la domination Ottomane.

Elle correspond au règne de FRANÇOIS I^{er}, qui 20 ans plus tard, en 1635 signe avec SOLIMAN le magnifique, Sultan de l'empire Ottoman, les premières capitulations.

VOYAGE
DANS
LES ÉTATS BARBARESQUES
DE MAROC,
ALGER, TUNIS
ET TRIPOLY;
OU LETTRES
D'un des Captifs qui viennent d'être rachetés par MM. les Chanoines réguliers de la Sainte-Trinité;
SUIVIES
D'une Notice sur leur rachat, & du Catalogue de leurs noms.
Forfan & hæc olim meminisse juvabit.
Æneid. L. 1.

A PARIS,
Chez GUILLOT, Libraire de MONSIEUR, rue Saint-Jacques, vis-à-vis celle des Mathurins.
M. D C C L X X V.
AVEC APPROBATION ET PERMISSION.

Elle est précédée par la prise de Grenade en 1492 par ISABELLE de Castille (1451-1504) et FERDINAND d'Aragon (1452-1516) et l'application du décret de l'Alhambra conduisant à l'expulsion des juifs d'Espagne, puis 117 ans plus tard, en 1609 par l'expulsion des maurisques d'Espagne par le roi d'Espagne PHILIPPE III (1578-1621). Cette période d'esclavage est d'environ 300 ans, elle correspond à la durée de la traite transatlantique qui débute après la découverte de l'Amérique en 1492, elle se termine en 1830 par la conquête de l'Algérie par les Français. Il paraît important de comparer le développement technique et intellectuel de l'Europe et de l'Orient pendant cette période qui correspond pour partie à ce qu'on nomme le "siècle des lumières" en particulier en France, en Italie, en Angleterre et en Allemagne, pays dans lesquelles apparaissent les bases scientifiques, philosophiques et littéraires, il n'est pas de même en Orient.

4) Les lieux de l'esclavage.

Le lieu de cet esclavagisme, est l'Afrique septentrionale tout entière, la région d'Alexandrie, en l'Egypte, la Libye, la Tunisie, l'Algérie et le Maroc, qu'on l'appelait à l'époque la Barbarie. Ce mot Barbarie vient d'après les historiens du mot Berbère, désignant les habitants de ces régions jusqu'au début du XIX^e siècle.

5) Les maîtres esclavagistes.

Les maîtres esclavagistes, sont les turcs de l'empire Ottoman dont les préceptes sont mahométans. Ils sont maîtres des régences de Tripoli, de Tunis d'Alger et du Maroc. La petite île devant Alger appelée le penon d'Alger étant sous domination Espagnole en 1510, le peuple pour se débarrasser des Espagnols fait appel aux frères BARBEROUSSE et demandent sa protection. Le sultan d'Alger Salim AT TOUMI discrédité et devenu impopulaire est assassiné dans son bain en 1516 par Khayr ad Din BARBEROUSSE (1476-1546).

Le premier de ces maîtres esclavagistes, pendant la période considérée, est Arudj BARBEROUSSE (1474-1518) qui devient sultan d'Alger, il poursuit ses activités de pirate commencées bien avant.

En combattant les espagnols, il meurt à Tlemcen en 1518 et son frère Khayreddine BARBEROUSSE prend sa succession.

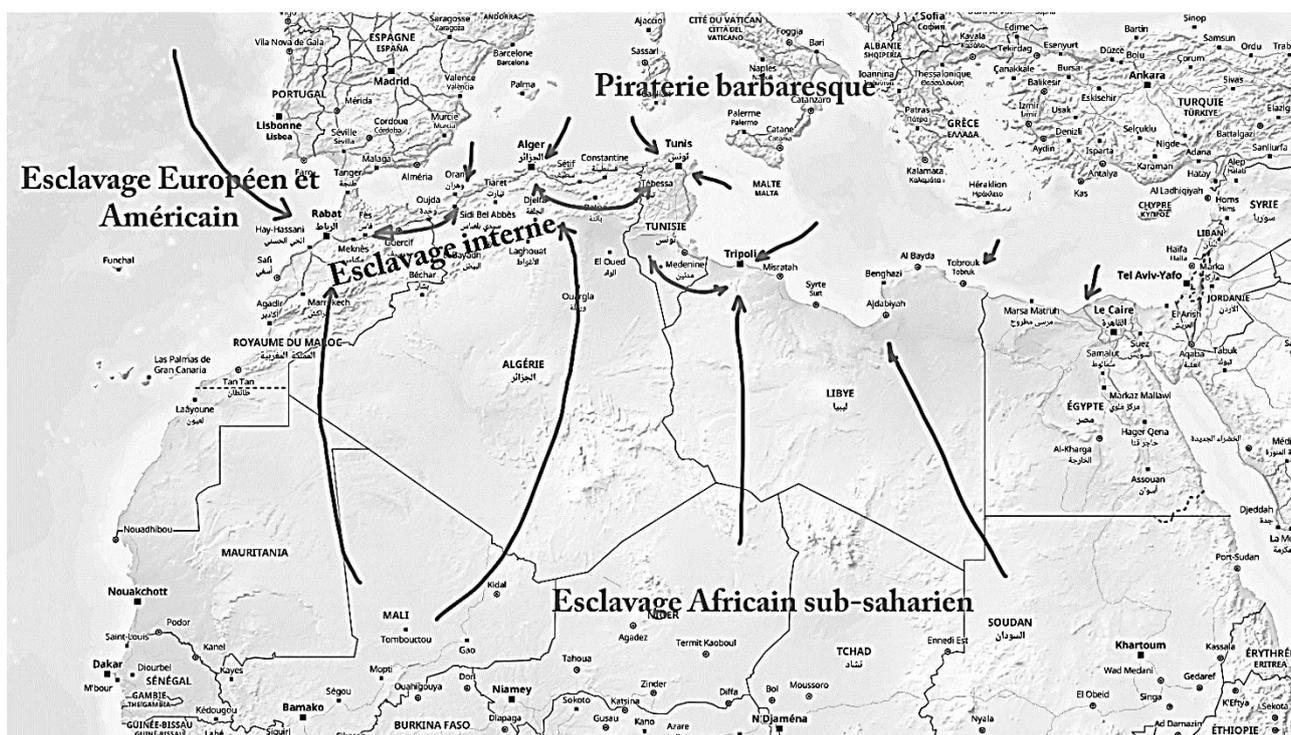
Bien que les BARBEROUSSE originaires de l'île grecque de Lesbos aient des origines chrétiennes, ils se convertissent au mahométisme, ils se mettent au service de l'empire Ottoman.

Ce sont des aventuriers, qui ont comme objectif, le vol, le pillage l'assassinat, ils ne vivent que de rapines, ce qui les rend célèbres en partageant les butins et les richesses. Comment se procurer des richesses ?

Le moyen le plus simple pour ces pirates est d'arraisonner les vaisseaux de commerce qui sillonnent la méditerranée, le butin est constitué par l'équipage et les passagers qui deviennent esclaves, ainsi que la cargaison et le vaisseau.



6) La traite transatlantique, la traite orientale et la traite inter africaine.



Ces traites transatlantiques, orientales et inter africaines ne sont mentionnées qu'à titre comparatif du point de vue du nombre d'esclaves. Ainsi pendant une période similaire à l'esclavage en Afrique septentrionale, la traite transatlantique concerne onze millions d'esclaves Africains avec la complicité des africains et des arabo-mahométans, ils sont vendus et transportés d'Afrique vers les Amériques par les puissances négrières.

En revanche la traite orientale qui s'exerce à partir de l'Afrique de l'est vers le Yémen, l'Arabie, la Syrie, l'Irak, la Perse, la Turquie, est estimée à dix-sept millions d'esclaves également Africains.

La traite interafricaine concerne quatorze millions d'esclaves, mais ces deux traites se sont étalées sur une période beaucoup plus longue depuis le VII^e siècle jusqu'au XIX^e siècle soit sur environ 13 siècles.

Les deux traites, transatlantique et orientale, résultent de razzias et de guerres entre les différentes tribus.

7) Les trois types esclavages en Afrique septentrionale.

L'esclavage en Afrique septentrionale concerne trois types de populations :

1- L'esclavage d'origine Africaine saharienne ou subsaharienne, les esclaves venant de Mauritanie, du Mali, du Niger, du Tchad et du Soudan, et même des pays africains au-delà.

2- L'esclavage interne des pays d'Afrique septentrionale, concernant pour la plupart des esclaves qui sont les guerriers des tribus vaincues lors des nombreux affrontements.

3- L'esclavage d'origine Européenne et Américaine, résultant de la piraterie barbaresque concernant une population de marins et de voyageurs.

Il y a peu très peu de documents concernant la population esclave d'origine Africaine ainsi que celle provenant de l'esclavage interne, mais en revanche, pour la population esclave Européenne et Américaine, il y a de nombreux témoignages, venant d'Espagne, de France, d'Angleterre, de Hollande, d'Italie, des pays d'Europe septentrionale, d'Europe centrale et de Russie et beaucoup d'Amérique.

Si l'on se réfère aux dernières recherches sur l'esclavage en Afrique septentrionale pendant la période Ottomane, les plus éminents chercheurs sont d'accord pour estimer que le nombre d'esclaves Européens et Américains dépasse un million, voire un million et demi ou plus pour la population Européenne et Américaine, quant à la population Africaine, il est probable qu'elle soit aussi importante que la population Européenne, le nombre d'esclaves du pays ne peut être estimé.

Nous avons une information chiffrée partielle sur le nombre d'esclaves à Alger au moment où le Père DAN en 1649 écrit son livre sur "*L'Histoire de la Barbarie*", il y en avait vingt-cinq mille sur une population estimée de cent mille habitants.

L'esclavage en Afrique septentrionale se différencie des autres traites par le fait que les esclaves pouvaient être libérés en payant une rançon, il s'agit d'une pratique considérée comme commerciale honteuse et lucrative. L'esclave est enlevé de force puis il est revendu ou libéré sous rançon.

8) L'abolition de l'esclavage.

C'est par décret du 27 avril 1848 que l'esclavage a été aboli sur tout le territoire Français.

Le sujet de l'esclavage revient tous les ans à l'occasion de la commémoration de l'abolition de la traite négrière. Retenons tout d'abord que la France depuis 2006 dédie la journée du 10 mai à la commémoration du souvenir de l'esclavage et de son abolition. La France a déclaré par la loi du 21 mai 2001 que la traite négrière et l'esclavage était un « *crime contre l'humanité* », c'est le seul pays à l'avoir fait, voici l'article premier de cette loi :

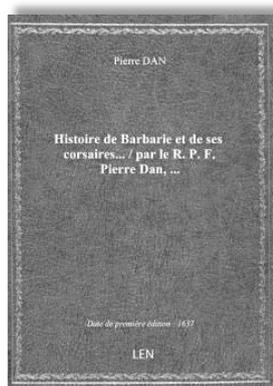
« *La République française reconnaît que la traite négrière transatlantique ainsi que la traite dans l'océan Indien d'une part, et l'esclavage d'autre part, perpétrés à partir du XV^e siècle, aux Amériques et aux Caraïbes, dans l'océan Indien et en Europe contre les populations africaines, amérindiennes, malgaches et indiennes constituent un crime contre l'humanité.* » L'esclavage en Afrique septentrionale est passé sous silence.

III - L'ESCLAVAGE VU PAR LES HISTORIENS LOCAUX.

Pour comprendre l'origine de l'esclavage en Afrique septentrionale, il faut revenir à l'histoire et à des faits historiques incontestables. Il est tout à fait normal que nos historiens parlent de ce sujet, commençons par ce qu'ils ont écrit.

1) Jean DENANS.

Pour ce qui concerne notre région, la première référence est celle de Maître Jean DENANS, notaire Royal de Six-Fours dont le témoignage écrit se situe entre 1708 et 1713. Nous avons la chance de pouvoir consulter son texte, et au folio 213, il cite la création "*d'association établies dès le 27 mai 1566 pour le négoce de la mer et l'entraide pour le rachat des esclaves prisonniers des pirates barbaresques*".



HISTOIRE
DE SIX-FOURS
ET
DE LA SEYNE

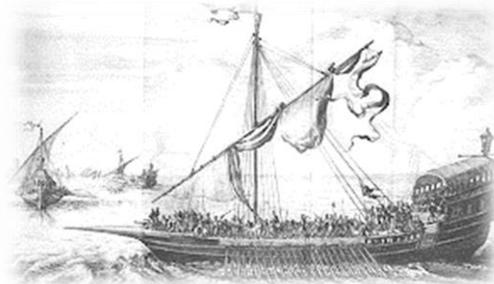
Manuscrit de Maître Jean DENANS
Notaire et Viguier

1708 - 1713

Que disent ces actes d'association ? En premier lieu *"une solidarité entre des Six-Fournais et des Seynois"*, puisque les communes de Six-fours et La Seyne se sont séparés en 1657, *"et éviter d'être ruiné par les Turcs et marins ennemis de la foi chrétienne par mer et par terre et racheter les personnes enlevées et mises à l'esclavage pour une somme de 100 écus d'or"*. Puis au cours des derniers actes, la rançon augmente, et passe pour le rachat à une autre unité, et il est cité 400 florins. *"Les dénommés MARTINENCQ, CURET et TORTEL sont chargés de l'exécution de ces actes"*.

Maître Jean DENANS évoque la présence de vaisseaux turcs sur la côte de Six-Fours et la menace des barbaresques en 1623, puis un second acte d'association est signé le 28 mai 1659, et enfin un autre acte d'association le 22 octobre 1672.

"En l'année 1623, des vaisseaux turcs bien armés furent découverts à la côte de Provence, et notamment à celle du rivage de la mer de Six-



Fours, lesquels, ayant mis des troupes à terre, pillèrent le village, y faisant des esclaves, prenant des barques et autres bâtiments de mer, ce qui dura quelques jours. Ils saccagèrent le fort de Porquerolles et firent quelques esclaves, tant au dit Porquerolles que à Giens, entre autres, ils auraient pris au dit Giens, le nommé patron DODON de Toulon, lequel, quelques jours après, ayant eu moyen de se racheter, aurait rapporté que lesdits corsaires étaient au nombre de 12 vaisseaux bien armés et équipés, et qu'ils entendaient de faire descente à terre avec des échelles et pétards, voulant prendre Six-

Fours, Sanary ou autres lieux qui leur seraient plus convenables, de quoi, messieurs de la cour du parlement, en ayant eu connaissance, [...] faire sommation auxdits consuls, aux fins de mettre des gardes au quartier de Balaguier, la plage près Saint-Honoré, Fabrègas et autres lieux de la côte de leur terroir, cette sommation fut intimée par maître Nicolas MARTELLI, notaire d'Ollioules, le 9 décembre, année susdite, 1623.

Des dispositions sont prises pour construire des *"loges"* pour surveiller le rivage, et signaler toute présence suspecte de bâtiments de mer, et donner le signal à un garde qui allumerait un feu pour signaler leur présence aux habitants

et se préparer à la défense. Maître Jean DENANS ne précise pas dans quelles conditions pourraient se faire les rachats, car il faut établir des contacts avec les pirates ravisseurs. Il signale toutefois *"que les personnes chargées du rachat devront se transporter à Marseille ou ailleurs pour procéder au rachat"*. Pourquoi Marseille ? Marseille est une ville en contact avec Alger ou avec d'autres villes d'Afrique septentrionale ainsi que de la Turquie, et les échanges peuvent se faire par l'intermédiaire de Marchands et des commandants de navires. Ces premières informations nous confirment bien que des *razzias* ou des attaques de navires côtiers se faisaient le long de nos côtes et que nous en subissions de grands



Marseille, le vieux port en 1668

dommages, le terme de *"ruine"* est utilisé. Maître Jean DENANS n'en dit pas plus, les pirates barbaresques font des *razzias* le long des côtes pour enlever des personnes, arraisonnent les bateaux et capturent l'équipage et les passagers pour les mettre en esclavage.

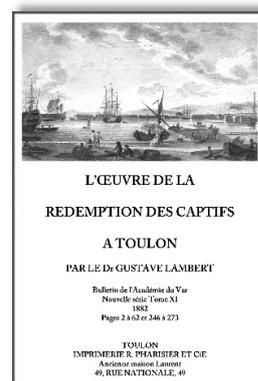
2) Henri VIENNE.

Monsieur Henri VIENNE Président de la Société des sciences, belles lettres et arts du département du Var a publié en 1841 une notice sur Six-Fours et La Seyne dans laquelle il précise : *"De 1623 à 1638 les Sixfourniens furent presque constamment sur le qui-vive, à raison de l'apparition et des descentes des Barbaresques sur les côtes de Provence ; ils établirent quatre corps de garde : le premier au lieu-dit le Passage, le second à Fabrègues, le troisième à la Gardiole, le quatrième à Carnegie. Pendant le cours de ces années, et par l'ordre du maréchal de Vitry, gouverneur de Provence, ils firent réparer et perfectionner leurs fortifications"*.

3) Docteur Gustave LAMBERT.

Dans le bulletin de l'académie du Var de 1882, le Docteur Gustave LAMBERT a publié un texte remarquable intitulé *"L'œuvre de la rédemption des captifs à Toulon"*. Cette publication se retrouve aussi dans le bulletin de l'académie de Marseille, et il est impossible de le résumer tellement cet ouvrage est complet.

Le Docteur Gustave LAMBERT met clairement en évidence, les deux ordres religieux, d'une part *l'ordre des trinitaires* fondé par un Provençal Jean DE MATHA, et d'autre part l'ordre de *Notre Dame de la Merci* fondé par un Languedocien Pierre NOLASQUE. Ces deux ordres se sont constitués en vue de la libération des esclaves dès le XIII^e siècle.



4) Louis BAUDOIN.

Examinons maintenant ce que dit Louis BAUDOIN dans sa remarquable *"Histoire de La Seyne"* publiée en 1965. Dans le cadre de la première administration municipale de la Seyne le 22 avril 1658 se pose la question des emprunts de la nouvelle communauté. Louis BAUDOIN écrit ceci :



"Aussi, dès 1666, fut-elle dans l'obligation d'emprunter au couvent des religieuses ursulines de Toulon une somme de 1600 livres et aux minimes de Toulon également 1000 livres, ces sommes étant destinées à couvrir le rachat de compatriotes esclaves chez les Barbaresques, à Tunis et à Alger. C'était l'usage, jadis, de recourir à des emprunts pour ces sortes de dettes humanitaires. »

A propos de ces dettes dites *"humanitaires"*, Louis BAUDOIN fait le commentaire suivant qu'il a trouvé dans les Archives départementales des bouches du Rhône :

"Les communautés du littoral contractaient souvent de tels emprunts, les captifs à racheter, étant fréquemment des gens de leur pays, marins ou négociants. Ainsi, dans la seule année 1690, la communauté de Six-Fours reçut en prêts divers, pour cet objet, la somme

de 2829 livres qui fut versée aux pirates d'Alger".

Dans un chapitre sur l'approvisionnement en chanvre pour la construction navale, Louis BAUDOIN parle d'une attaque barbaresque en ces termes :

"Or, à la date du 29 floréal de l'an V (1797), le navire Notre-Dame-de-la-Vigie, commandé par un Génois, le capitaine DECAU, transportant 1400 quintaux de chanvre à destination de la France s'était trouvé, vers deux heures de l'après-midi, dans les parages des îles d'Hyères lorsqu'il avait été attaqué par un corsaire barbaresque. Après une belle attitude de son commandant, la Notre-Dame-de-la-Vigie réussissait à se réfugier sous la protection de la côte, à proximité de la Tour-Fondue de Giens".

Puis plus tard sous le premier empire, dans le chapitre *"Blocus et surveillance du littoral sous le premier Empire"*, 1804-1814, Louis BAUDOIN parle de la présence fréquente d'escadres de corsaire barbaresques au large de nos côtes essayant de capturer des convois et navires français sortant des ports, ce qui obligeait les autorités à mettre en place une surveillance continue fort attentive.

Il signale qu'en 1808 un rapport de la vigie du Cap Cépet note qu'un *"chebek probablement barbaresque accoste une tartane marchande"*, il note aussi une demande en 1811 *"d'ajouter un canon au poste de Sicié, puis un signalement en 1812 d'une frégate barbaresque qui a mis le feu à un brick marchand, la même année une escadre hostile est bombardée par la batterie côtière de Fabrégas"*.



Le mot *esclave* n'est écrit qu'une seule fois dans l'ouvrage de Louis BAUDOIN. Entre ces deux auteurs, Maître Jean DENANS et Louis BAUDOIN le lecteur comprendra qu'il y avait un danger d'attaque sur terre ou sur la mer par les pirates barbaresques qui arraisonnaient les navires et mettaient en

esclavage les marins et les passagers qui pour être libérées devaient payer une rançon.

Louis BAUDOIN consacre plusieurs pages à la conquête de l'Algérie par les Français en 1830, chacun pourra se reporter à ces pages, mais nous sommes au-delà de 1830. Concernant la fin des incursions barbaresque Louis BAUDOIN précise : *"Depuis toujours, les nations européennes, riveraines de la Méditerranée, se plaignaient des exactions et des actes de piraterie qui avaient leur point de départ sur la rive africaine, depuis l'Egypte jusqu'au détroit de Gibraltar, venant parfois, même, de la côte d'Asie Mineure ou des îles occupées par les Turcs"*.

"Déjà, sous Louis XIV, et en ce qui concerne la France, DU QUESNE était intervenu avec sa flotte qui avait bombardé Alger. Mais en vain car, jusque dans la première moitié du XIX^e siècle, la sécurité demeura relative en Méditerranée". "De fait, surtout aux XVII^e et XVIII^e siècles, les navires marchands ou de pêche étaient fréquemment l'objet d'attaque ou de capture quand ils naviguaient isolément ; les incursions des "Barbaresques", comme on appelait ces hardis corsaires, ne se limitaient d'ailleurs pas au domaine marin puisque, à maintes reprises, ils firent des descentes sur notre rivage provençal (îles de Lérins, Saint-Tropez, etc.). Ils poussaient l'audace même jusqu'à saisir des bâtiments et des équipages en vue de la terre". "Les réclamations, démarches diplomatiques ou autres, faites auprès des autorités des pays abritant ces pirates, demeuraient lettres mortes".

Cette situation, aux temps moderne, devenait intolérable. Ce fut à la suite de divers incidents, abus ou faits, survenus en 1827 et en 1829, que la France de CHARLES X, malgré l'opposition anglaise, se décida à une action décisive. Celle-ci donna lieu à la prise d'Alger, dernier événement militaire du règne des Bourbons".

Tout est dit par Louis BAUDOIN sur la fin de l'esclavage en Afrique septentrionale.

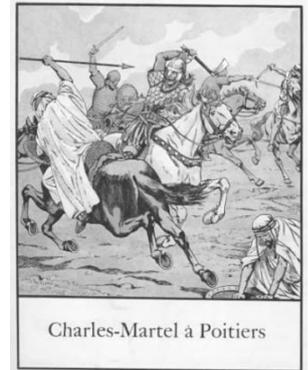
IV - LE CONTEXTE HISTORIQUE.

L'Afrique septentrionale a été au cours de l'histoire une terre de conquêtes et d'occupation, elle a été occupée par la république Romaine, par l'empire Romain, elle a été envahie par les Wisigoths, puis par l'empire Byzantin. L'Afrique était pour l'essentiel chrétienne et juive jusqu'à l'invasion arabe qui commence au VII^e siècle.

1) Les dates les plus importantes.

En l'an 632 meurt à Médine le prophète des mahométans dont l'objectif était de répandre ses préceptes à travers le monde et de procéder aux conquêtes vers l'orient et l'occident.

Cette conquête en Afrique septentrionale est provisoirement stoppée en l'an 683 où le chef Berbère KOCEILA à la tête de troupes berbères et byzantines dans la région de Tunis, résiste à l'invasion pour finalement être battu en l'an 688 par les troupes Omeyades. Quelques années plus tard, la reine berbère KAHINA affronte à nouveau les envahisseurs quelle repousse deux fois, puis elle est vaincue et en l'an 693 au cours de combats dans les Aurès. Elle meurt décapitée en l'an 704. Les troupes dites arabo-berbères constituées d'arabes et de Berbères convertis franchissent en l'an 715 le détroit de Gibraltar, et envahissent l'Espagne, elles essaient d'envahir la France, mais sont arrêtées par Charles D'HERSTAL dit Charles MARTEL en l'an 732 à Poitiers. Les envahisseurs appelés Sarrasins occupent pendant deux cents ans la Provence et sont chassés en l'an 973 par GUILLAUME I^{er} de Provence suite à la capture de l'abbé MAYEUL quatrième abbé de Cluny et sa libération sous rançon.



Charles-Martel à Poitiers

Les Turcs adoptent les préceptes mahométans vers le XI^e siècle. Les Turcs prennent la ville de Constantinople en l'an 1453 qui marque la disparition de l'empire Byzantin et l'apogée de l'empire Ottoman.

L'Espagne est occupée pendant une période d'environ 800 ans jusqu'en l'an 1492 où les rois catholiques, ISABELLE de castille et FERDINAND d'Aragon prennent Grenade. Trois mois après, le 31 mars 1492, le décret de l'Alhambra est signé et mis en application, deux cent mille juifs sont chassés d'Espagne comme nous l'avons signalé ci-avant, une période de troubles continuel s'ensuit. Entre temps s'installe l'inquisition.

Suit une période de cent ans environ avec une cohabitation très difficile entre les populations, et se produit la révolte des Alpujarras entre 1568 et 1571. Trente ans après cette révolte, soit 100 ans environ après la prise de Grenade, le 22 septembre 1609, PHILIPPE III d'Espagne expulse d'Espagne un million de Morisques mahométans ou convertis qui se réfugient en Turquie et en Afrique septentrionale avec un esprit de revanche. Déjà BARBEROUSSE avait pratiqué les *razzias* et la piraterie après être devenu maître d'Alger, mais tout s'est amplifié après l'expulsion des morisques qui vont prendre en quelque sorte une revanche à leur expulsion. On peut considérer que les actions intensives des pirates barbaresques débutent donc dès le XVII^e siècle et vont s'amplifier car il s'agit d'actions très lucratives sur le plan économique.

Pour contrer les actions de piratage et surtout pour s'opposer à CHARLES Quint, FRANÇOIS I^{er} fait des accords avec le turc SOLIMAN le magnifique, ces accords se concrétisent par ce qu'on appelle les capitulations. La traduction de ce mot capitulation en arabe est le mot *Soulh* qui veut dire soit une trêve momentanée, soit un accord provisoire, il ne s'agit donc pas d'un traité.



2) Les capitulations et les traités de paix et de commerce.

Les premiers pourparlers commencent après la bataille de Pavie en 1525 qui est une défaite pour FRANÇOIS I^{er}, alors qu'il avait été vainqueur à la bataille de Marignan dix ans plus tôt.

A la suite de cette bataille FRANÇOIS I^{er} est prisonnier de CHARLES Quint qui le retient pendant une année en Espagne. La régente sa mère LOUISE de Savoie, l'engage à prendre des contacts avec SOLIMAN le Magnifique en vue de faire des accords militaires et commerciaux appelés capitulations pour s'opposer à CHARLES Quint.

La première capitulation a été envisagée en 1535 par l'intermédiaire du consul Français Jean DE LA FORET à Constantinople entre FRANÇOIS I^{er} et SOLIMAN le magnifique. Suivent ensuite sept capitulations signées par les Rois de la France, en 1569 par CHARLES IX, en 1581 par HENRI III, en 1597 et 1604 par HENRI IV, en 1673 par LOUIS XIV, en 1740 par LOUIS XV.

A partir de début du XIX^e siècle, ce sont des traités qui seront signés. Trois traités de paix et de commerce seront signés, en 1802, 1838 et 1861. Ces capitulations ou ces traités ont toujours été signés "amicalement" au cours de l'histoire, c'est-à-dire sans conflit avec l'empire Ottoman. Chacune des capitulations précisera dans ses différents articles que les esclaves pris lors des courses ou actes de pirateries, seront libérés et que les navires pourront naviguer librement, ces articles ne seront jamais respectés. Il est évident que la France et l'empire Ottoman sont étroitement liés par ces capitulations, et comme les régences sont sous la domination des Ottomans, la France est aussi liée aux régences de l'Afrique septentrionale.

3) Le contenu des capitulations.

Les traités avaient pour objet les intérêts politiques et commerciaux de la France et de l'Empire Ottoman.

Ils portaient de la cessation des hostilités, de la libération des captifs, de la restitution des prises, du statut des consuls, de la protection des missionnaires catholiques en vue du rachat des esclaves, du commerce et de la libre circulation maritime.

4) Les conséquences des capitulations.

Ces capitulations donnent à SOLIMAN le magnifique le champ libre pour faire ses conquêtes en Europe. Un exemple remarquable est le **siège de Vienne par l'Empire Ottoman** en 1683 sous le règne de LOUIS XIV, la France n'est pas intervenue pour défendre la ville de Vienne assiégée défendue par le Roi de Pologne JEAN III SOBIESKI avec des forces bien inférieures à celle de l'empire Ottoman qui est le début de son déclin. Parmi les défenseurs figure Eugène DE SA-VOIE-CARIGNAN élevé à la cour du Roi LOUIS XIV et qui décide de proposer ses services à la Monarchie des Habsbourg, et deviendra le commandant en chef des armées du Saint Empire Romain Germanique. Il convient de se reporter aux guerres Austro-Turque. Une conséquence imprévue fait suite aux capitulations, c'est l'indépendance relative entre l'empire ottoman et les régences qui n'obéissent plus aux traités conclus entre la France et l'empire Ottoman. Dès le XVI^e siècle débute une séparation entre Constantinople et les régences qui ont leurs propres traités avec les puissances Européennes et l'Amérique.



Dès le XVI^e siècle débute une séparation entre Constantinople et les régences qui ont leurs propres traités avec les puissances Européennes et l'Amérique.

5) Non-respect des traités par les régences et l'empire du Maroc et intervention des puissances étrangères.

Les régences et l'empire Maroc n'ont jamais respecté les traités et la libre circulation des navires de commerce en méditerranée et dans l'océan atlantique et se sont livrés au piratage systématique des navires Européens et Américains. Pour les arrêter, les puissances Européennes et l'Amérique sont intervenues de nombreuses fois pour contraindre les pirates à cesser leurs activités. Les nombreux traités avec les régences ou les sultans marocains ont été signés pour la plupart à la suite de conflits armés et de bombardements, dans le même temps sont signés des traités, semblables aux traités signés avec l'Empire Ottoman. Ils aboutissent systématiquement à la libération des esclaves. Les puissances Européennes et l'Amérique, n'ont jamais pu faire stopper le piratage barbaresque, quelque soient les expéditions menées et elles sont très nombreuses. Certes quelques expéditions ont permis la libération d'esclaves et la négociation de traités, mais ce sont dans l'ensemble des échecs.

6) Les échecs des interventions des puissances Européennes et de l'Amérique.

On se demande pourquoi le piratage en méditerranée a duré environ trois cents ans. Pourquoi ces échecs des puissances européennes pendant si longtemps ? Les nombreuses raisons sont à rechercher parmi les suivantes :

- ✓ La mésentente et les rivalités entre les puissances européennes, l'Angleterre, la France, l'Espagne sont toujours en conflits entre elles pour des territoires, pour la domination des mers et le commerce maritime, la guerre de trente ans sous LOUIS XIII qui a duré de 1618 à 1648 concernant les protestants, les guerres de LOUIS XIV, celle de sept ans sous LOUIS XV, entre 1756 et 1763, qui est un conflit mondial de rééquilibrage des empires coloniaux.
- ✓ La soumission des Européens et des Américains qui n'ont pas voulu y mettre les moyens, et préféraient payer un tribut pour avoir la libre circulation de leurs navires de commerce en méditerranée. Les intérêts contradictoires entre certaines puissances qui livraient des canons et des armes en contrebande.
- ✓ La piraterie est une sorte d'institution sociale lucrative qui fait vivre le pays, protégée et réglementée par un gouvernement régulier qui en fit son seul moyen d'existence pendant trois cents ans.
- ✓ Une excellente défense des régences et surtout une très bonne organisation hiérarchique. Les forces Ottomanes, et particulièrement celle des Janissaires faisaient régner la terreur auprès des populations locales et des éventuels envahisseurs. Les Turcs sont très disciplinés et très craints, il se développe entre eux un esprit de se battre à outrance avec un courage de forme fanatique qui va jusqu'à la fureur ! Maintenir le piratage est une source de revenus et de richesses considérables.
- ✓ Un antagonisme viscéral entre les préceptes religieux mahométans et la Chrétienté, une haine farouche envers les Chrétiens.
- ✓ L'obligation pour les habitants sous peine de sanctions sévères de réparer tous les dégâts causés par les bombardements, si ce n'est pas fait les biens sont saisis. L'obligation pour l'armateur qui a perdu un vaisseau en mer de le reconstruire sous peine de sanctions, en cas de perte d'une prise, le capitaine pirate est condamné à une bastonnade de 500 coups.
- ✓ La vie d'un homme n'a pas de valeur, la justice est expéditive et au bon droit du prince.
- ✓ Les conditions météorologiques ont conduit à des désastres maritimes pour la plupart des expéditions, par exemple celle de CHARLES Quint lors de l'attaque d'Alger en 1541.

V- LA COURSE.

1) Les captures à terre, les razzias.

Les pirates barbaresques se procuraient des esclaves comme une marchandise, soit par des razzias à la suite de débarquement à terre, soit par abordage en pleine mer ou au bord des côtes. FRANÇOIS I^{er} avait autorisé BARBEROUSSE en conformité avec les capitulations, à passer l'hiver 1643-1644 à Toulon

avec son imposante escadre après le siège de Nice l'été précédent. Nous avons un rare document qui décrit en détail les attaques sur terre, les ravages, les destructions des forts et des villes et la mise en esclavage des populations, ce rare document est "*L'itinéraire de Jérôme MAURAND*", prêtre d'Antibes, qui accompagne BARBEROUSSE au cours du voyage de Toulon à Constantinople l'été 1644. Au cours de ce voyage, Jérôme MAURAND assiste aux ravages le long de la côte Italienne, les décrit, compte les esclaves, compte les morts, il ne semble pas surpris que BARBEROUSSE mette en esclavage des centaines d'enfants, garçons et filles. Voici les extraits de son récit :

Attaque de Talamone : "*Le 11 juin, à la pointe du jour, le château se rendit à la discrétion du seigneur BARBEROUSSE, et tous ceux qui se trouvèrent dedans, au nombre de 140, furent pris et mis à la chaîne*".

Attaque de Portercole : "*Il y avait dedans 130 âmes, parmi lesquels 25 soldats espagnols avec leur capitaine, espagnol aussi ; ils furent tous mis à la chaîne*".

Attaque de l'île de Giglio : "*Le 17 juin, à douze heures, le château du Giglio fut pris d'assaut par les Turcs, et il y mourut trente Turcs. Furent faites prisonnières*

632 âmes chrétiennes utriusque sexus (hommes et femmes). Le seigneur BARBEROUSSE, une fois entré dans le château, ordonna que l'on amena devant lui tous les principaux du pays ; dès qu'ils furent amenés, il leur fit couper la tête à tous en sa présence, et même à un prêtre".

Attaque de Ventotène : "*Salah RAIS qui, la nuit précédente, avait brûlé plusieurs villages de l'île et y avait pris 2040 âmes utriusque sexus* »

Puis les razzias continuent à Salerne, Policastro, aux îles Lipari, au total, environ 10 000 esclaves sont enlevés en Italie et sont partis vers Constantinople.

Quelques autres exemples de razzias importantes :

En 1627, les pirates barbaresques de Salé enlèvent en Islande 400 personnes qui sont réduites à l'esclavage.

En 1631, le village Irlandais de Baltimore est mis à sac, et plus d'une centaine de personnes sont mis à l'esclavage par les pirates d'Alger et de Salé.

En 1741, on estime que 800 à 1500 Génois vivant sur l'île de Tabarca proche de Tunis, appelés Tabarquins sont enlevés et mis à l'esclavage par Ali PACHA régent de de Tunis.

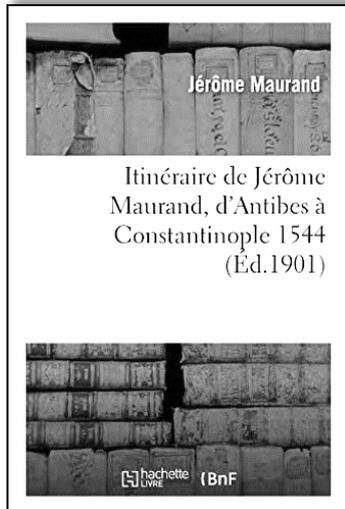
En 1798, une escadre de la régence de Tunis enlève de l'île de Saint-Pierre au sud de la Sardaigne, un millier de personnes réduite à l'esclavage.

2) Les captures en mer.

La rencontre et l'abordage entre les vaisseaux pirates et les vaisseaux de commerce peuvent prendre plusieurs formes, que l'on peut résumer en deux principales selon qu'il existe ou non un traité de paix et de commerce entre l'une des régences et le pays d'origine du vaisseau.

S'il y a un traité de paix et de commerce, le vaisseau marchand détient un passeport, et devrait avoir la liberté de circulation, en revanche s'il n'a pas de traité valide il est à la merci de cette dernière. Même lorsque le traité existe, de multiples raisons fallacieuses sont invoquées pour l'attaquer. Le vaisseau pirate au moment de la rencontre avec un vaisseau de commerce, dissimule son pavillon ou arbore un faux pavillon, il en profite pour vérifier le passeport. A cette occasion, la surprise est totale, les pirates se jettent immédiatement à bord, le premier pirate qui monte à bord a une prime. L'équipage et les passagers sont réduits à l'esclavage.

Lorsque le capitaine d'un vaisseau de commerce comprend qu'il s'agit d'une attaque de pirates, il prépare l'équipage et les passagers à la défense. Chacun sait à bord que le choix est simple, soit on résiste et on a l'espoir de gagner et rester libre, soit on perd sa liberté pour devenir esclave, il se produit des canonnades, et la prise si elle réussit se termine par un assaut. Avant le combat, l'équipage s'arme de courage en buvant un coup, l'attaque est rapide et les pirates qui attaquent sont en nombre. Dans tous les récits, il y a des morts car il s'agit de batailles au sabre, au mousqueton ou même au couteau.



Les combats se font avec un nombre de vaisseaux pirates important, au minimum trois ou quatre. La prise est quasiment assurée. Une fois que la prise est faite, l'équipage et les passagers sont déshabillés, les poches sont fouillées et vidées, tout ce qui peut être pris est volé et l'équipage et les passagers sont mis aux fers dans la cale, on dit couramment que les passagers et l'équipage sont "*mis à la chaîne*", on dit aussi "*sont mis à la cadène*".

Le vaisseau est vidé de ses marchandises et éventuellement coulé, mais souvent le vaisseau est remorqué jusqu'au port de la régence. Il y a quelquefois des surprises inattendues de résistance par exemple dans le cas du massacre des Turcs en 1620. Un pirate barbaresque d'Alger arraisonne un vaisseau marseillais au large de la Sardaigne, il transfère les marchandises sur son vaisseau, massacre l'équipage et veut couler le vaisseau arraisonné en faisant des trous dans la coque. Deux jeunes Marseillais réfugiés dans la cale colmatent les brèches, le vaisseau dérive et s'échoue en Sardaigne et les deux survivant rejoignent et Marseille et racontent leur récit.

Au même moment à Marseille des accords étaient en train de se conclure entre les Turcs et les Marseillais. La population marseillaise en colère est venue massacrer les diplomates turcs ce qui a envenimé les relations entre Alger et la France. Il convient de noter un paradoxe, lorsque l'équipage du vaisseau se défend, on pourrait imaginer que les pirates barbaresques se vengent en tuant les matelots et passagers rebelles, mais les pirates préfèrent leur laisser la vie sauve car chaque personne prise représente une somme importante, c'est une partie du butin qui va se négocier sous forme d'une rançon.

Pierre MARTIN DE LA MARTINIÈRE est esclave en 1643 à Salé et à Tétouan, il retrace en détail dans son ouvrage intitulé "*L'heureux esclave*" les prises en mer dans l'océan atlantique et en méditerranée, il a participé aux combats auprès des pirates barbaresques, embarqué comme chirurgien sur leurs vaisseaux. Il a été deux fois esclave, une première fois libéré à la suite du naufrage du vaisseau des pirates en Espagne puis il a été repris en mer et à nouveau esclave et libéré par les Maltais.

3) Qui sont ces pirates barbaresques ?

Les Berbères ou les Maures, les Arabes ainsi que les Turcs n'ont pas la fibre "*marine*", ainsi les capitaines de navire pirates sont pour la plupart des renégats.

Ceci s'explique par un fait que les préceptes mahométans disent clairement que "*celui qui s'embarque deux fois sur la mer est un infidèle*".

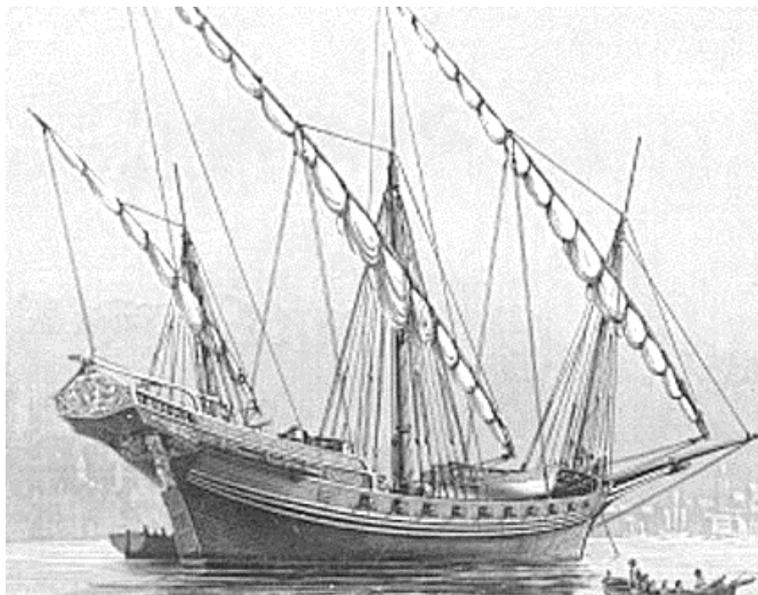
Dans la majorité des cas, le commandant du navire pirate est un renégat, il a commencé sa carrière comme commandant expérimenté d'un navire marchand, il a été pris par les pirates, et pour avoir un autre sort que celui d'esclave il renonce à sa religion.

Ce n'est pas qu'il soit vraiment attiré par les préceptes mahométans qu'il se fait renégat, mais il vise tout d'abord la richesse, c'est un moyen facile de devenir riche en volant et pillant.

Mais aussi ces pirates sont avides de pouvoir, et

ils montent très vite dans la hiérarchie et peuvent prendre des postes importants dans la conduite des affaires des régences. Le pouvoir conduit aussi à la possession de femmes qu'ils renferment dans des harems.

Diego DE LA HAEDO dans son "*Histoire générale d'Alger*" indique qu'en 1581 il y avait sur 25 capitaines pirates, aucun renégat français, en revanche le reste étaient des renégats originaires d'Italie, de Grèce et, d'Espagne et des Turcs originaires des îles voisines de la Turquie, tous des marins accomplis.



4) Le butin après la prise.

La prise ou butin se compose de trois parties, en premier lieu l'équipage et les passagers dont le sort est l'esclavage, puis il y a la cargaison et enfin le vaisseau.

Pour ce qui est la cargaison, lorsqu'il s'agit de biens de consommation nécessaires aux habitants, la cargaison est vendue, tout est utilisé. Si ce n'est pas le cas, par exemple un navire dont le chargement est du chanvre, la cargaison repart vers un lieu de vente qui est souvent un port franc.

Le grand-duc de Toscane FERDINAND I^{er} créa en 1590 à Livourne un port franc, et c'est un port de tous les trafics, recels, blanchiment d'argent, trafic de marchandises et d'esclaves, c'est dans ce port que les cargaisons volées sont revendues à petit prix, il n'y a pas de perte tout est bon à vendre. Le commerce dans ce port a été très florissant au XVI^e et XVII^e siècle.

L'arrivée au port de la régence avec la prise est toujours saluée par des coups de canon, et la population se précipite au port pour assister aux réjouissances.

5) La vente des esclaves.

Les esclaves sont conduits deux par deux enchaînés vers la prison qui est "*la matamore*" qui est une sorte de puits d'environ de 4 à 8 mètres de diamètre, et de 7 à 8 mètres de profondeur dans lequel sont enfermés les esclaves dans une effroyable promiscuité, elle est sale, puante avec de la vermine, humide, surveillé jour et nuit par un gardien qu'il faut payer.

Tous les témoignages expliquent de la même façon la vente des esclaves qui se fait dans un lieu appelé soit *batistan* ou *bazar*, c'est le marché aux esclaves.

Les esclaves sont d'abord triés en fonction des métiers qu'ils ont pu exercer, par exemple, pour une personne qui a des mains "*de travailleur*" son prix de vente ne sera pas le même que la personne qui a "*de belles mains*". Il est évident que lorsqu'il s'agira de racheter un esclave, ces critères seront importants pour déterminer le montant de la rançon, et le travail qui lui sera imposé.

Les régences de Tripoli, de Tunis et d'Alger se distinguent du Maroc, concernant la propriété des esclaves : pour les régences, le Dey choisit 1/8^e des esclaves systématiquement à chaque vente, puis perçoit 10% pour chaque esclave vendu, tandis qu'au Maroc, tous les esclaves appartiennent au Sultan qu'il peut prêter ou louer à des particuliers.

Par exemple Germain MOUETTE a été esclave de 1670 à 1681 au Maroc par les sultans MOULAY RACHID puis de MOULAY ISMAËL. En plus du récit de son esclavage, il a fait un récit considéré comme historique sur ces deux sultans.



«Manner des de Brongé. Représ. d'un Alger esclaves vendus»
Comment les esclaves chrétiens capturés sont vendus à Alger

VI - LA VIE DES ESCLAVES.

1) La vie d'esclave en attente de la libération.

L'esclave est soumis à des travaux forcés qui sont plus ou moins durs en fonction du patron qui l'a racheté ou loué à son propriétaire, dans tous les récits, le propriétaire de l'esclave est appelé "*le patron*".

Quelques esclaves jouissent d'un statut spécial, les plus estimés sont les médecins que l'on appelle les "*chirurgiens*". La raison est qu'il n'y a aucune université pour en former. Tous les travaux les plus pénibles sont réservés aux esclaves, et ces derniers doivent obéir. Pour certains il s'agit de travaux d'agriculture, d'autres la culture



des jardins, pour d'autres ce sont des travaux de constructions de maisons, de murailles, de fortification, d'entretien des routes, du nettoyage des rues, des travaux de carrières, de fabrication de chaux pour la maçonnerie, de poudre, de corderies, des travaux les plus divers. Le sultan du Maroc MOULAY ISMAËL est considéré pendant son règne de 1672 à 1727 comme un bâtisseur, tous les palais et les ouvrages de fortifications ont été construits avec une très large participation des esclaves. Les esclaves espagnols et français sont très habiles pour les travaux de constructions navales, et sont employés pour la construction des vaisseaux ou leur entretien ou réparations.

Certains esclaves sont engagés pour à aller en mer sur les vaisseaux de pirates, ce sont les plus à plaindre car leur sort était très dur physiquement. Ils étaient attachés à leurs rames et très sévèrement encadrés par les Janissaires et les soldats turcs. Les rameurs sont toujours des esclaves enchaînés au moment des combats pour éviter les révoltes.

Dans certains cas particuliers, si l'esclave a des connaissances dans un domaine où l'esclave est un personnage connu, le consul de son pays peut payer une somme fixée à l'avance pour que l'esclave ne soit pas soumis au travail obligatoire. Le moindre écart et la moindre désobéissance sont punis très sévèrement par des coups de poing ou des coups de fouet. La nourriture est réduite à sa plus simple expression, un pain noir d'une demi livre chacun le plus souvent par jour, quelques fèves, des olives, l'esclave est réduit toute sa journée à chercher de quoi manger, il est contraint à voler pour lui permettre de subsister, il est battu s'il est pris lorsqu'il chaparde. Les femmes ont un statut à part, elles sont intégrées au harem du Bassa qui est le gouverneur, le Roi ou le sultan, leur statut n'est pas enviable, elles sont soumises à des sévices comme les hommes. Les Turcs recherchent beaucoup les jeunes enfants, les filles et les garçons, il n'est pas difficile de comprendre pourquoi. Ce commerce des esclaves est un commerce lucratif, toute la population peut y participer, il est même mentionné que des Juifs dont le statut n'est pas des meilleurs car ils doivent payer un tribut achètent des esclaves pour les revendre après les avoir exploités et en tirent un gros bénéfice à la revente ou en récupérant la rançon. Enfin, comment résister s'il n'y a pas de solidarité entre les esclaves, même de nationalité différente ? Cette solidarité est accentuée par le fait que la grande majorité d'entre eux sont Chrétiens. Les esclaves sont enchaînés généralement deux par deux, et pour éviter des complicités entre ces deux esclaves, le patron fait en sorte qu'il n'enchaîne jamais deux esclaves de même nationalité. Les prêtres des ordres de rédemption pour la plupart espagnols, ont eu la possibilité de créer des hôpitaux qu'ils financent

eux-mêmes à partir des aumônes récoltées au cours des processions de libération des esclaves ou de dons divers. Quelques Églises sont financées par les Espagnols, et tenues par des esclaves chrétiens et des prêtres esclaves. Certaines cérémonies et prières religieuses chrétiennes sont tolérées. Pierre DUMONT esclave pendant 34 ans à Oran et à Alger a été enchaîné tour à tour avec des Espagnols, des Italiens, et d'autres ce qui lui a permis d'apprendre la plupart des langues européennes. Germain MOUETTE esclave au Maroc pendant 11 années a publié en annexe de son témoignage sur sa captivité un glossaire d'environ mille mots de la langue arabe traduits en français.

2) Les contacts linguistiques, la *lingua franca*.

Les marins en méditerranée de nationalités différentes connaissaient le langage commun qui est la *lingua franca*, utilisée pour le commerce essentiellement et la navigation. En revanche, les voyageurs réduits à l'esclavage n'avaient pas moyen de se faire comprendre ou de comprendre les ordres qui bien souvent n'étaient compris qu'à coups de bâtons. Cette *lingua franca* était un mélange d'italien, d'espagnol, de français, de grec et d'arabe, elle a été utilisée pendant plusieurs siècles avant sa disparition à la fin de la piraterie barbaresque. Elle a disparu, mais elle se parlait encore dans les premières années de la conquête d'Alger, un Français a fait un dictionnaire de cette langue.

3) Les peines et sévices appliqués aux esclaves.

Tous les esclaves qui ont la chance d'être libérés sont unanimes pour décrire les peines et les sévices appliqués aux esclaves que ce soit pour des fautes ou pour aucune faute. Ces peines et sévices résultent des préceptes mahométans. Les peines sont codifiées et appliquées avec une extrême rigueur, la synthèse de ces peines a été faite par plusieurs écrivains qui ont été des esclaves, des voyageurs, des cartographes ou des géographes. Parmi ces géographes, celui qui a le mieux décrit ces peines est **Allain MANESSON MALLET** (1630-1706), ingénieur militaire, géographe et cartographe dans son ouvrage intitulé "*Description de l'univers*" paru en 1684, tome III, chapitre sur Alger "*Des corsaires de barbarie et des esclaves chrétiens*". Les peines extraites de ce chapitre sont les suivantes :



- ✓ Soupçon de trahison : l'esclave est empalé vivant.
- ✓ Quitter le pays et se sauver : l'esclave est soumis à la *ganche* qui consiste à jeter un esclave du haut d'une muraille le long de laquelle sont scellées des *ganches* qui sont des crocs métalliques, l'esclave attend la mort pendant plusieurs jours.
- ✓ Ne pas respecter les lois mahométanes pour un renégat ou un esclave : la sanction est d'être brûlé vif.
- ✓ L'esclave qui a des relations avec une femme mahométane est brûlé vif, il peut éviter cette peine en se convertissant au mahométisme.
- ✓ Aider un esclave à s'enfuir : le coupable est lapidé.
- ✓ L'esclave tente de tuer son maître ou le tue : il est scié vivant.
- ✓ Tuer un moula ou un prêtre mahométan conduit à être enterré vivant.
- ✓ Pour la moindre des fautes, l'esclave est puni de la "*falaca*", bastonnade sous les pieds ou sur le corps.



Le Marseillais Jean Michel DE VENTURE DE PARADIS (1739-1799) interprète au Maroc, à Tunis et à Alger décrit en détails tous ces sévices comme supplices affreux, car le condamné meurt à petit feu dans d'horribles souffrance. Dans le livre relatant son esclavage durant quatre années "*L'heureux esclave*", **Pierre MARTIN DE LA MARTINIÈRE** donne des exemples vécus de ces sévices qui sont gradués de telle façon que le condamné souffre le plus possible avant sa mort. Pour une femme, en cas de faux témoignage ou de parjure, elle est enfermée dans un sac et jetée à l'eau vivante, quelquefois après avoir été trainée accrochée à la queue d'un cheval ou d'un âne à travers la ville.

Il est inutile de faire des commentaires sur ces peines qui sont inqualifiables, elles sont appliquées dans toutes les régences, Alger, Tunis, Tripoli pendant les trois cents ans de l'occupation ottomane. Le cas des sévices appliqués aux esclaves du Maroc est encore plus terrible, en particulier sous le règne du sultan MOULAY ISMAËL, entre de 1672 à 1727 soit pendant 55 ans, ce sultan a tué de ses propres mains environ 30 000 personnes. Germain MOUETTE qui a été esclave au Maroc entre 1670 et 1681 soit pendant 11 ans a écrit un livre sur la vie de MOULAY ISMAËL, il décrit en détail les sévices subis par les esclaves. La liste de ces peines se retrouve dans tous les récits des anciens esclaves, en particulier dans le récit de Pierre DUMONT né en 1768, esclave pendant 40 ans, libéré par l'intervention de la flotte Anglo-Hollandaise suite au bombardement de la ville d'Alger le 30 août 1816 par Lord EXMOUTH. Au cours de cette intervention, 12 000 esclaves sont libérés, et un traité d'abolition de l'esclavage est accepté, mais non respecté trois mois après. On retrouve dans deux ouvrages, "*Le Code de l'esclavage*", publié par MAC CARTHY en 1847 Tome II de *la revue de l'Orient*, et l'autre publié en 1860 par le général DAUMAS intitulé "*Le grand désert*", mais ces codes ne mentionnent pas les sévices envers les esclaves.

7 - LA LIBERATION ET LA REDEMPTION.

1) Les différentes formes de libérations.

Chaque esclave attend avec impatience une éventuelle libération, et celle-ci pouvait prendre quatre principales formes. Les chercheurs qui se sont penchés sur l'esclavage en Afrique septentrionale ont estimés le nombre d'esclaves européens à un million pris par les pirates barbaresques, mais la part de ceux qui ont été libérés est inconnue. Il est très difficile de définir le nombre d'esclaves européens qui ne sont pas revenus et qui ont fini leur vie en Afrique septentrionale dans la misère et le dénuement, ce nombre est impressionnant compte tenu du nombre total d'esclaves pris. Certains ont eu de la chance, grâce à leurs qualités, ils ont pu s'élever dans cette société d'esclavagistes.

2) L'intervention d'une puissance étrangère.

Un des pays qui a des esclaves en Afrique septentrionale intervient par la force qui se traduit, soit par un projet de débarquement à terre, soit par un bombardement de la ville. Pendant les trois cents ans, ces interventions ont permis de libérer une quantité très importante d'esclaves, et de conclure avec les régences des traités de paix et de commerce. Ces traités, comme il a été précisé ci-avant, ne sont jamais respectés. La liste des interventions faites par les Anglais, les Américains, les Hollandais, les Français, etc. est très longue.

Voici quelques interventions des puissances Européennes et Américaines pour ne citer que les plus importantes sur cette période 300 ans :

- ✓ **1541 : Expédition espagnole contre Alger par CHARLES Quint**
- ✓ 1621 : Expédition hollandaise contre Alger par le Capitaine LAMBERT
- ✓ 1664 : Expédition française contre Alger par l'Amiral DE VENDOME, duc de Beaufort
- ✓ 1671 : Expédition anglaise contre Alger par l'Amiral Edward SPRAGGE.
- ✓ 1685 et 1688 : Expédition Française contre Alger par le Vice-Amiral D'ESTREES.
- ✓ 1728 : Bombardement français contre Tripoli par Monsieur GRANPRÉ.
- ✓ 1731 : Expédition française contre Alger, Tunis et Tripoli, par l'Amiral DUGAY-TROUIN.
- ✓ 1763 et 1764 : Expéditions française contre Alger par le Chevalier Louis DE FABRY.
- ✓ 1769 et 1771 : Guerre dano-algérienne
- ✓ 1775 : Guerre hispano-algérienne par le commandant Alexander O'REILLY.
- ✓ 1786 à 1793 : Guerre portugaise contre Alger.
- ✓ 1801 à 1805 : Première guerre barbaresque par les Américains contre Tripoli.
- ✓ 1812 : Deuxième guerre barbaresque par les Américains contre Tripoli.
- ✓ 1816 : Bombardement Anglo-Hollandais contre d'Alger par l'amiral Lord EXMOUTH.
- ✓ **1827 à 1830 : Blocus d'Alger par les Français.**



La plupart de ces interventions ont conduit à la libération des esclaves et l'établissement de traités mais n'ont jamais arrêté la piraterie barbaresque.

3) La libération par les ordres rédempteurs.

Les ordres rédempteurs dont a parlé le Docteur Gustave LAMBERT dans son ouvrage "*L'œuvre de la rédemption des captifs à Toulon*" sont organisés depuis leur création au XII^e siècle pour racheter les esclaves à partir des aumônes dans les conditions qui sont pour le moins très difficiles et même périlleuses quelquefois. Ils négocient pied à pied les diverses rançons pour chacun des esclaves. Certains prêtres rédempteurs y ont perdu la vie après avoir été monnaie d'échange et esclaves eux-mêmes. La charité chrétienne avait pour principe aucune borne, tant humaine, que matérielle, les prêtres y consacraient jusqu'aux biens ecclésiastiques. Ils ont décrit très minutieusement leurs actes de rédemptions dans de nombreux livres, et à chaque fois ils ont fourni une liste détaillée des esclaves libérés, les noms et prénoms, l'âge, la durée de captivité, la ville de naissance et le nom de la paroisse.

C'est essentiellement grâce aux prêtres rédempteurs que nous avons toutes ces listes d'esclaves libérés. Les prêtres rédempteurs s'organisent à Paris, lieu de départ. Le voyage de Paris à Marseille dure une huitaine de jours, quatre jours pour faire Paris Lyon, et quatre jours également pour faire Lyon Marseille. Les négociations concernant la "*nolisation*" c'est-à-dire la location ou la mise à disposition d'un navire se fait soit à Marseille soit à Toulon. Un accord est conclu entre les prêtres rédempteurs et un armateur ou un capitaine de navire. Le voyage vers l'Afrique septentrionale dure aussi quatre jours environ, soit pour aller à Tripoli, Tunis, Alger, Tétouan ou Tanger. Le voyage est un peu plus long s'il faut franchir le détroit de Gibraltar, pour aller au Maroc à Salé-Rabat ou Safi.

La première des choses imposée par les autorités locales aux prêtres rédempteurs est d'acquitter les droits dits "*de douane*", rien n'est gratuit, tout se transforme en droits et en taxes. Une fois que le montant de la rançon est déterminé, il faut ensuite payer les droits divers de sortie, tant pour le Bassa, tant pour le secrétaire, tant pour le port, tant pour les gardiens, ce qui augmente le prix global de la rançon.



Les premiers esclaves à être rachetés par les prêtres rédempteurs sont les plus faibles que ce soient des Français ou des étrangers, il n'y a pas de distinction entre les nationalités. Certains meurent pendant le voyage retour. Deux raisons à ce choix tout d'abord la volonté des prêtres, puis le fait de s'en débarrasser vivants pour les "patrons" esclavagistes, et on comprend pourquoi. Les esclaves libérés font le voyage retour vers Marseille ou Toulon, à chaque arrivée la quarantaine est obligatoire, c'est la réception dans la ville d'accueil, puis s'ensuit une procession à travers toutes les villes traversées, toujours à pied et le retour sur Paris dure plus d'un mois. En cours de route, les esclaves sont reçus dans les diverses paroisses rencontrées, c'est une grande organisation. Dès qu'ils sont à Paris ils reçoivent un pécule pour rentrer par leurs propres moyens vers leurs villes ou villages d'origine. Nous avons évoqué le rachat des esclaves par l'église catholique, mais l'église protestante n'a pas été absente, elle a agi aussi en fonction de ses moyens. Le zèle déployé par l'Eglise de tout temps et en tous les lieux pour le rachat des esclaves n'a pas moins contribué d'une façon générale à la grande œuvre de l'abolition de l'esclavage.

4) La libération directe par les familles ou par l'esclave lui-même.

Comme moyen de libération, il y a aussi l'intervention directe par les familles, ce n'est pas une sinécure, car il faut faire parvenir les rançons. Les marchands et les consuls peuvent remplir ce rôle, mais il faut qu'ils aient la volonté de le faire dans des délais raisonnables. L'esclave peut se libérer par lui-même car il peut éventuellement gagner dans certaines circonstances de l'argent et payer lui-même sa rançon. Quelquefois, au lieu de rançon, il y a un échange entre un ou plusieurs esclaves et des prisonniers pris au cours d'affrontements avec les pirates barbaresques lorsque ces pirates ont été battus au cours de combats naval. Emmanuel D'ARANDA, originaire des Flandres pris par les pirates barbaresques d'Alger en 1640 est esclave pendant une année, il est libéré suite à l'échange avec trois Turcs. CERVANTES qui a passé cinq années à Alger comme esclave a été libéré suite au paiement d'une forte rançon par les pères de la Merci (les Mercédaïres). Son frère RODRIGO esclave lui aussi a été libéré par sa famille.

5) L'évasion de l'esclave.

L'esclave peut se libérer en s'évadant avec l'aide de certains habitants qui se font payer au moment où l'esclave est en lieu sûr ou quelquefois avant, mais la conséquence en cas d'échec est la mort par le feu dans des conditions abominables. Les exemples ne sont pas très nombreux, un des plus remarquables est celui de l'évasion de Francis BOOKS au Maroc qui a parcouru uniquement la nuit plus de 300 km de Meknès à Mazagan, aujourd'hui ville marocaine d'El Jadida, qui était une enclave espagnole sur la côte Atlantique.

D'autres exemples sont connus avec une fuite par mer avec diverses embarcations dont certaines très sommaires. On peut citer la fuite vers Marseille de Jean DE BAYONNE qui s'est sauvé miraculeusement des pirates de barbarie tout seul avec un navire d'Alger. (D'après la gazette de France le 15 juillet 1634).

Le capitaine BONNET, originaire de Cassis, après avoir passé deux années d'esclavage s'évade de Sous en Tunisie après avoir dérobé une barque, il s'enfuit avec une dizaine d'esclaves vers l'île de Pantelleria pour rejoindre ensuite la Sicile. Il faut aussi citer quelques cas de fuite avec la complicité de Maures qui s'étaient spécialisés moyennant finances d'aider les esclaves à s'enfuir, ces Maures étaient appelés *Métadores*. Gabriel ROBIN pris en mer par les pirates barbaresques en 1688 à l'âge de 16 ans, esclave depuis 25 ans s'échappe de Meknès pour rejoindre Melilla, enclave espagnole, à travers le Riff en marchant sur plus de 300 km uniquement la nuit.

6) La conversion au mahométisme.

Un autre moyen de se libérer de l'esclavage est de se convertir au mahométisme, et dans ce cas l'esclave obtient une liberté relative, il renie sa religion et devient un renégat, mais il n'est pas toutefois un citoyen comme les Turcs ou les Mauresques. Il ne retourne plus dans son pays d'origine sauf exception, lorsqu'il s'agit d'une fausse conversion. Il faut savoir qu'un capitaine renégat risque sa vie s'il est pris en mer par une puissance étrangère.

La conversion pour un homme se traduit par une fête au cours de laquelle l'esclave est circoncis.

VIII - LES RECITS ET TEMOIGNAGES DES ESCLAVES LIBERES.

Voici une liste d'anciens esclaves ou proches d'anciens esclaves qui ont raconté leur vie d'esclave, parmi tant d'autres, les américains anciens esclaves ne sont pas cités.

1540 : Fra Filippo LIPPI est un peintre Florentin (1381-1438) se trouvant en mer sur une petite barque, il a été pris par les corsaires barbaresques. Le peintre a été libéré après avoir réussi à faire un portrait sur un mur de son maître Maure. Ce dernier impressionné par son talent lui accorde la libération ainsi que celle des autres esclaves qui l'accompagnaient.



Fra Filippo Lippi (1406-1469)
Peintre Florentin

1544 : Jérôme MAURAND n'est pas un esclave, il est né au début du XVI^e siècle et meurt âgé à 80 ans. Son cousin est le fou du Roi HENRI II qui s'appelle BRUSQUET. Il est prêtre à Antibes et s'intéresse aux antiquités. Alors que la flotte franco-turque était aux îles de Lérins, Jérôme MAURAND est embarqué comme aumônier dans la galère la *Réale* avec l'ambassadeur de France Antoine DES AYMARS dit Escalin ou Polin, baron de la garde d'Adhémar à la demande de FRANÇOIS I^{er} auprès de SOLIMAN. Jérôme MAURAND décrit en Italien les atrocités commises par BARBEROUSSE au cours de ce voyage, vols, assassinats, enlèvement d'hommes, de femmes et d'enfants pour les rendre en esclavage en Turquie. Le texte de Jérôme MAURAND a été traduit en français par Léon DOREZ son titre est *"Itinéraire de Jérôme MAURAND d'Antibes à Constantinople"* publié en 1902.

1578 : Diego DE LA HAEDO est un prêtre bénédictin espagnol, il a été captif à Alger pendant trois années (1578 à 1581), son esclavage ainsi que celui de certains esclaves sont détaillés dans ses ouvrages intitulés *"Topographie et histoire générale d'Alger"* et *"L'histoire des rois d'Alger"* qui sont la référence historique du XVI^e siècle. Il est racheté de son esclavage en 1581.



1580 : Miguel DE CERVANTES SAAVEDRA (1547-1616), est capturé en 1575 par les pirates barbaresques avec son frère Rodrigo, captif à Alger, il est racheté en 1580, il écrit dans son ouvrage *"Le captif"* des choses épouvantables à propos des esclaves. *"J'étais donc un des captifs à rançon, car, comme on sut que j'étais capitaine, encore que j'eusse dit mon peu de ressources et mon manque de bien, je n'obtins point de n'être pas mis au nombre des gentilshommes et gens à rançon. L'on me mit une chaîne, plutôt en signe de rançon que pour me garder par ce moyen, et ainsi je passais ma vie en ce bagne avec beaucoup d'autres cavaliers et gens de condition marqués et tenus pour être de rachat ; et quoique la faim et le dénuement nous pussent tourmenter quelquefois, et même quasi toujours, rien ne nous tourmentait tant que d'ouïr et voir à chaque pas les cruautés jamais vues ni ouïes dont mon maître usait avec les chrétiens. Chaque jour il en faisait pendre quelqu'un, ou empaler celui-ci, ou essoriller (couper mes oreilles) celui-là, et ce pour si peu de motif, et même tellement sans motif, que les Turcs reconnaissaient eux-mêmes qu'il le faisait seulement pour le faire et parce que c'était son humeur naturelle d'être le meurtrier de tout le genre humain"*.

1606 : François DE VINTIMILLE est originaire du Luc en Provence. Il est chevalier de Malte, l'histoire de son esclavage à Tunis est racontée par Henry DU LISLAN en 1608. *"Le chevalier de Malte François DE VINTIMILLE, des comtes de Marseille, fit en 1606, avec quelques galères de cet ordre, une descente sur les côtes de la régence de Tunis. Sa troupe, accablée par le nombre, fut taillée en pièces ; la plupart de ses compagnons d'armes furent tués et lui-même fait prisonnier par Morat AGA, chrétien renégat de la ville de Rennes en Bretagne. VINTIMILLE subit toutes les humiliations et toutes les douleurs de la plus dure servitude. On le conduisit à Tunis avec d'autres esclaves précédés de vingt-cinq chameaux portant les têtes des victimes de cette malheureuse expédition. Le bey de Tunis, renégat sicilien, obligea VINTIMILLE et les autres captifs de porter ces têtes sur les murailles de son château. VINTIMILLE, après diverses aventures, implora la pitié d'un renégat de Gênes, qui lui prêta quatre mille écus pour sa rançon, sous la promesse que lui fit VINTIMILLE de lui en rendre cinq mille dans un an. Notre gentilhomme, devenu ainsi libre, s'embarqua sur une tartane marseillaise et fit voile vers Livourne où il trouva une galère de France qui le transporta à Marseille au mois de juin 1607"*.

1607 : Saint VINCENT DE PAUL (1581-1660). Il raconte, dans une lettre envoyée à M. DE COMMET, avocat à la cour présidiale de Dax, comment, dans un voyage par mer de Marseille à Narbonne, il est pris par des pirates turcs en 1605 près d'Aigues Mortes. Captif à Tunis, il est vendu à un pêcheur, puis à un alchimiste, enfin à un renégat qu'il réussit à convertir, et avec lequel il s'évade en 1607 pour rentrer en France, après deux années de captivité. Sa vie est consacrée à la libération des captifs.

1640 : Emmanuel D'ARANDA (1614-1686), Espagnol de Bruges, malgré les précautions prises, son vaisseau est abordé par les pirates barbaresques d'Alger au large de la Bretagne. Il est esclave à Alger pendant une année. Il publie en 1662 à Bruxelles son témoignage *"Relation de la captivité et liberté du sieur Emanuel D'ARANDA jadis esclave à Alger"*. Il est libéré par échange de cinq Turcs se trouvant emprisonnés en Hollande après avoir été capturés par des navires hollandais.

1652 : Pierre MARTIN DE LA MARTINIÈRE (1634-1676) est esclave pendant trois ans à l'âge de 12 ans de 1649 à 1652. Il est libéré par les chevaliers de Malte et raconte le récit de sa captivité beaucoup plus tard en 1674, 22 ans après sa libération, dans l'ouvrage intitulé *"L'heureux esclave"*, le titre de son ouvrage est ironique, sachant les sévices subis, et qu'il n'y a pas d'esclave heureux.

1669 : Capitaine BONNET, originaire de Cassis, a été pris par les pirates de Tunis de retour de la bataille de Candie en 1669. Il peut s'enfuir avec une vingtaine d'esclave de la ville de Sous vers l'île de Pantelleria, puis vers la Sicile pour revenir à Cassis après un esclavage de deux années. Son histoire sous forme manuscrite est écrite par Antoine GALLAND (1646-1715), auteur des *Mille et une nuits*, et reprise en 1809 dans la revue *"Magasin Encyclopédique"*.





1681 : Jean François REGNARD (1655-1706) est un écrivain original, amoureux de la belle Provençale Elvire, il s'embarque avec elle et son mari dans une frégate anglaise dans le port à Civitavecchia. Le navire est pris par des pirates barbaresques de la régence d'Alger et les passagers vendus à Alger comme esclaves en octobre 1678. Il s'évade avec sa belle, mais il est repris par un navire turc et retourne à l'esclavage. Il est libéré contre rançon en 1681. Son roman "*La provençale*" décrit les divers moments de son esclavage.

1687 : La Mothe de Jourdan, lettre circulaire des fidèles de France esclaves à Alger, cette lettre est un appel au secours pour la libération d'un groupe d'esclaves.

1681 : Germain MOUETTE, part vers les Amériques, il est capturé par les pirates de Salé en 1670 au large de la Bretagne, esclave à Salé puis à Meknès, il est libéré par les prêtres rédempteurs en 1681 après avoir passé onze années de captivité. Il raconte son histoire publiée en 1683 "*Relation de la captivité du sieur MOUETTE dans les royaumes de Fès et de Maroc*". Avant de publier cette

relation de captivité, il publie un ouvrage intitulé "*Histoire des conquêtes de MOULEY ARCHY, Roi de Tafilet et de MOULEY IMAËL*". Il est un des premiers à publier une carte du Maroc pleine de réalité. Sa libération est racontée dans un ouvrage publié en 1682 "*Relation nouvelle et particulière du voyage des RR.PP de la merci*", par le Père DESMAY prêtre mercédaire. Lors de leur arrivée à Marseille avec les esclaves libérés après la quarantaine, Germain MOUETTE avec un petit groupe décide de venir à Toulon puis à la chapelle de Sainte Anne du Castellet pour déposer un ex-voto suite à un miracle. En effet, Bernard BAUSSET originaire d'Aubagne avait été jeté pendant trois jours dans la fosse aux lions affamés comme châtiement par le sultan MOULAY ISMAËL. Il avait survécu en priant notre Dame des captifs et à Sainte-Anne. Parmi les esclaves libérés avec Germain MOUETTE se trouvait Pierre



HISTOIRE DES CONQUESTES DE MOULEY ARCHY, CONNU SOUS LE NOM DE Roy de Tafilet ; Et de Mouley Ismaël, ou Seméin son frere, & son Successeur à présent Regnant.

Tous deux Rois de Fez, de Maroc,
de Tafilet, de Sus, &c.

Contenant une description de ces Royau-
mes, des Loix, des Coustumes, & des
Mœurs des Habitans.

Avec une Carte du Pais, à laquelle on a joint les
plans des principales Villes & Forteresses du
Royaume de Fez, dessinés sur les lieux.

Par le Sieur G. MOUETTE, qui y a demeuré
Captif pendant onze années.



A PARIS,
Chez EDM. COUTHROT, iné S. Jacques,
au bon Pasteur.

M. DC. LXXXIII.
AVEC PRIVILEGE LU ROY.

HAVARD âgé seulement de 16 ans, originaire de Dunkerque ville de départ du voyage de Germain MOUETTE vers les Amériques. Pierre HAVARD est devenu capitaine corsaire du Roi LOUIS XIV en 1703.

1692- Francis BROOKE, est un marin anglais né à Bristol, pris en 1681, esclave à Salé puis à Meknès, il s'évade en 1692 après 11 années de captivité. Il raconte son histoire dans le livre "*Navigation faite en Barbarie par François BROOKS*" en 1737.

1724- Harck OLUFS (1708-1754) est un jeune marin allemand, il est capturé par les pirates barbaresques à 16 ans, puis est vendu esclave à Alger, le bey de Constantine l'achète, il s'élève dans la hiérarchie avant d'être libéré après à la mort du bey. Il publie en 1747 son autobiographie en danois, traduite en allemand en 1751. Il n'existe pas de traduction en français de son autobiographie, mais il existe une vidéo qui décrit en détail ses aventures d'esclave. Il est un des rares esclaves à avoir été libéré naturellement après onze ans de captivité.

1738- Thomas PELLOW (1704- ?), n'a que 11 ans lorsqu'il s'embarque avec son oncle sur un vaisseau commerçant en méditerranée. Il est pris par les corsaires de Salé et rejoint des milliers d'esclaves, il devient un apostat et parvient à s'évader après 23 années de captivité entre 1716 et 1738. Il occupe des fonctions diverses, comme employé pour construire le palais, gardien de harem, militaire. Il publie en 1743 "*Histoire de la longue captivité et des aventures de Thomas PELLOW dans le sud de la barbarie*", traduite en français par Magali MORSI historienne et publiée en 2008.



1782 : Pierre DUMONT s'engage très jeune dans la marine et part vers les Amériques, de retour son navire fait naufrage en 1782 entre Oran et Alger, il reste 34 ans esclave. Il est libéré suite à l'intervention de la flotte anglo-hollandaise qui a bombardé Alger en 1816.

1805 : Jérôme BONAPARTE est un officier de Marine chargé du commandement de l'escadre basée à Gênes. Il reçoit l'ordre de son frère aîné NAPOLEON de se rendre à Alger pour racheter et libérer 231 esclaves Génois, Italiens et Français qui se trouvent dans les bagnes. Sa mission parfaitement remplie est illustrée par un tableau allégorique du peintre François André VINCENT (1746-1816) où l'on voit un esclave, un genou à terre avec sa chaîne à ses pieds, un tatouage sur son bras, au côté d'une jeune fille portant une couronne de feuille de chêne portant la mention "*Riconoscenza a Girolamo BONAPARTE*".

1812 : Filippo PANANTI poète italien est contraint à un exil volontaire en Angleterre en raison de ses idées libérales, à son retour en Sicile, il est capturé par les pirates barbaresques. Il est libéré par l'intermédiaire du consul britannique il raconte ses aventures dans "*Relation d'un séjour à Alger*" ou "*Avventure e osservazioni sopra le coste di Barberia*".

1816 : Capitaine CROKER est un capitaine de vaisseau de guerre anglais. Il est envoyé à Alger et à Tunis par le Roi d'Angleterre comme observateur des cruautés et du traitement inhumain des marins anglais esclaves. Il fait une communication au parlement anglais qui aboutit au bombardement d'Alger en 1816 et la libération des esclaves dont le français Pierre DUMONT.

1817 : Chevalier SERATTI, qui était un grand collectionneur d'œuvre d'art italien, a été pris par les corsaires de Tunis au cours d'un voyage entre Malte et Florence, ses tableaux ont été confisqués, vendus à un Juif qui les a revendus à un Anglais. Il a perdu la vie comme esclave à Tunis.

IX - L'ESCLAVAGE SE POURSUIT AU XIX^e ET XX^e SIECLES.

Malgré l'interdiction de l'esclavage à travers le monde, les pays d'Afrique septentrionale ont continué à pratiquer l'esclavage suivant des traditions ancestrales. Il se poursuit actuellement dans différents pays dont la République Islamique de Mauritanie en particulier qui compterait une centaine de milliers d'esclaves.

L'esclavage se poursuit, voici quelques exemples :

1927 : Le 10 mars 1927, les pilotes Marcel REINE et Léon ANTOINE libèrent le commandant LARRE-BORGES et trois autres aviateurs uruguayens tombés entre les mains des Maures à la suite de l'accident de leur hydravion.

A environ 120 miles de Cap Juby, l'hydravion de Tydeo LARRE-BORGES est forcé d'atterrir suite à une panne de moteur. Le commandant LARRE-BORGES et son frère Glauco LARRE-BORGES, ainsi que Luis IBARRA et le mécanicien Alfonso Jose RIGOLI sont capturés par une tribu maure. L'équipage est sauvé par Marcel REINE et Antoine LEON contre une rançon.

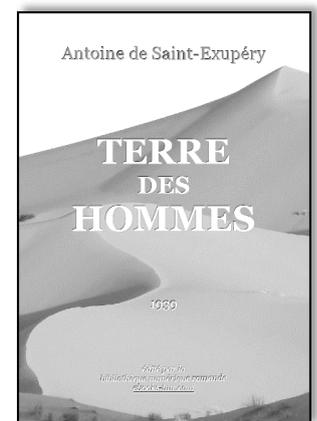
1930 : Joseph KESSEL, sur "*La trace des marchands d'esclaves*" décrit l'esclavage dans la corne de l'Afrique.

1933 : Antoine DE SAINT EXUPERY dans *terre des hommes*, Chapitre VI, page 89, s'exprimait ainsi :

"Parfois l'esclave noir, s'accroupissant devant la porte, goûte le vent du soir. Dans ce corps, pesant de captif, les souvenirs ne remontent plus. A peine se souvient-il de l'heure du rapt, de ces coups, de ces cris, de ces bras d'homme qui l'ont renversé dans sa nuit présente [...] Un jour pourtant, on le délivrera. Quand il sera trop vieux pour valoir ou sa nourriture ou ses vêtements, on lui accordera une liberté démesurée. Pendant trois jours, il se proposera en vain de tente en tente, chaque jour plus faible, et vers la fin du troisième jour, toujours sagement, il se couchera sur le sable. J'en ai vu ainsi à Juby (Cap Juby, sud Maroc), mourir nu. Les Maures coudoyaient (heurter quelqu'un du coude) leur longue agonie, mais sans cruauté, et les petits des Maures jouaient près de l'épave sombre, et, à chaque aube, couraient voir si elle remuait encore, mais sans rire du vieux serviteur. Cela était dans l'ordre naturel [...] Il se mêlait peu à peu à la terre. Séché par le soleil et reçu par la terre".

Il convient de terminer par un extrait d'un article de l'écrivain et penseur contemporain Algérien Amin ZAOUÏ à propos de la colonisation ottomane de l'Afrique septentrionale et particulièrement d'Alger (Texte de Amin ZAOUÏ intitulé "*Harem du Sultan : entre Orhan PAMUK et les nouveaux Ottomans*", publié en 2016 dans *Chroniques singulières*, La une CED, Les chroniques) :

"Après trois siècles de colonisation turco-ottomane, les Algériens se demandent aujourd'hui : y a-t-il quelque chose de qualité ou d'exception que la "présence" turco-ottomane nous a léguée en matière de culture, de littérature, de langue, et même d'architecture hors quelques grandes cités ? Citez-moi un seul poète, en arabe, en tamazight ou en turc qui a marqué cette époque ? Citez-moi un seul grand savant dans une des trois langues témoin de cette Histoire ? Un historien ? Un féqih moderne ? Un littérateur ?"



LE CARNET

Nos peines.

Avec beaucoup de tristesse nous avons appris le décès de :

- ✓ Madame Marie-Paule GIRAUDO, le 19 juillet 2022, dont les obsèques ont eu lieu le 25 juillet 2022. Elle était bibliothécaire conservateur à la mairie de La Seyne et la fille d'Ange GIRAUDO et d'Augusta PEZET, et la petite fille d'Henri PEZET, personnalité politique et sportive seynoise, dont la mémoire avait été rappelée dans un article du *Filet du Pêcheur* n° 144 de septembre 2017.
- ✓ Madame Argentine ESPANET, le 26 juillet 2022, dont les obsèques ont eu lieu le 1^{er} août 2022. Elle était la grand-mère d'Alexandra LIEUTAUD, membre du Conseil d'Administration, elle-même fille de notre regretté Raymond LIEUTAUD, membre actif et dévoué du Conseil d'Administration de notre Société.
- ✓ Monsieur le Commandant Jacques MUIRON, le 31 octobre 2022, dont les obsèques ont eu lieu le 7 novembre 2022. Membre actif de notre Société, il avait rédigé un article : "*L'abstraction BONAPARTE-MUIRON...ou la légende d'une destinée tronquée*", paru dans le *Filet du Pêcheur* n°142 de mars 2017.
- ✓ Monsieur Joël ODIARDO, le 30 novembre 2022, dont les obsèques ont eu lieu le 7 novembre 2022. Il était membre de notre Société depuis de nombreuses années et ami de longue date de notre Président Bernard ARGOLAS et nous pensons tout particulièrement à son épouse Magda.

Nous renouvelons nos condoléances à sa famille, tout particulièrement en cette période "spéciale" où il nous est difficile d'accompagner nos défunts.

Nos joies.

Le samedi 22 octobre 2022 a eu lieu à la Mairie de Six-Fours le mariage d'Aurélie ALPNER avec Jean-Rémy SCATENA en la présence de leurs enfants, Eliott et Chiara, de leurs parents proches et de leurs amis dont Alexandra LIEUTAUD. Aurélie est membre de notre Société.

Remerciements.

Alexandra LIEUTAUD a offert aux Amis de La Seyne quatre livres en souvenir de ses grands-parents.

BULLETIN D'ADHESION ET D'ABONNEMENT

Adhésion avec abonnement au Bulletin "*Le Filet du Pêcheur*" : 20 €

Montant à verser :

- **Par chèque** à l'ordre de : "**Les Amis de La Seyne Ancienne et Moderne**".
- *Exceptionnellement* en espèces, lors des réunions ou conférences.

Le chèque accompagné du bulletin d'adhésion est à adresser à :

Madame Chantal DI SAVINO
Le Pré Bleu bât E
372 Vieux chemin des Sablettes
83500 La Seyne-sur-Mer.

NOM :	Prénoms :
Adresse:.....	
.....	
Tél :.....	
Adresse électronique :.....	

Nos prochaines conférences...

Auditorium du collège Paul Eluard, avenue Marcel Pagnol

83500 LA SEYNE-SUR-MER

Entrée libre



Lundi 16 janvier 2023 à 17h

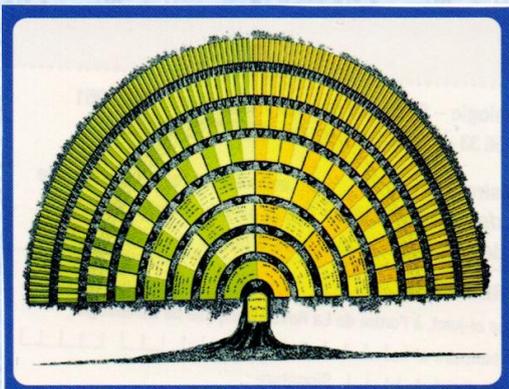
"Jacques PREVERT dans le Midi... "

Par Charles-Armand KLEIN

Lundi 6 février 2023 à 17h

**"Albert CAMUS :
"l'exil" en France (1940-1947)"**

Par Bernard SASSO



Lundi 13 mars 2023 à 17h

**"Comment retrouver vos ancêtres :
initiation à la recherche
généalogique dans l'hexagone"**

Par Gérard GUIGOT